

Annonces classées	18
Décès	19
Finance	16 et 17
Horoscope	2
Mots croisés	8
Pages féminines	6 et 7
Spectacles	10 et 11
Sport	13 à 15
Télévision	2

L'ÉVÉNEMENT

99e ANNEE — No 213

QUEBEC, MERCREDI 9 MARS 1966

PRIX SEPT CENTS

Nébulosité croissante dans la matinée; nuageux avec périodes ensoleillées dans l'après-midi.
Min. et max. à Québec: 5 et 30.
(Voir détails en page 19)



ENQUETE DU CORONER — Mlle Mireille Comtois, visiblement émue, a quitté la salle d'audience de la morgue provinciale, hier après-midi, soutenue par son frère, M. Pierre Comtois. Après l'audition de 19 témoins, pendant plus de cinq heures, un verdict de mort accidentelle a été prononcé au terme de l'enquête présidée par le Dr Claude Drouin, coroner du district de Québec, en rapport avec la mort de M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, dans l'incendie de Bois-de-Coulonge, le 21 février.

(Voir nouvelle à la page 3)

Désintéressement des jeunes pour les formations partisans du Québec

(Albert Gervais)

"Aucun des deux partis politiques qui ont gouverné le Québec au cours des vingt dernières années ne rallie la jeunesse de 1966. Car l'un des traits de cette jeunesse, c'est précisément son désintéressement à l'égard des formations partisans." C'est ce qui ressort d'un discours de M. Albert Gervais, alors qu'il prenait la parole hier soir devant le Syndicat des Instituteurs et institutrices de Valleyfield, à l'occasion de la Semaine de l'Éducation.

Selon M. Gervais, les engagements collectifs aux- (Suite à la page 4, 7e col.)

Editorial

Bois-de-Coulonge

Il semble heureux que le premier ministre Jean Lesage ait coupé toute envergne à la proposition du maire de Québec de faire de Morrin's College, rue St-Stanislas, la résidence officielle du lieutenant-gouverneur du Québec. Ce qui du même coup, semble-t-il, rogne les ailes à l'idée de faire de Bois-de-Coulonge un parc public.

A notre avis, Morrin's College n'a pas l'allure qu'il faut pour la résidence d'un chef d'Etat d'autant plus que l'édifice est mal situé, trop près du centre commercial de la Haute-Ville, sans perspective; à côté de l'inoubliable panorama de Bois-de-Coulonge, l'emplacement de Morrin's College est rachitique. Il ne faut pas oublier que la résidence officielle du vice-roi reçoit à longueur d'année un grand nombre de délégations officielles tant de l'intérieur du pays que de l'étranger. A cet égard, Bois-de-Coulonge est l'endroit idéal pour leur donner un aperçu et un résumé de ce que sont le Québec et le Canada.

D'ailleurs, l'idée d'en faire un parc public n'est pas plus heureuse, car il y a tout près les immenses plaines des anciens Champs de Bataille qui servent à cette fin. Le premier ministre du Québec a déclaré qu'il avait d'autres projets en vue que ceux du maire Lamontagne.

Interrogé sur la résidence de la Citadelle, il a répondu que ce pourrait être un endroit convenable. A cet égard, des rumeurs récentes selon lesquelles le vice-roi actuel prendrait temporairement la Citadelle comme résidence officielle en attendant la reconstruction de Bois-de-Coulonge, prendraient une certaine consistance. Le premier ministre n'a pas dit s'il pouvait être question d'en faire la résidence permanente.

Cependant un tel projet pourrait susciter des embûches. La Citadelle sert de résidence officielle au gouverneur général du Canada durant une partie de l'année. C'est une tradition qui remonte fort loin, car les gouverneurs du Canada, sous les régimes tant français qu'anglais, ont habité à Québec presque exclusivement jusqu'en 1867 et après durant quelques années. Tout cela laisse à penser que Bois-de-Coulonge restera ce qu'il est après la reconstruction.

Enseignement spécialisé

A moins d'une entente, grève le 16 mars

Par Fernando Lemieux

Quelque 2.300 professeurs de l'Etat du Québec (enseignement spécialisé) déclencheront la grève le 16 mars, si dans l'intervalle ils n'en sont pas arrivés à une entente avec le gouvernement dans les négociations qui durent depuis le mois de septembre, a déclaré hier soir, M. Claude Sabourin, président du S.P.E.Q., rejoint à son hôtel dans la vieille Capitale.

Ce délai dans les négociations est final, a affirmé M. Sabourin.

Cette décision d'imposer un dernier délai aux négociateurs gouvernementaux a été prise à la suite d'une réunion de

l'exécutif du S.P.E.Q. en fin de semaine, mais n'a été communiquée qu'au début de la soirée d'hier.

Notons cependant que M. Sabourin lui-même, que les négociations reprennent aujourd'hui. Elles constituent une tentative finale du S.P.E.Q. d'en arriver à un accord avec le gouvernement en ce qui concerne en particulier des augmentations de salaire et des clauses touchant particulièrement la sécurité d'emploi.

TROISIEME FOIS

Si l'arrêt de travail est effectivement déclenché le 16 mars, il sera le troisième dans l'histoire des professeurs de l'enseignement spécialisé et touchera quelque 30.000 élèves.

Par contre, en fin de semaine dernière, les professeurs des conservatoires de musique de Québec et de Montréal faisaient savoir par un communiqué laconique, qu'ils se dissociaient de tout projet de grève.

Le S.P.E.Q., affilié à la C.S.N., comprend tous les professeurs employés par le Québec dans les écoles d'agriculture, des Beaux-Arts, des conservatoires, des écoles techniques, et parfois de quelques collèges.

On sait que la décision prise par l'exécutif concernant l'arrêt de travail, avait déjà été entérinée par un vote des professeurs il y a trois semaines, dans une proportion de 84 pour cent.

M. Claude Sabourin a déclaré que les négociations, au (Suite à la page 4, 1ère col.)

Trois ministères logeront sur le boulevard de l'Entente

Deux principaux centres gouvernementaux à Québec

Par Normand GIRARD

Le premier ministre Jean Lesage a révélé à la Chambre, hier soir, que la ville de Québec comptera deux centres gouvernementaux principaux: l'un se situera sur la Colline parlementaire actuelle et l'autre sur le boulevard de l'Entente où le gouvernement possède déjà des locaux.

M. Lesage a révélé, en outre, que des plans sont actuellement en préparation au ministère des Travaux publics afin de procéder, le plus tôt possible, à la mise en chantier d'un édifice immense de quelque 600.000 pieds carrés de plancher destinés à abriter trois ministères. Ce sera le premier édifice qui sera mis en chantier.

Cet édifice, qui groupera tous les services de la Voirie, de l'Agriculture et de la Colonisation et des Terres et Forêts, sera construit boulevard de l'Entente sur un vaste terrain s'étendant jusqu'au boulevard Charest acquis par le gouvernement de la famille Chalifour.

Le chef du gouvernement a fait remarquer que cette décision, laquelle "est presque prise", permettra à ces ministères d'être logés à proximité des ateliers et des garages qui leur sont nécessaires. De plus, le Centre de mécanographie du ministère des Finances et l'édifice occupé par le ministère (Suite à la page 4, 1ère col.)

Voie surélevée de dégagement

La démolition du vieux hôtel Montcalm, situé Carré d'Youville, permettra l'aménagement d'une voie surélevée de dégagement depuis le boulevard Saint-Cyrille, situé dans la Cité Parlementaire, jusqu'à la Basse-Ville en empruntant la Côte des Glaciers.

Le premier ministre Jean Lesage a révélé devant la Chambre, hier soir, que l'on envisageait cette possibilité sérieusement à la Commission d'Aménagement de Québec.

La Chambre discutait à ce moment-là une demande de crédits de l'ordre de \$312.000 pour cet organisme en prévision de l'exercice financier 1966-67.

M. Lesage a expliqué que cette voie surélevée de dégagement enjambrerait la rue Saint-Paul, les voies ferrées des chemins de fer pour donner sur le boulevard Champlain qui éventuellement se prolongerait sur les bords du fleuve en direction de la Côte de Beaupré.

Il a ajouté que le gouvernement verserait d'ici le 31 mars, une somme de \$400.000 à la ville de Québec afin de lui permettre d'acquiescer l'hôtel Montcalm à cette fin par voie d'expropriation.

CRITIQUES

Intervenant dans la discussion, le député unioniste de Saint-Sauveur, M. Francis Boudreau a déploré grandement que l'on n'ait pas su l'an dernier qu'il serait impossible d'obtenir un permis pour la construction d'un édifice voisin de l'hôtel Montcalm.

Nous avons la depuis l'an dernier, dit-il, un trou béant, vaseux, malpropre. C'est en plein centre de la ville et ça fait jurer tous ceux qui doivent passer par là quotidiennement. On a refusé d'accorder le permis sous prétexte qu'il n'y avait pas eu suffisamment d'espaces de stationnement. C'est l'an dernier, avant que l'excavation se fasse, que l'on aurait dû le savoir.

M. Boudreau a fait remarquer que les projets que le premier ministre a présentés pour la Cité parlementaire sont des projets de longue haleine. On attendra encore quelques années avant de voir quelque chose de concret se faire. Mais le premier ministre a dit prendre l'affaire en main, mais rien ne s'est fait. L'on n'a même pas nettoyé l'aire No-1.

Le député de Saint-Sauveur a demandé au gouvernement, d'appuyer davantage la ville de Québec pour obtenir la disparition de tous les passages à niveau qui existent dans ses limites.

M. Lesage a repris que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, s'occupait de cette question et qu'il avait appris par les journaux que celui-ci avait rencontré les autorités des chemins de fer à ce sujet.

Il a néanmoins ajouté qu'il en parlerait à MM. Gordon et Croup, respectivement président des deux grandes compagnies de chemin de fer canadiennes.

M. Donald Johnson, leader de l'opposition, a protesté que ce n'est pas aux qu'il faut rencontrer mais plutôt à la commission des chemins de fer nationaux laquelle est chargée de régler ces problèmes.

Le député de Baguez a ajouté que cette commission rapporte, par exemple, le coût des viaducs et des tunnels entre le fédéral, la compagnie de chemin de fer, la ville et la province.

Etant donné que la ville de Québec a usagé des fonds publics actuels, ne possède pas selon lui les moyens de construire des sommes en collaboration pour l'élimination des passages à niveau, il a proposé que la province en assume le coût.

Il s'agit d'établir des priorités, dit-il. La ville de Québec a (Suite à la page 4, 3e col.)

Syndicat des fonctionnaires

"Question fondamentale" non réglée

Le cardinal Léger n'est pas dans cette commission

CITE DU VATICAN (Reuter) — L'absence du nom du cardinal Paul-Émile Léger dans la composition de la commission de l'Eglise catholique sur le contrôle des naissances a fait lever le sourcil chez plusieurs observateurs assidus, qui depuis deux ans suivent de près les discussions sur le délicat sujet.

L'archevêque progressiste de Montréal avait soumis des observations impressionnantes devant le Concile et insisté sur la nécessité de réviser la théologie du mariage. On le mettait au tout premier rang de ceux qui seraient choisis pour constituer la commission.

Selon une source habituellement bien informée, le cardinal a bien pu lui-même demander à ne pas faire partie de la commission, parce que déjà il aurait indiqué avec émotion et vigueur sa position devant cette question.

C'est en examinant avec attention la composition de la nouvelle commission que les obser- (Suite à la page 4, 1ère col.)

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux a fait savoir mardi soir que ses négociations avec le gouvernement en vue de la mise au point d'une première convention collective de travail dans la fonction publique québécoise bloquent sur une "question fondamentale".

M. Raymond Parent, négociateur en chef du syndicat des fonctionnaires, a affirmé que les négociations ont bloqué sur la question du régime syndical dans la fonction publique. Par ailleurs, mardi soir également, le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré aux journalistes qu'il venait de consulter les représentants des deux parties et que "les négociations se poursuivaient normalement et rondement".

"La question du régime syndical n'a même pas été abordée au cours des négociations aujourd'hui", a ajouté le premier ministre.

Dans un communiqué, M. Raymond Parent a affirmé que le syndicat des fonctionnaires avait proposé aux négociateurs du gouvernement d'établir dans la fonction publique québécoise le régime syndical connu sous le nom de "Formule Rand". Selon cette formule qui porte le nom d'un juge de la Cour suprême du Canada, tous les employés d'un même employeur doivent payer la cotisation du syndicat qui les représente mais restent libres de se joindre ou pas au syndicat.

M. Parent a déclaré que Me Yves Pratte, négociateur du gouvernement, "refuse pour le moment cette formule".

"Le syndicat des fonctionnaires n'a pas l'intention de bouger sur cette question absolument vitale", a ajouté le négociateur en chef du syndicat. "Au fond, ad-il dit, il s'agit de savoir si les relations entre le gouvernement et ses employés seront régies de façon rationnelle ou si les privilèges continueront à jouer".

Informé de la publication de ce communiqué par le syndicat des fonctionnaires, M. Lesage a montré de l'étonnement et a commenté: "Si les fonctionnaires choisissent cette façon d'agir, moi je ne le suis pas". "Je ne ferai aucun commentaire, qu'il puisse nuire aux négociations", a ajouté le premier ministre. (Suite à la page 4, 5e col.)

M. Cardin a passé la journée dans son bureau

OTTAWA (d'après UPI et PC) — Un siège vide dans les premiers bancs de la députation gouvernementale témoignait hier de la controverse sans précédent qui a éclaté au Parlement au cours des trois derniers jours.

Ce siège appartenait au ministre de la Justice, M. Lucien Cardin. Il n'est pas apparu aux Communes de la journée.

Le ministre qui n'a rien fait pour nier la rumeur voulant qu'il démissionne n'a pas assisté à la réunion du cabinet d'hier pas plus qu'à la séance de question en Chambre.

Le ministre, dont les décisions en retard avec l'affaire Spencer et l'enquête sur la sécurité nationale ont été contraires au premier ministre, a passé la journée d'hier dans son bureau et il a refusé de recevoir les journalistes.

Devant l'insistance des journalistes, son secrétaire a répondu qu'il n'avait rien à déclarer pour le moment et qu'il prenait (Suite à la page 4, 5e col.)

Des marguilliers émettent les recus pour les dons de charité dans la paroisse de Saint-Denis, à Sainte-Foy

par J.-Claude Rivard

Dans la paroisse Saint-Denis, à Sainte-Foy, ce sont les marguilliers qui émettent, cette année, les recus pour dons de charité.

Se prévalant des droits et responsabilités que leur confère la nouvelle loi des Fabriques, les marguilliers de Saint-Denis ont ainsi décidé d'alléger l'équipe sacerdotale de la paroisse de l'un de ses fardeaux les plus ardues et les plus ingrats.

Mais dans l'émission de leurs recus pour dons de charité, ce qui est probablement unique dans les paroisses catholiques du Québec, ils ont imité l'attitude des syndicats de communautés et paroisses protestantes, orthodoxes et juives, où ces recus sont émis sur une base comptabilisée.

A prime abord, la décision des marguilliers a créé un malaise dont nous ont fait part certains paroissiens.

La nouvelle de cette initiative a été confirmée au presbytère de Saint-Denis. Se refusant à tout commentaire, le curé de la paroisse, l'abbé Benoit Fortin, a invité le représentant de notre quotidien à communiquer d'abord avec les personnes concernées, soit les marguilliers.

AU BUREAU

Deux par deux, les marguilliers sont au bureau de la Fabrique, deux fois la semaine, en soirée, pour distribuer aux paroissiens les précieux papiers pour l'obtention desquels tout le monde fait les cent pas alors que l'heure a sonné de rédiger sa déclaration d'impôt sur le revenu.

Pourquoi les paroissiens reviennent-ils parfois bredouilles du presbytère, et peut-être même un peu "révoltés" ?

C'est que la base comptabilisée sur laquelle s'ap- (Suite à la page 4, 3e col.)

puient les marguilliers, ne peut permettre aux paroissiens d'obtenir des recus de \$100, \$200 et même \$300, comme auparavant. C'est l'explication donnée au cours d'une conversation téléphonique, par le marguillier Lionel Thibault.

Il a précisé que la Fabrique a dû en venir à cette décision après que le fisc ait fait parvenir à toutes et chacune des fabriques du Québec une lettre circulaire les informant que tous les recus pour dons de charité devront dorénavant correspondre à des montants qui figurent dans les livres de la Fabrique. Le fisc y déclarait aussi que, cette année, les vérifications seront beaucoup plus nombreuses que par le passé (probablement à la faveur de la licéisation de l'administration paroissiale).

Suivant les informations recueillies auprès des mar- (Suite à la page 4, 3e col.)

Témoignages à l'enquête préliminaire de M. Joseph Conseiller

Pour payer une amende moins élevée, il n'était pas indispensable de passer par un échevin

Des témoins sont venus affirmer hier, à l'enquête préliminaire de l'ex-échevin Joseph Conseiller, qu'il arrivait fréquemment que des personnes autres que des échevins fournissent des explications et ne paient qu'un dollar pour des billets de contravention aux règlements de la circulation. Joseph Conseiller est accusé d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour frustrer la ville de Québec de plus de \$150.000.

L'ancien assistant-greffier de la Cour municipale, M. Louis-Philippe Gauvin, témoignant sous la protection de la cour, a dit que c'était l'habitude de faire payer \$1 d'amende quand certaines explications avaient été fournies.

Cette habitude ("Tout le monde le faisait...") s'appliquait aux billets de stationnement, aux avis de contravention et aux sommations. Dans le premier cas, l'amende fixée par la charte de la ville était de \$2. Dans les deux autres cas, elle était de \$3 plus les frais pour ce qui est des sommations.

"Il s'agissait d'une coutume établie depuis longtemps et aucune instruction spéciale n'avait été donnée à ce sujet," a précisé M. Gauvin.

LA PROCÉDURE

Dans son témoignage, l'ex-assistant greffier a expliqué à la cour, présidée par le juge Achille Pettigrew, la façon dont on

s'y prenait pour "classer" les billets de contravention.

"Je fournissais au juge les explications présentées par M. Jos. Conseiller pour les billets d'infraction et les assignations."

M. Gauvin explique ensuite que si M. Conseiller apportait de l'argent pour payer, il passait à la caisse et on réglait tout. Dans les autres cas, les cartes étaient remises au juge.

Le magistrat "réglaît" les infractions ou faisait payer les prévenus. Pour ce qui est de ce règlement, M. Gauvin a expliqué qu'il n'y avait pas de paiement dans ce cas. Le juge inscrivait "classé" ou "coupable libéré" et tout était terminé.

INSTRUCTIONS RECUES

Un autre témoin, M. Paul Talbot, qui était caissier au greffe de la Cour municipale entre les années 1958 et 1960, a révélé qu'en ce qui concernait les infractions à portées par les échevins, on avait reçu des instructions des greffiers et des assistants-greffiers de régler pour \$1.

La Couronne, représentée par Me Yvon Mercier, a déposé deux liasses de reçus de caisse

pour les années 1958 et 1959. Pour la première de ces deux années, 483 reçus portent la mention "Echevin Jos. Conseiller". L'année suivante, 469 reçus portaient la même inscription.

"Cela signifiait que le paiement de ces contraventions avait été fait par M. Conseiller", a dit M. Talbot. Il a ajouté que c'était la coutume de procéder de cette façon.

Questionné en défense par Me Gérard Lévesque, le témoin a admis qu'un très grand nombre de personnes autres que les échevins venaient au greffe, fournissaient des explications, et payaient une amende moindre que celle prévue normalement.

Un autre assistant-greffier à la Cour municipale, M. Alphonse Paquet, a témoigné lui aussi qu'il avait reçu des instructions de Louis-Philippe Gauvin d'accepter un paiement d'un dollar pour les cartes remises par les échevins. Il a également admis que d'autres personnes que les échevins pouvaient obtenir une amende moindre que la normale pour leurs infractions aux ré-

glements de la circulation, si elles fournissaient des explications acceptables.

"Les instructions venaient de M. Gauvin et non pas des échevins", a-t-il répondu à Me Lévesque.

REMISE DES ENQUÊTES DES AUTRES ECHEVINS

A l'appel du rôle, hier matin, les enquêtes préliminaires des autres personnes impliquées dans l'affaire de la Cour municipale ont toutes été remises.

Les causes de MM. Damase Blais, Arthur Juneau, Emilien Boissinot, Gaston Filibotte, Joseph Matte, Henri Gagnon, Gérard Hamel, Gonzague Champoux, Rodolphe De Blois, Louis-Philippe Gauvin, Jules Morncy et Marcel Laroché ont été remises au 15 mars prochain.

L'enquête de M. Paul-Henri Lafond a été remise au 13 avril, tandis que celle de M. Pierre Vallée au 21 avril. Dans le cas de M. Jean-Marie Lafleur, l'enquête préliminaire a été fixée au 16 mars pour procéder.

A l'ouverture de l'enquête de Joseph Conseiller, la Couronne a fait une demande pour qu'une commission rogatoire soit formée pour aller interroger l'ex-juge Rodolphe De Blois qui est retenu à son domicile, à Montréal, par la maladie.

La demande a été rejetée temporairement par le juge Pettigrew qui a demandé qu'on entende les autres témoins dans cette affaire.

L'enquête préliminaire de Joseph Conseiller se poursuit aujourd'hui.

Selon Mgr Raymond Lavoie

L'éducation sociale doit être accentuée dans les grandes communautés scolaires

Mgr Raymond Lavoie p.d., curé de Saint-Roch, à Québec, a déclaré hier soir, qu'à l'heure des grandes communautés scolaires modernes, il lui apparaît extrêmement important que les éducateurs mettent un accent sur l'éducation sociale de leurs élèves.

Mgr Lavoie qui prenait la parole à l'occasion de la "Semaine de l'éducation" devant un groupe de parents et de maîtres réunis à l'École Cardinal-Roy de Québec, a affirmé qu'il lui apparaît absolument nécessaire que, même s'ils sont déjà lourdement chargés par les programmes académiques, les éducateurs établissent dans leurs écoles de petites communautés de relais, dans le domaine des sports, de l'apostolat, de la musique ou de l'action sociale, par exemple, pour permettre aux jeunes d'accéder sans heurt à la grande société humaine, une fois leurs études terminées.

Mgr Lavoie qui traitait du "sens social" dans l'épanouissement de la personne humaine, a déclaré que l'on risque autrement de former des individus qui n'auront aucune ouverture sur le monde et des êtres menacés de devenir des mal adaptés sur le plan social.

Selon Mgr Lavoie, sur le plan humain, sur le plan professionnel comme sur le plan chrétien, tout homme a le devoir de découvrir autrui, de l'accepter et de s'intégrer à la communauté humaine pour y apporter sa quote-part de fraternité, d'initiative et de réalisations.

Tous les hommes étant liés les uns aux autres dans une fin ultime commune, Mgr Lavoie a déclaré que "l'homme qui n'est pas sociable n'est pas un homme, mais un être déchu, et encore moins un chrétien".

L'acheteur d'automobiles d'usage doit être attentif à la liste de services avant livraison. Cette liste comprend des sections sur l'intérieur, l'élevateur, le capot, les opérations, l'extérieur, l'essai sur route et après l'essai sur route.

Horoscope

MERCREDI LE 9 MARS 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) — Une journée fort remplie et très satisfaisante en général, pourvu que vous puissiez organiser votre travail et que vous sachiez exactement ce que vous voulez attendre. Surprise agréable.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) — N'en faites pas trop mais pensez à votre santé et ne vous inquiétez pas. Les perspectives sont en général très bonnes.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) — Des réunions agréables mais quel'un vous ennuiera un peu. Soyez ferme, c'est un moment important pour vous.

CANCER (21 juin - 20 juillet) — Tendance à faire du commérage et une certaine tension nerveuse. Contrôlez-vous et évitez les frictions. Ce qui vous ennuie n'est pas vraiment important et demain tout brillera de nouveau.

LION (21 juillet - 22 août) — Les choses sont fort prometteuses maintenant et vous serez satisfaits des résultats. Possibilité de faire un voyage.

VERGE (23 août - 22 septembre) — Certaines choses se réaliseront très bien si vous pouvez vous en occuper sans parti pris et en suivant votre bon sens.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) De petites contrariétés ne devraient pas vous troubler tellement car les perspectives demeurent brillantes. Succès considérable dans le domaine sentimental, mais soyez plus diplomatique.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) — Vous êtes enclin à exagérer au sujet d'une question personnelle et être jaloux sans raison. Surveillez votre santé et poursuivez vos projets.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) — Les perspectives sont très bonnes mais allez-y tranquillement et vous pourrez résoudre certains problèmes. Faites un voyage et recevez des visiteurs.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) — Vous êtes très nerveux et irritables. Rencontrez des gens qui partagent vos idées et essayez de vous détendre avec un passe-temps quelconque.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) — Vous êtes plein d'énergie et actif. Vous pouvez réaliser un tas de choses grâce à votre esprit d'initiative. Possibilité de rencontrer des gens très importants.

POISSONS (19 février - 20 mars) — Vous êtes de mauvaise humeur et vous devriez essayer de regagner la paix de l'esprit. Essayez aussi de voir les choses sous un meilleur angle.

POUR UNE PIZZA TRES BONNE... Appelez 522-5281 Livraison à domicile - PIZZA KING - 393 rue St-Jean

A VENDRE Florissant commerce pour dames avec clientèle établie, situé à Place Laurier, 1,600 p.c. ECRIRE A DEPT 2128, LE SOLEIL

à la T.V.

Table of TV programs for CFCM-TV (Canal 4), CKMI-TV (Canal 5), and CBVT-TV (Canal 11) for Mercredi.

Table of TV programs for CFCM-TV (Canal 4), CKMI-TV (Canal 5), and CBVT-TV (Canal 11) for Jeudi.

GERANT D'USINE Salaire initial jusqu'à \$16,000. Le Poste... Une compagnie à usines multiples dans le domaine du raffinage des métaux... Le Candidat... Ingénieur professionnel, il a choisi la gerance de la production...

Jerry Cotton marabout romans policiers

MERCREDI, JEUDI TV schedules for CFCM-TV, CKMI-TV, and CBVT-TV.

ALORS PROFITEZ DES AGENTS GARANTISSANT VOTRE SÉCURITÉ SUR L'ACHAT D'UNE AUTO USAGÉE. CHAMPLAIN AUTO-FORD INC. 777 BOUL. CHAREST O. QUEBEC / 681-0611

Impôt foncier municipal Large part à Québec

La ville de Québec recevra, en 1966-67, une part importante d'une somme de \$1,500,000 prévue pour la première fois dans les prévisions budgétaires du ministère des Finances pour des subventions en guise d'impôt foncier municipal.

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré devant la Chambre, hier soir, alors qu'il était question de la Commission d'Aménagement de la capitale que cette somme sera versée en plus d'un autre montant de l'ordre de \$250,000.

Conformément à l'une des recommandations de la Commission Bélanger, il s'agira du premier paiement de taxes municipales à la ville de Québec par le gouvernement provincial.

M. Lesage n'a pu préciser quelle sera exactement le montant parce que, dit-il, l'évaluation des propriétés gouvernementales à Québec n'est pas complétée.

Il a ajouté, cependant, que la ville de Québec recevra une partie du million et demi de dollars suivant le pro rata de la population.

Le premier ministre a signalé, de plus, que le gouvernement a pris la décision de continuer à verser à la ville de Québec, dans les années à venir, la somme annuelle de \$250,000 qu'il lui verse depuis 10 ans en vertu d'une entente touchant le remboursement d'une dette d'assistance sociale.

Cette entente se terminait cette année.

M. Lesage a rappelé en outre que son gouvernement a versé à la ville de Québec une somme de \$1,250,000 depuis 1961-62 pour la construction du boulevard Champlain, une somme de \$1,306,000 depuis 1962-63 pour l'acquisition des propriétés nécessaires à l'élargissement du boulevard Saint-Cyrille dans l'aire No 3 et que d'ici le 31 mars prochain, il versera un montant de \$400,000 pour l'achat du vieux hôtel Montcalm, situé Carré d'Youville.

Le chef du gouvernement a cité ces chiffres en réponse aux attaques de l'Opposition unioniste prétendant que le gouvernement du Québec n'avait pas aidé la ville de Québec comme il aurait pu le faire au point de vue financier.

Je ne connais pas l'endroit, dit J. Lesage

Je ne connais pas l'endroit en question", a répondu le premier ministre Jean Lesage au député unioniste Gabriel Loubier lorsque celui-ci lui a demandé s'il avait pris connaissance de la dernière suggestion du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

M. Lamontagne a suggéré, lundi, que l'on transforme le Morrin's College pour en faire la résidence officielle du lieutenant-gouverneur du Québec.



Mlle MIREILLE COMTOIS, à l'extrême gauche de la photo, témoigne durant l'enquête présidée par le Dr Claude Drouin, coronar du district de Québec (au centre); elle a été longuement interrogée par Me Anatole Coriveau, procureur en chef de la Couronne (à l'extrême

droite). Mlle Comtois, qui a témoigné assise, porte à la figure des traces de brûlures qu'elle a subies dans l'incendie de Bois-de-Coulonge, le 21 février, qui a causé la mort tragique de son père, M. Paul Comtois, 21e lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Enquête du coroner sur l'incendie à Bois-de-Coulonge

Verdict de mort accidentelle

Par André BELLEMARE

Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier soir, en rapport avec la mort de l'ex-lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois, qui a péri dans l'incendie de sa résidence officielle, le 21 février, à l'âge de 70 ans.

Après n'avoir délibéré qu'environ une minute, au terme d'une enquête qui a duré plus de cinq heures d'affilée, les cinq jurés ont toutefois déploré la carence du réseau actuel de protection contre l'incendie, à Bois-de-Coulonge.

Le Dr Claude Drouin, coronar du district de Québec, qui présidait l'enquête, a exprimé ses regrets quant à l'absence d'un dispositif spécial d'alarme qui aurait pu relayer directement le domaine vice-royal au service

de protection contre l'incendie de la ville de Sillery.

L'un des 19 témoins appelés à comparaître, M. Gérard Tobin, directeur du service de police et d'incendie de cette ville, avait plus tôt démontré l'insuffisance du réseau d'aqueduc alimentant les bouches d'incendie de Bois-de-Coulonge.

"Nous manquions d'eau pour les boyaux que nous pouvions mettre en service", a dit M. Tobin, qui a dirigé les pompiers dans la nuit du 20 au 21 février. "Si nous avions eu plus de pression d'eau, nous n'aurions pu sauver le château, mais les quartiers des domestiques seraient aujourd'hui intacts", a-t-il commenté.

Le directeur du service de police et d'incendie de Sillery a maintenu que son personnel était suffisant, qu'il avait fait diligence pour se rendre sur les lieux du sinistre et qu'il avait même appelé les pompiers de Sainte-Foy et de Québec à son aide. "J'ai cependant dû renvoyer une grande échelle que j'avais fait venir de Sainte-Foy, parce que nous disposions de trop de boyaux relativement au réseau d'aqueduc de Bois-de-Coulonge."

M. Tobin a rappelé qu'à la suite de remarques répétées de sa part, le ministère des Travaux publics, responsable du dispositif de protection contre l'incendie de ce domaine, propriété de la province, avait changé les bouches d'incendie à deux reprises, à la fin de 1963 et au début de 1964, de manière que les pompiers de Sillery puissent s'en servir en cas d'incendie.

LA PERMISSION DU MAIRE

Auparavant, M. Tobin a déclaré que la première alarme avait été donnée par téléphone, vers minuit et six minutes, par un employé de Bois-de-Coulonge.

Mlle Mireille Comtois, 35 ans, fille du lieutenant-gouverneur, a pour sa part averti les pompiers de Sillery de l'incendie vers 12 h 20, avant qu'on ne la transporte à l'hôpital Jeffrey Hale pour des brûlures subies au visage.

Avant d'appeler les pompiers de Sillery, Mlle Comtois aurait tout d'abord rejoint le Service

des incendies de Québec, où on lui aurait répondu "d'appeler tout d'abord les pompiers de Sillery, parce qu'il faut la permission du maire pour aller combattre un incendie ailleurs."

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, était alors à Halifax, où il venait d'inaugurer la Semaine du Canada français, à l'université Dalhousie.

Un peu plus tard, quand M. Marcel Guillemette, maître d'hôtel au Bois-de-Coulonge, l'a conduite à l'hôpital, on aurait fait la même réponse dans un poste de pompiers de la rue Marie-Rollet où M. Guillemette

descendit pour demander de l'aide.

LA CAUSE PROBABLE

La cause probable de l'incendie de la demeure vice-royale serait la formation d'un arc électrique, dans une chambre froide située dans le sous-sol, sous le plancher du vestiaire du rez-de-chaussée, près de la porte principale de la résidence, selon M. Bernard Péclet, chimiste à l'emploi de l'Institut médico-légal de Montréal.

M. Péclet, qui s'est rendu sur les lieux du sinistre, dans la

(Suite à la page 4)

Deux organisations syndicales se disputent les faveurs des employés des services extérieurs de la ville

Deuxième scrutin secret, le 11 mars

Deux organisations syndicales livrent une course acharnée auprès des employés des services extérieurs de la ville de Québec pour obtenir leur faveur, le 11 mars prochain, alors qu'aura lieu le second scrutin secret pour désigner le syndicat qui négociera pour eux la prochaine convention collective, le premier scrutin ayant été contesté et les résultats n'ayant pas été suffisamment probants de l'avis de la Commission des relations ouvrières.

Il s'agit du Syndicat national catholique des employés municipaux du Québec Inc., syndicat indépendant qui groupe au dire des dirigeants de cet organisme, 4,000 membres et qui représente les employés de la ville de Québec depuis 15 ans, et le Syndicat canadien de la Fonction publique, local 902, affilié à la F.T.Q., qui groupe 15,000 membres au Québec, selon les informations fournies par M. Maurice Gaulin.

Les deux organisations syndicales ont tenu une assemblée d'information, hier soir. L'une, celle du Syndicat national catholique des employés municipaux du Québec Inc., avait lieu au Centre Durocher. Le président général, M. René Bélanger, était présent. La seconde réunion avait lieu à la salle pa-

roissiale de Saint-Malo. M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a expliqué aux travailleurs présents ce qu'est la F.T.Q. et quelle force elle représente, alors que le slogan développé par M. Bélanger était: Garder votre syndicat qui a fait ses preuves depuis 15 ans.

LE PREMIER VOTE

Le premier vote eut lieu le 29 novembre 1965. Le Syndicat canadien de la Fonction publique (F.T.Q.) avait semblé alors remporter un vote légèrement majoritaire, soit de 440 votes contre 389 pour le Syndicat de M. Bélanger. Ce dernier a alors demandé un recensement des votes qui a eu pour résultat de diminuer la majorité de la F.T.Q. à tel point que la Commission des relations du Travail trouvant les résultats non probants, ordonna un nouveau scrutin.

C'est donc 837 employés des Services extérieurs de la ville de Québec qui seront appelés à voter pour l'un ou l'autre des deux syndicats, le 11 mars, c'est-à-dire à choisir entre le Syndicat national catholique des employés municipaux de Québec Inc. (indépendant) et le Syndicat canadien de la fonction publique, local 902 (F.T.Q.).

Restructuration du service de la police

Projet présenté au maire Lamontagne

Par Lucien BOUCHARD

Les membres du comité exécutif de la ville de Québec et le chef de police Gérard Girard sont préoccupés, de ce temps-ci par le problème de la réorganisation et de la restructuration du service de police qu'entraînera la centralisation dans le futur immeuble du parc Victoria.

Le chef de police de Québec vient de soumettre au maire Gilles Lamontagne un projet de réforme du service de police inspiré étroitement du rapport soumis par le chef intérimaire Roger Lemire en 1964, selon M. Lamontagne. Ce rapport du chef Girard ne sera rendu public que lorsque le comité exécutif en aura terminé l'étude.

Le maire de Québec a déclai-

ré, hier, que les fonctions seront réétudiées et il croit qu'il sera nécessaire de prévoir l'utilisation maximale des effectifs équipement - hommes actuels avant de les augmenter.

D'ailleurs, la centralisation du service qui entraînera la fermeture des postes de police actuels, libérera de certaines tâches plusieurs membres de la police qui devront être affectés à d'autres tâches: opérateurs de radio, secrétaires etc. De ce côté, le maire Lamontagne entrevoit une économie.

Le rapport présenté par l'ex-chef Lemire était demeuré lettre morte parce que, a expliqué le maire, hier, il préconisait alors des transformations trop radicales dans l'immédiat impliquant des injustices envers certains membres hiérarchiques de la sûreté.

En sortant ce rapport des oubliettes, il semble que le chef

Girard, du moins d'après ce qu'a laissé entendre hier M. Lamontagne, en a arrondi les angles, a adouci certaines mesures pour les rendre applicables sans causer préjudice à l'équipe actuelle.

MAISONS A LOUER jumelées - neuves chauffées

- 6 pièces plus
- Salle de jeux
- 2 salles de bain
- Souderie
- Foyer
- Grande cour arrière en pelouse
- Stationnement
- Presécole, Université

996 rue Duchesneau, Ste-Foy
Informations: Roger Lacroix
653-3183 681-1237
W. LÉGARE INC.

La violence est dépassée

"Le séparatisme violent est dépassé" a déclaré hier le maire Gilles Lamontagne en disant qu'il ne voyait pas la nécessité d'augmenter les effectifs policiers dans la vieille capitale pour 1967, année de la célébration du Centenaire de la Confédération.

Plus tôt, le chef de police, M. Gérard Girard, dit qu'il avait demandé aux édiles l'engagement d'une cinquantaine de nouveaux policiers pour 1967 parce que les deux événements majeurs canalisent à Québec un flot accru de visiteurs: l'Expo '67 et la commémoration de la Confédération. "Personne ne peut dire comment cela va se passer", dit le chef Girard.

Le maire Lamontagne pour sa part, dit qu'il ne prévoit pas de troubles, les indépendantistes ayant autre chose à faire que de poser des actes de violence. D'ailleurs, à son avis, les opinions ont beaucoup évolué et tout le monde, en parlant surtout des hommes politiques en place, sont d'accord pour vouloir une nouvelle constitution.

"Je ne pense pas, dit M. Lamontagne, que les fêtes qui marqueront le Centenaire de la Confédération soient des occasions de troubles. Il est possible que des groupes indépendantistes manifestent pour faire connaître leur point de vue. C'est leur droit et nous ne les empêcherons pas en autant qu'ils manifestent dans l'ordre. Si des difficultés se présentent, nous pourrions avoir recours à l'armée."

Le maire a conclu que les problèmes financiers inquiètent davantage et que c'est aussi une question budgétaire qui incite l'administration à réviser les effectifs policiers de la capitale.

Le chef Girard, pour sa part, demeure sous l'impression que sa demande sera prise en plus sérieuse considération une fois le service démenagé dans ses futurs locaux et la restructuration du service amorcée.

MAGNIFIQUES BUREAUX A LOUER
(en tout ou en partie)
LOCAL SITUÉ AU-DESSUS DE LA NOUVELLE BANQUE ROYALE
Coin St-Vallier, des Oblats, Mazenod
TEL.: 527-2564

COMPTABLE

La Commission scolaire régionale De Tilly recevra d'ici le 21 mars 1966 des applications pour le poste de comptable.

Les candidats devront avoir complété des études secondaires avec spécialisation appropriée, être C.A. ou C.G.A., et fournir des références avec "curriculum vitae" bien détaillé donnant le résumé de ses connaissances et de son expérience.

Les applications doivent être adressées à:
J. SAUVEGAGEAU, c.c.
C.P. 244,
STE-FOY, QUE. 10.

TOUTE APPLICATION DEMEURE CONFIDENTIELLE

Seulement 4 jours
de 3 h. p.m. à 10 h. p.m. tous les jours

H. DARWIN
PRESENTE
POUR LA HUITIEME ANNEE
Exposition et vente
125 PEINTURES
ORIGINALES A L'HUILE
d'un groupe reconnu de
17 ARTISTES EUROPEENS
ET COLLABORATEURS

Malgré l'augmentation des prix partout, nous sommes encore en mesure de maintenir nos bas prix pour cette exposition parce que nous préférons vendre plus de tableaux à des prix populaires que très peu à des prix élevés.

Conséquentement, le choix cette année est immense. Notre collection comprend de magnifiques paysages et tableaux marins, d'intéressantes scènes et esquisses de villes ainsi que de belles natures mortes et des dessins de fleurs de style traditionnel ou contemporain.

Dimensions	Prix du cat.	Prix de vente
13x15	\$ 45.00	\$16.00
17x21	\$ 65.00	\$22.00
21x25	\$ 75.00	\$26.00
24x32	\$ 85.00	\$28.00
24x32	\$115.00	\$38.00
28x36	\$175.00	\$58.00
29x41	\$225.00	\$75.00
28x52	\$250.00	\$85.00

LES CADRES SONT COMPRIS DANS CES PRIX

SALLE DE COMITE
CHATEAU FRONTENAC QUEBEC
dernier jour le samedi 12 mars

Admission gratuite Catalogue gratuit

La route du Vallon: Sainte-Foy s'en prend à Laval

PAR JACQUES DUMAIS

Doit-on défendre l'accès à la route du Vallon ou simplement

rédigé une seconde affiche qui se lirait à peu près comme suit: "Attention, circulez à vos risques sur cette artère de plus en plus dangereuse pour votre véhicule".

Telles sont les questions que se posent les membres du conseil de Sainte-Foy qui demeurent dans l'expectative qu'un "sage procureur" de la Cité universitaire", selon une ex-

pression du maire Carter, produise un document essentiel à l'aménagement de cette route en une voie carrossable et dépourvue de piscines naturelles.

Des trous, des trous, et encore des trous! ce sont les seuls objectifs autour desquels les automobilistes doivent diriger leurs véhicules pour ne pas l'abîmer.

On ne peut entreprendre quelque travail que ce soit avant que la période de dégel complet ne soit arrivée. Mais les édiles craignent fortement qu'un retard apporté à l'expédition du fameux document en provenance de l'Université Laval n'empêche le début des travaux au printemps prochain.

Sitôt ce texte de loi rédigé en bonne et due forme, et autorisant la cession d'une partie de cette route à l'administration de Sainte-Foy, les employés municipaux seront en mesure de parachever l'infrastructure et la superstructure de cette voie en 90 jours seulement.

Les membres du conseil cependant (surtout l'échevin J.-Conrad Rioux), trouvent regrettable que tant de gens croient que c'est de leur faute si des délus sans cesse répétés ont été apportés à cet aménagement dont on parle depuis au moins trois ou quatre ans.

Ces travaux auraient été effectués depuis longtemps n'eût été la "lenteur administrative" des autorités de l'Université Laval, a-t-on dit.



Nouvelle adresse: 2480, 1re Avenue

DOMINION ROYAL

Enfin du vrai service

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- BALANCEMENT
- TOUT ACCESSOIRE

DAIGLE TIRE
SERVICE LIMITEE

2480, 1re AVENUE
529-9645

Deux principaux centres ...

(Suite de la première page)

des Affaires municipales se trouvent situés tous deux à proximité.

M. Lesage a noté encore que ce terrain est suffisamment vaste pour permettre éventuellement d'autres constructions.

Il a ajouté que l'on envisage également la construction d'un nouvel immeuble pour la Sûreté provinciale sur un terrain situé à proximité de la prison des femmes, laquelle donne sur le boulevard Saint-Cyrille et la rue Painchaud, à la limite de Québec et Sainte-Foy.

LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Quant à la Cité Parlementaire d'après-projet, située dans l'aire No 3, M. Lesage a dit qu'elle s'augmentera, sur le côté sud du boulevard Saint-Cyrille, à l'ouest des édifices "D" et "E" actuels, d'un édifice pour le ministère de l'Éducation et d'un autre pour le ministère de la Famille et du Bien-Être social.

En face, de l'autre côté du boulevard Saint-Cyrille, s'élèvera un vaste ensemble domiciliaire et commercial dont les travaux débuteront au printemps. M. Lesage a dit avoir conféré, lundi, avec les procureurs de la société qui doit procéder à cette réalisation et avoir obtenu l'assurance que les travaux de démolition, d'excavation et de terrassement nécessaires seraient entrepris au printemps.

En ce qui concerne la construction des édifices de l'Éducation et du Bien-Être social, le premier ministre a révélé que le Comité directeur, formé des doyens des facultés d'architecture de trois universités et présidé par M. Gabriel Desroches, architecte, doit présenter prochainement des recommandations touchant la hauteur de ces immeubles de même que leur style architectural.

Il a expliqué que ce comité directeur a dû modifier les normes des plans préliminaires qui avaient été préparés par les architectes afin de tenir compte de l'harmonie de l'ensemble au point de vue style et au point de vue profilé en raison de la dénivellation de terrain qui existe.

STATIONNEMENT

M. Lesage a dit, de plus, que les plans devront tenir compte d'espaces de stationnement en nombre suffisant, tant en surface qu'en souterrain pour accommoder tous les employés du gouvernement et les visiteurs qui viennent au Parlement.

Le premier ministre a révélé ne pas tenir tellement compte des critiques et des craintes exprimées récemment dans les journaux au sujet de l'absence d'espaces de stationnement à proximité du nouvel édifice de la Place des Arts à Québec.

Un vaste quadrilatère, situé en face, derrière l'édifice actuel de la Sûreté provinciale, dit-il, pourra recevoir autant que 500 à 600 voitures en plus de l'espace qu'il y aura près de l'édifice de ce Centre culturel.

DIGNITÉ ET BEAUTE

Enfin, M. Lesage a expliqué qu'en confiant le soin à un comité directeur d'aviser le gouvernement sur les composantes de la Cité parlementaire, on a voulu s'assurer les meilleures compétences pour faire de la capitale du Québec une belle ville, une ville digne de la capitale du Québec.

Il a dit que c'est dans cet esprit que d'ici quatre ans, par le truchement du ministère des Affaires culturelles, on aura procédé à la restauration de la Place Royale, l'un des sites historiques les plus pittoresques de l'Amérique du Nord.

Quant au Québec moderne, dit-il, en ce qui concerne le gouvernement est concerné, nous sommes déterminés à faire ce qu'il faut pour aider la ville de Québec financièrement parce que celle-ci, à cause des structures de son assiette fiscale, a plus besoin d'être aidée que d'autres villes de la province.

Enseignement spécialisé ...

(Suite de la première page)

cours des derniers jours, n'avaient été qu'une revue des clauses déjà acceptées de part et d'autre.

Aucun travail sérieux n'a été fait, a-t-il dit, sur les véritables clauses qui constituent l'impasse: celle des salaires et de la sécurité d'emploi.

Selon le président du S.P.E.Q. le gouvernement, dans certains cas, voudrait que ses professeurs de l'enseignement spécialisé soient rémunérés à des salaires moindres que ceux versés aux professeurs des régionales.

EFFORTS MINES

M. Sabourin a ajouté que cette façon d'agir du gouvernement minait toutes les réformes que ce dernier voulait intégrer dans le système d'enseignement qu'il tente d'instaurer depuis cinq ans. Il voudrait améliorer la qualification des maîtres et promouvoir les institutions qui se chargent de leur formation, mais leur enlève les outils pour ce faire, a-t-il dit.

"Les négociations que nous conduisons actuellement avec le gouvernement et le ministère de l'Éducation sont en effet en train de nous confirmer que la magie des grands mots (Opération 65, Opération enseignement, COREPS) est vaine quand il s'agit de négociations."

M. Sabourin a enfin noté que les professeurs de l'enseignement spécialisé veulent avoir l'assurance que leurs professeurs employés par le gouvernement travailleront dans les écoles subventionnées par l'État.

Le président du S.P.E.Q. a souligné que si l'arrêt de travail était effectivement déclenché, les élèves n'en souffriraient guère parce que, a-t-il dit, chaque professeur aura pris soin de remettre à chacun un programme détaillé avec toutes les indications nécessaires pour poursuivre ses études en suivant le programme normal à domicile.

M. Sabourin a noté que la question des services essentiels soulevée par le gouvernement qui avait déclaré que la grève dans l'enseignement spécialisé causerait un tort irréparable aux élèves, à ce temps de l'année, avait été soumise à la Commission des relations de Travail.

"Celle-ci, a-t-il dit, n'a jamais répondu à notre demande et ne nous a pas convoqués pour entendre nos revendications à l'encontre des prétentions gouvernementales."

Le cardinal Léger n'est ...

(Suite de la première page)

vateurs sont parvenus à cette explication. Ils ont en effet remarqué que la plupart des membres, bien que pouvant être facilement classés comme progressistes ou conservateurs, n'ont pas encore carrément exposé leurs opinions sur le sujet.

Sept cardinaux et neuf archevêques constituent la commission sur la limitation des salaires.

A BOSTON
GRATIS
STATIONNEMENT
INTERIEUR, 24 HEURES
AU NOUVEL HOTEL
AVERY
Toutes chambres avec bain privé
et TV. Air climatisé. Prix raisonnables.
Écrivez pour brochure.
ARGENT CANADIEN AU PAIR
PLAN FAMILIAL
EN FACE DU "COMMON"
RUES AVERY & WASHINGTON,
HU 2-800
Voyez votre sympathique agent
de voyage

LES AVENTURES DE DUPÈRE

Des marguilliers émettent ...

(Suite de la première page)

guilliers et des paroissiens, l'émission des reçus de charité se fait de la façon suivante:

On enregistre d'abord les montants versés pour la part de Dieu, en moyenne un dollar par semaine, ce qui totalise \$60 pour l'année; les honoraires de messe, et les aumônes spéciales, pour la lampe du sanctuaire, par exemple, ce qui ne dépasse guère une dizaine de dollars, habituellement; et les sommes versées à la Fabrique comme capitation, ce qui est de \$10.00 par famille, et une moyenne de \$1.00 en aumônes pour la quête dominicale, ce qui totalise environ \$50 par année. Somme toute, les reçus pour dons de charité émis à Saint-Denis, ne dépassent rarement les \$180.00, ce qui ne manque pas de choquer certains paroissiens...

Les marguilliers qui ont décidé de cesser de jouer un rôle figuratif et de devenir intégralement les administrateurs de la paroisse, au sens plein de la loi, admettent cependant que le plus simple serait que le fisc accorde une réduction générale de 10% à tous les contribuables pour dons de charité...

Ils affirment eux-mêmes que leur initiative n'est pas une question de zèle, mais un service qu'ils rendent aux paroissiens, car bon nombre d'entre eux qui se sentaient autrefois gênés de demander un reçu de charité à leur curé, et qui, pour cette raison, devaient se contenter de la déduction uniforme de \$100 sont maintenant bien aises de se prévaloir d'une déduction de \$180 à \$200 qui, additionnée aux cotisations syndicales et professionnelles, constitue un déductible appréciable.

Mais certains autres sont mécontents. Et les marguilliers n'ont pas la tâche facile de les inviter à se tourner vers les principaux intéressés pour les reçus pour dons de charité aux missions, oeuvres sociales et autres oeuvres qui ne sont pas du ressort de l'administration paroissiale...

Voie surélevée de ...

(Suite de la première page)

un problème, celui de la présence sur son territoire d'institutions hospitalières, éducatives et gouvernementales qui lui occasionnent des dépenses en services et ne lui rapportent pas les revenus qu'elle pourrait retirer de d'autres établissements.

Nous voulons stimuler le gouvernement à l'action, dit-il, loin d'être jaloux parce que le gouvernement veut consacrer de l'argent pour la ville de Québec. Bien au contraire nous croyons que la ville de Québec, la capitale du Québec, doit être un joyau dont tous les québécois s'enorgueillissent.

La capitale, dit-il, enfin, appartient autant aux citoyens de Saint-Pie de Bagot qu'à ceux de Québec.

Enquête du coroner ...

(Suite de la page 3)

matinée qui suivit l'incendie, pour tenter d'en découvrir la cause, a éliminé la possibilité d'une explosion due à de la dynamite ou à un mélange gazeux, ainsi que la probabilité d'une grossière négligence de l'action d'une cause naturelle ou d'une cause accidentelle, ou d'un crime manifeste d'incendie.

Le Dr Richard Authier, pathologiste médico-légal de Québec, a pour sa part déclaré que le cadavre retrouvé dans la demeure vice-royale, vers 2h15 de l'après-midi, le 21 février, a été identifié par présomption comme celui de M. Paul Comtois, puisque le lieutenant-gouverneur était la seule personne manquant à l'appel.

Ce corps, très mutilé et carbonisé par l'incendie, était sans tête, sans bras ni jambes. Une expertise du sang de ce cadavre démontrerait que M. Comtois est mort par asphyxie due au monoxyde de carbone.

M. Brian Turpin, 38 ans, pompier de Québec qui découvrit le cadavre, du côté est de l'aile principale de la résidence en ruines, à quelques pieds seulement de l'endroit où s'élevait la chapelle de Bois-de-Coulonges, a déclaré qu'il a trouvé une petite boîte et un morceau de métal en or près de ce corps.

Mlle Mireille Comtois a pour sa part dit qu'elle avait vu son père se diriger vers le sanctuaire, immédiatement après qu'il lui eut intimé l'ordre de sauter hors de l'édifice en flammes en passant par une fenêtre du premier étage.

M. Gilles Lamothe, enquêteur au Service de Santé du Québec, a lu une déclaration écrite et assermentée que lui a faite Mme Comtois, épouse de feu le lieutenant-gouverneur. Cette déclaration lui a été faite à la résidence de M. Jean Comtois, le 3 mars, en présence de deux agents de la Sûreté provinciale.

Mme Comtois y raconte les événements entourant la mort tragique de son époux, qui avait

M. Cardin a passé la ...

(Suite de la première page)

un long repos. La même réponse leur fut donnée en ce qui concerne son absence en Chambre et à la réunion du cabinet.

Le premier ministre Pearson, pour sa part, interrogé à sa sortie de la réunion du cabinet a déclaré qu'il n'avait pas reçu la démission de M. Cardin et qu'il s'attendait pas non plus à la recevoir. L'AFFAIRE MUNSINGER

Le premier ministre Pearson a apposé son veto aux suggestions voulant que "l'affaire Munsinger" soit incluse dans l'enquête sur le congédiement de George Victor Spencer de son poste de fonctionnaire au ministère des Postes.

Répondant à une question du leader créditiste, M. Réal Caouette, M. Pearson a ajouté que l'ordre en conseil du cabinet sur les prérogatives de l'enquête ne faisait nullement mention de l'affaire Munsinger. On se rappellera que l'affaire Munsinger a été mise à jour vendredi dernier au cours d'une èpre discussion entre le leader de l'opposition, M. John Diefenbaker et le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin sur le congédiement de Spencer.

La controverse de ces derniers jours a mis en lumière le

déploiement sans précédent de la rhétorique vitriolique de M. John Diefenbaker dont M. Cardin a fait les frais.

M. Diefenbaker avait déclaré, lorsqu'il était premier ministre en 1962: "Le Parlement n'est pas une institution de troisième ordre menée à la légère. Tout ce qui s'y dit est écrit et l'on s'en souvient."

Il ne faisait pas mention du discours prononcé quelques mois plus tôt par M. Cardin, mais il demeure qu'il n'a jamais oublié les propos du député.

Le député de Richelieu-Verchères s'est attaqué à M. Diefenbaker, le traitant de tous les maux. Il a d'ailleurs été obligé de retirer certaines phrases de son discours devant les vociférations des conservateurs.

Selon lui, M. Diefenbaker était un "démagogue et un arrogant" ayant recouru "aux insinuations personnelles, aux demi-vérités et aux sophismes".

Dans l'âme du premier ministre d'alors "brûlerait la flamme de l'envie" parce qu'il n'aurait pas pardonné à M. Pearson d'avoir remporté le prix Nobel de la Paix.

Le député Cardin avait de plus accusé M. Diefenbaker d'avoir été coupable "d'une vulgaire prévarication ayant de forts relents de la plus vile forme de McCarthisme".

M. Bellemare s'en prend ...

(Suite de la première page)

il. C'est un nid à patronage que cette commission".

Tout ce que cette commission a trouvé à faire depuis 1961, dit-il en substance, ce fut de nommer des comités, des sous-comités, de faire des études, de faire faire des rapports sur papier mais elle n'a rien fait dans le concret.

M. Bellemare a cité l'appui de ses prétentions les trous béants du boulevard Saint-Cyrille et les maisons abandonnées qui le borde pour finalement conclure qu'il n'y a rien eu de fait du Collège parlementaire au cours des cinq dernières années.

ANNONCE

Enfin ... UN DENTIER confortable

Le vôtre! Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dans vous saupoudrez légèrement vos dents, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne surt pas assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

RIVE-SUD NOUVELLES
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

COSETTE

Me permettez-vous de passer la première. Je veux racrocher au nez de mon ami!

À BOUT MICHELE TURPIN FERRIER GLADYS PARIKER 9-66

Désintéressement des jeunes ...

(Suite de la première page)

quels la jeunesse étudiante, par exemple, a souscrit au cours des récentes années gravitent paradoxalement autour de deux pôles extrêmes mais non nécessairement extrêmes: un nationalisme québécois qui confine volontiers au séparatisme et un internationalisme qui, chez nous comme en maints autres pays, renverse les notions traditionnelles de patrie et de patriotisme. Entre ces deux pôles, le fédéralisme, le canadienisme semblent ne constituer, dans l'esprit d'une forte

proportion de nos 18-25, qu'un "no man's land" où n'erre plus que l'arrière-garde de la reine Victoria. Ce n'est pas là un jugement de valeur, c'est une constatation, de dire M. Gervais.

M. Gervais s'est dit cependant impressionné par le niveau de scolarisation qui caractérise les effectifs séparatistes et par l'éventail de professions que l'on y trouve. Je doute, dit-il, que l'Action libérale nationale ou le Bloc populaire, par exemple, aient pu se réclamer d'un tel étiaje intellectuel ou social.

DEVENEZ PLUS CONFIAINT EN VOUS-MEME GRACE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANCAIS



DALE CARNEGIE auteur du livre "Comment se faire des amis"

- Soyez parfaitement à l'aise devant tout groupe
- Devenez un meilleur vendeur de vos idées
- Améliorez votre mémoire, retenir les noms
- Augmentez votre revenu
- Devenez positif

ASSISTEZ A UNE SOIREE EXPLICATIVE GRATUITE

JEUDI - VENDREDI, LE 10-11 MARS à 8h. p.m. MOTEL DU BOULEVARD LAURIER (boul. Laurier au Rond-Point) SALLE GRAND BOULEVARD

POUR INFORMATIONS: Québec: R. Langlais 656-0891, 653-2335 F. Paquet 681-5244 Montréal: J. de Bellefeuille VI 5-5264

C'EST MAINTENANT LA SAISON IDEALE POUR OFFRIR A TOUTE LA FAMILLE UN ORGUE

HAMMOND

★ NOUVEAUX MODELES ★ NOUVEAUX STYLES ★ NOUVELLES CARACTERISTIQUES

Ci-contre, le modèle d'Orgue Hammond présentant les plus passionnantes tonalités de percussion pré-harmonisées: carillons, guitare, marimba, xylophone, banjo, et le son de la harpe. Réalisme étonnant des nombreux effets de percussion.

Les tirettes harmoniques peuvent être ajustées de façon à produire des milliers de sons différents.

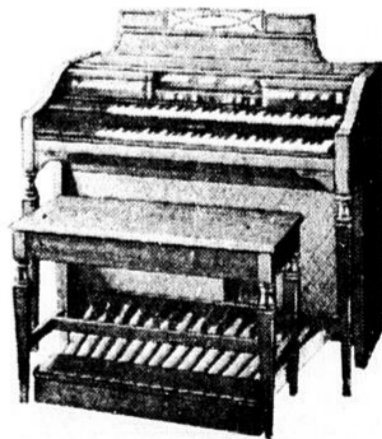
Voyez notre superbe sélection des nouveaux orgues Hammond dans notre chic salon de démonstration.

Puissance 50 Watts. Six nouvelles voix théâtrales préajustées, 10 degrés de vibrato.

Autres modèles à compter de: **\$795.**

Stationnez à nos frais au Garage Côte du Palais.

LA CIE **Willis** 1095, ST-JEAN Québec Tél.: 524-3573 LIMITEE FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE



SERIE E-100

Mémoire des Cercles de Fermières au Conseil supérieur de la Famille

Proposition de la mise sur pied d'un Service de Consultation familiale dans les grands centres

N.D.L.R. — Voici la troisième tranche du mémoire général des Cercles de Fermières d'après les remarques présentées par les Cercles de Fermières au Conseil sup-é et suggestions de ceux-ci, reflète la pensée d'au-delà du Conseil de la Famille. Ce travail, préparé par le conseil 45.000 femmes du Québec qui forment ce mouvement.

Si la création de tribunaux pour les affaires familiales est à souhaiter, — supposer que l'élaboration des lois se fasse en fonction de la famille, — nous préconisons la mise sur pied d'un Service de consultation familiale dans chacun des grands centres de la province service comprenant psychologue, sexologue, travailleur social, spécialiste en gestion financière et ménagère, de même que toute autre personne préparée en vue d'aider les couples et les familles. Les tribunaux pourraient intervenir ensuite, mais seulement dans les cas désespérés.

Actuellement, les agences sociales ne s'occupent que des foyers-problèmes. Or combien de couples ont aussi des difficultés qu'il serait facile de résoudre dès qu'elles surgissent si nous avions les services nécessaires. Entre les pauvres, qui recourent aux agences actuelles de Service social, et les riches, qui peuvent se procurer l'aide psychiatrique voulue, il y a les couples qui appartiennent à la classe moyenne. Ce sont les plus démunis. Vu qu'ils forment une grande partie de la population, c'est eux qu'il faut s'empresse d'aider.

Déjà des organismes tels que "L'Union des familles", les "Foyers Notre-Dame", le "Service d'Orientation des Foyers", les "Équipes de Foyers", et bien d'autres, aident les couples; mais on peut dire qu'ils traitent plutôt avec une élite ayant trouvé, ou cherchant à trouver une certaine stabilité. Ces associations mixtes ont su créer un climat propice au dialogue entre époux, puis entre parents et enfants. La structure toute entière des relations familiales s'en trouve ainsi améliorée.

FEDERATION DES GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE FAMILIALE

Nous croyons donc que ces groupements d'action sociale familiale, qui parviennent si bien à atteindre leurs objectifs, auraient intérêt à se fédérer, de

façon à devenir une puissance influente auprès du Gouvernement lorsqu'il s'agit d'élaborer quelque politique familiale, et aussi une force auprès des corps intermédiaires — sociétés publiques et privées, — ou trop souvent on fait fi du respect de la personne humaine.

Chez nous malheureusement, tous ces groupements travaillent de façon individualiste et non-coordonnée. Les mouvements d'apostolat laïque, les syndicats ouvriers, les associations parents-maitres, les oeuvres de loisirs, les mouvements féminins comme le nôtre, auraient profit à communiquer afin de contribuer à servir efficacement les intérêts de la famille.

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES; PLACES PUBLIQUES

Prise à part, la famille a peu

de chances de faire entendre sa voix. Elle y parviendra par le truchement de ces organismes. Tous ceux qui s'occupent d'oeuvres sociales s'étonnent de l'isolement dans lequel vivent, de nos jours, les familles et les individus, cela en dépit de l'avènement de la télévision et de la multiplicité des centres urbains. Les relations familiales n'étant plus ce qu'elles étaient autrefois, l'individu a besoin du contact d'un groupe communautaire pour conserver ou pour réacquiescer le sens du dialogue.

Chaque paroisse devrait être munie d'un centre d'accueil ou pourraient discuter ouvertement les problèmes de la famille et de l'éducation, d'une "place publique" où l'on se sente chez soi. Tous les mouvements mentionnés ci-dessus peuvent organiser des soirées d'étude, des conférences, des séances de projection, etc., suivies de forum. Mais encore faut-il avoir un local! Les bibliothèques municipales, dont les Cercles de Fermières parlent depuis si longtemps mais qui demeurent chez nous à l'état de projet, seraient un heureux complément aux centres scolaires dans les municipalités, centres où normalement doivent se grouper tous les services de loisirs, pour enfants et pour adultes, lorsque le manque d'argent ne permet pas de les séparer.

LES LOISIRS

Nous en venons au domaine des loisirs et à l'organisation des terrains de jeux dont les paroisses rurales sont plus que les autres démunies. Les enfants des villes sont beaucoup plus favorisés sous ce rapport. La question des loisirs a pris une telle importance qu'elle devrait assurément relever d'un organisme gouvernemental ou, mieux, d'un ministère des Loisirs. Dans les centres où l'O.T.J. existe, on se plaint de

ce que les responsables, en nombre insuffisant, sont surchargés de besogne. On estime qu'ils sont incompétents, que les programmes sont mal préparés, que l'organisation financière accuse toujours un déficit. Enfin, même s'il y a toujours place pour les services bénévoles sur le plan local, une coordination de tous ces services s'impose. Elle ne saurait se concevoir sans des cadres solides, sans les subsides nécessaires et sans la largeur de vue d'experts en la matière.

DES JARDINS

Toutes les suggestions que nous avons reçues au sujet des terrains de jeux signalent qu'il n'y a ni arbres ni jardins sur ces terrains, qu'on n'y trouve pas de piscines intérieures ou adultes comme enfants pourraient bénéficier, à l'année longue, de ce qui n'est plus un luxe à l'heure actuelle.

DES TROTTOIRS

Il y a aussi la question des espaces et de l'équipement social. Nous considérons comme une économie absurde et déplacée la suppression des trottoirs. Les nouvelles municipalités qui n'ont pas pensé à conserver à leurs citoyens cet espace facile d'accès pour la marche — seul exercice accessible à tous, jeunes et vieux, pauvres et riches, — loin de nous faire progresser, nous ont plutôt fait régresser. Aussi longtemps que les humains marcheront sur notre planète, il faudra songer à leur laisser la possibilité de le faire sans danger. C'est une nécessité élémentaire dont on ne saurait priver les gens, surtout dans un pays où il y a tant d'espace. S'il faut une loi municipale pour sauvegarder ce droit, qu'on l'édicté. Ceci touche directement la famille et les espaces où elle doit circuler.

Femme élégante

Lucette Lapointe avoue avoir un faible pour la mode. Aussi, sa garde-robe est-elle volumineuse. "Je succombe aisément à la tentation de m'acheter une nouvelle robe", avoue-t-elle avec un sourire. Elle apprécie particulièrement les vêtements dessinés par le couturier londonien Michael, réputé pour ses costumes et robes simples et faciles à porter. Au sujet de ses

L'épouse du nouveau vice-roi a hâte de rentrer à Québec

LONDRES (PC) — Lucette Lapointe, épouse du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est toute heureuse de son retour prochain dans la ville de Québec, "un endroit qui a tellement de charme et d'ambiance" où son mari, M. Hugues Lapointe, pratiquait jadis le Droit.

Ce nouveau rôle signifiera cependant que leur vie sera beaucoup moins privée qu'au cours des cinq années passées à Londres, où M. Lapointe était délégué général du Québec.

"Nous avons mené un train de vie très libre ici, parvenant à aller au théâtre ou à assister à un concert au moins une fois la semaine et à passer les fins de semaine à la campagne avec des amis", nous a confié Mme Lapointe, une sympathique femme au sourire timide.

Se détenant dans le salon de son appartement situé au cinquième étage d'une conciergerie qui donne sur Hyde Park, Mme Lapointe a parlé des premiers jours bouleversants après que le premier ministre, M. Lester B. Pearson, eut téléphoné à son mari pour lui annoncer la mort tragique de M. Paul Comtois et lui offrir la succession.

En ce tragique lundi 21 février, les Lapointe avaient dîné en ville et ils venaient à peine de réintégrer leur appartement lorsque l'appel d'Ottawa leur est parvenu. Le lendemain, M. Hugues Lapointe arrivait à Québec par avion.

Excellente hôte, elle a fait de son appartement un lieu d'accueil pour les nombreux réceptions qu'elle devra donner à titre d'épouse du représentant de la reine au Québec ne lui font pas peur. Par ailleurs, à l'instar de la majorité des hôtesses, elle préfère les réceptions intimes. A l'époque où Hugues Lapointe faisait partie du cabinet Saint-Laurent, Mme Lapointe aimait participer aux campagnes électorales au côté de son mari de sorte qu'elle ne redoutait pas les fonctions publiques.

Fille d'un chirurgien d'Ottawa, feu le Dr R.-E. Valin, elle a épousé Hugues Lapointe en 1938. Le couple n'a pas d'enfant.

Lucette Lapointe avoue avoir un faible pour la mode. Aussi, sa garde-robe est-elle volumineuse. "Je succombe aisément à la tentation de m'acheter une nouvelle robe", avoue-t-elle avec un sourire. Elle apprécie particulièrement les vêtements dessinés par le couturier londonien Michael, réputé pour ses costumes et robes simples et faciles à porter. Au sujet de ses

trois ou quatre voyages à Paris depuis son arrivée à Londres, elle dit avoir acheté des chapeaux plutôt que des vêtements.

Ses loisirs
Les concerts, le théâtre, le

ché, à la recherche de bibelots anciens.

"Il m'arrive souvent de rentrer à la maison les mains vides, mais parfois je dénêche de jolies pièces en porcelaine

de Chine. J'aimerais bien rapporter un souvenir de Londres avant de rentrer au Canada, mais je n'ai pas encore arrêté mon choix."



NOUVELLE CHATELAINE — Madame Lucette Lapointe, épouse du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe, se réjouit de la nomination de son mari et de ce retour à Québec. Les Lapointe, qui n'ont pas d'enfant, ont passé les cinq dernières années à Londres où l'ancien ministre dans le cabinet Saint-Laurent était délégué général du Québec. (Photo PC)

L'avion l'aide à concilier carrière et famille

ZURICH (PA)—Le pianiste de concert Margrit Weber, de Suisse, prétend que sa carrière a été rendue possible grâce à l'avion. La musicienne déclare que si elle n'avait pas cet avantage de voyager en peu de temps, elle ne pourrait également concilier ses devoirs d'épouse et mère. Mais actuellement, elle a la possibilité de continuer sa carrière tout en s'occupant de sa famille.

à destination dans une heure de route, lui permet de donner des concerts en fins de semaine et durant les mois d'hiver.

Au cours de la période des vacances, Margrit Weber reste à la maison, consacrant des heures de pratique à son piano le matin et s'occupant de ses quatre enfants dont les âges s'échelonnent de trois à 18 ans.

Pour se garder plus de temps auprès des enfants et de son mari, Karl, elle n'accepte ja-

mais plus d'un engagement à la fois.

La carrière de Margrit Weber s'adapte si bien dans les cadres de sa vie privée que les enfants Weber ne se rendent pas compte du succès de leur mère dans le domaine musical.

A la maison, elle joue le piano pour ses enfants. Sa fille aînée, Marie, 18 ans, l'accompagne à la flûte. Thomas, 17 ans, au violoncelle et Hélène, 12 ans, au violon. Le petit Karl, âgé de 3 ans, se contente de chanter.

La famille Weber habite, à Zurich, une demeure qui donne sur un lac. Ils ont également un chalet pittoresque dans les Alpes.

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

Pour votre famille, rien de MIEUX et rien de MEILLEUR que :

LA MARQUE DES GOURMETS

Dites toujours: Grenache
S'IL VOUS PLAÎT!

LA RECETTE-VEDETTE DE GISELE GRENACHE

GATEAU ARLEQUIN A LA CREME GLACEE (20 portions)

- 1 litre de crème glacée à la vanille
- 1 litre de portions cassées en morceaux
- 3 onces de chocolat semi-sûr râpé
- 1 chopine de crème glacée aux fraises fraiches
- 1 chopine de crème glacée au chocolat
- 1 chopine de crème glacée à l'orange
- 5 chopines de sorbet (portions individuelles)
- 1 demijour (1/2 tasse) de crème à fouetter
- 2 c. à soupe de sucre en poudre

Tapisser un moule à gâteau des angles de papier d'aluminium épais réfléchissant. Verser la crème glacée à la vanille dans un grand bol, battre au moulin manuel ou électrique pour mousser. Incorporer portions et chocolat. Alterner des couches de crème glacée et de sorbet dans le moule à gâteau, presser légèrement. Remplir les espaces de crème glacée à la vanille restante. Répéter la même opération jusqu'à ce que le moule soit rempli. Congeler. Démouler (retirer le papier d'aluminium et plier sur une assiette). Fouetter la crème et le sucre. Enrober complètement de crème fouettée. Remettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

La crème glacée Grenache, dont la saveur exquise est reconnue de tous, se présente en une grande variété: vanille, érable, fraises, chocolat, caramel, fudge, cerises, ananas, pistaches etc., etc. La crème glacée ANJOU de Grenache, à consistance plus crémeuse, plus veloutée, est vraiment la crème glacée de grand luxe, le produit gourmet qui toujours satisfait. Elle est offerte en contenants d'une chopine — vanille, chocolat, ou pacane au beurre.

Grenache
L'aide-cuisinier des bonnes cuisinières

BIENVENUE AUX GENS DE LA COTE DE BEAUPRE

Jusqu'au 12 mars

"LA CHUTE DES PRIX" FORMIDABLES SPECIAUX

Téléviseurs RCA VICTOR

MODELE PORTATIF A ECRAN DE 19" — TP-952B

- Lampe-écran aluminisée de 19" à long foyer
- Image de 172 po. ca.
- Circuits scelles "Ere spatiale" garantis à vie
- Écouteurs et 15' de fil pour écoute individuelle
- Synchronisateur à grille alimentée
- Antenne dipolaire en "V" encastrée
- Bornes d'attache d'antenne extérieure

MODELE PORTATIF A ECRAN DE 21" — TP-1517

- Synchronisateur surpassant "New Vista"
- Lampe-écran aluminisée de 21" à long foyer
- Image de 212 po. ca.
- Réglage de précision préétabli
- Circuits scelles "Ere spatiale" garantis à vie
- Écouteurs et 15' de fil
- Antenne dipolaire en "V" encastrée
- Bornes d'attache pour antenne extérieure
- Poignée escamotable

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10H. — MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

NAP. BOILLY INC.

4094 BOUL. STE-ANNE — MONTMORENCY — TEL.: 661-7851

996
Votre travail à l'aiguille

No 996
Vous désirez faire un cadeau à votre ami ou à votre mari? Eh! bien, confectionnez-lui ce gilet avec fermeture-éclair à l'avant.
Les tailles 36-38, 40-42, 44-46 sont incluses dans ce patron no 996.



Han Suyin craint la révolution en Inde

TORONTO (PC) — La femme écrivain de nationalité chinoise, Han Suyin, auteure de "Love Is A Many Splendored Thing", craint la révolution en Inde, au Pakistan et en Malaisie.
Mme Suyin faisait cette déclaration à Toronto où elle s'est rendue dimanche pour enregistrer une interview télévisée au programme "This Hour Has Seven Days" sur le réseau anglais de Radio-Canada.
"Les Nations-Unies ont donné un avertissement au sujet du danger de révolutions qui seront fomentées par la population indigente comme le fait s'est produit de même façon dans l'histoire, mais personne ne s'en préoccupe", de dire Mme Suyin.
Elle a ajouté que les gens dans la quarantaine, en Inde et dans d'autres pays, seraient bien avisés de préparer leurs enfants, en leur disant que la

vie deviendra différente dans quelque 20 à 40 ans.
Mme Suyin, qui habite Singapour mais se rend souvent en Chine, déclare que la Chine n'est pas une nation belliciste comme de nombreux Occidentaux ont tendance à le croire, mais le pays prévoit des révolutions et veut se tenir à l'avant-garde.
L'interview de Mme Suyin sera diffusée dimanche prochain. Elle y fait des louanges de la Chine pour son attitude qu'elle qualifie de "presque puritaine" sur le plan matrimonial.
Cette femme médecin d'ascendance chinoise et belge, déplore le fait qu'on l'invite toujours à parler de la Chine ou du Vietnam lorsqu'elle se trouve en Amérique du Nord. Elle dit qu'elle préférerait aborder le sujet "littérature".

Les deux prétendants au trône d'Espagne au mariage de Beatrix

AMSTERDAM (AFP) — Le prince Don Juan Carlos de Bourbon assistera-t-il, comme prévu, au mariage de la princesse Beatrix des Pays-Bas avec l'ancien diplomate allemand Claus von Amsberg, à Amsterdam jeudi prochain?
En effet, le prétendant officiel au trône d'Espagne devait arriver lundi avec son épouse, la princesse Sophie. Or, cette dernière est arrivée seule et l'on a appris que Don Juan, souffrant, était demeuré à Madrid.
Selon les observateurs, il s'agirait d'une simple excuse. Don Juan Carlos refusant de se trouver en tête-à-tête avec son rival, le prétendant carliste au trône d'Espagne, le prince Charles Hugues de Bourbon — Parme, époux de la princesse Irène des Pays-Bas. "Il n'est pas impossible toutefois, ajoutent les observateurs, que Don Juan Carlos vienne quand même à Amsterdam, mais il "gar-

derait la chambre" jusqu'à l'heure du mariage, puis quitterait immédiatement la Hollande après la cérémonie.
Les autres invités de marque attendus dans la capitale des Pays-Bas, se font attendre, car un épais brouillard rend le trafic aérien impossible.
C'est ainsi que le prince Michel de Prusse, venant de New York, se trouvait bloqué mardi matin à l'aéroport de Preswick, son avion ne pouvant atterrir à Amsterdam.
En outre, étaient attendus mardi le prince Friedrich et la princesse Kira de Prusse, venant d'Allemagne, la princesse Benedicte et le prince Harald, de Norvège, venant d'Oslo, la princesse Margaretha de Suède, venant de Stockholm, et le prince et la princesse von Fuerstenberg, venant d'Allemagne, à bord de leur avion personnel.

Le soin des arriérés mentaux est un problème moral

OTTAWA (PC) — Le soin des arriérés mentaux constitue un problème moral, soutient le Dr Jean Vanier, fils du gouverneur général du Canada.

Au cours d'une conférence de presse hier, le Dr Vanier qui est âgé de 37 ans, a parlé de la résidence qu'il a fondée en France pour des arriérés. Il se trouve actuellement au Canada pour rendre visite à ses parents et donner une série de conférences avant de retourner en France le 19 mars.

"Notre société pragmatique, a commenté M. Vanier, nous a rendus de moins en moins indulgents à l'égard des arriérés mentaux. Un grand nombre de ceux qui autrefois seraient morts très jeunes, peuvent survivre de nos jours; mais c'est une grave injustice de les garder en vie si nous ne leur accordons pas une existence humaine."

Le voyage du Dr Vanier coïncide avec la campagne de souscription organisée pour mener une étude d'un bout à l'autre du Canada sur l'arriération mentale.

s'ajoutent aux \$10,000,000 que les gouvernements fédéral et provinciaux octroient pour défrayer 13 projets-pilotes qui seront réalisés au pays durant les cinq prochaines années.

Proportion des malades
Le Dr Vanier a affirmé qu'entre trois et cinq pour cent de la population mondiale souffre d'arriération mentale. Il a signalé qu'il existe environ 600,000 arriérés mentaux au Canada.

"Pour les enfants et les adolescents, le problème est résolu par les écoles et les ateliers; mais le soin à apporter aux adultes constitue le problème le plus grave."
Il y a de moins en moins de place pour eux dans la communauté à cause de la diminution des emplois ne requérant pas de spécialisation. "Conséquemment, a-t-il ajouté, on a tendance à rire d'eux ou à les expulser des grandes institutions parce qu'on ne sait pas quoi faire d'eux".

Ancien officier de la marine et professeur de philosophie à l'université, le Dr Vanier s'occupe avec une quinzaine d'adjoints de 45 arriérés mentaux âgés de 20 à 45 ans dans

une institution à Trosly-Breuil, en France.

"Ils vivent dans deux maisons dans un village de 800 âmes. Une trentaine de "garçons" sont capables de travailler dans des ateliers et ils apportent à leur institut les quelque \$8,000

qu'ils gagnent dans une année. Le gouvernement français finance l'institut qui reçoit en nature des dons de bienfaiteurs. La moitié des individus qui vivent dans cet institut sont orphelins. Peu d'entre eux seront un jour en mesure de quitter cette résidence.

"Ces gens sont très sensibles, a fait remarquer le Dr Vanier. Ils ont une très grande pureté, beaucoup d'innocence et de simplicité ainsi qu'une grande faculté de joie. Ils peuvent nous enseigner des qualités qu'on ne trouve de moins en moins dans le monde."

Les blocs de construction sont des plus populaires

Même si les blocs de construction semblent le plus simple des jouets, ils n'en sont pas moins des plus populaires auprès des jeunes.

Il est vrai que les trousseaux d'espionnage font fureur actuellement, mais souvenons-nous des jours où le hoola hoop a fait sensation! Cette rage a duré combien de temps?

Les blocs de construction, pour leur part, existent depuis des années et leur popularité universelle ne semble pas de-

voir fléchir dans l'avenir. En fait, grâce à certains manufacturiers qui croient encore qu'on doit laisser à l'enfant libre cours à son imagination, l'utilisation des blocs de construction par nos jeunes s'accroît de jour en jour.

L'intérêt créé par certains genres de blocs chez les enfants est une indication que la majorité d'entre eux ne sont pas portés à mettre rapidement ce jouet de côté, comme c'est le cas pour une foule de jouets à sensation.

'Bouffées de chaleur' de la ménopause?

Vous pouvez les soulager avec Lydia E. Pinkham

A TOUTES LES PHARMACIES

AMAIGRISSEMENT GAIN DE POIDS CORRECTIONS CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT 529-1787 1020 ST-JEAN

POUVOIR PARLER L'ANGLAIS
en 6 mois de cours
OUI grâce à la méthode **AUDIO-VOCALE**
Résultats garantis par écrit
Informations **525-5134** suite 29
ou remplissez le coupon ci-dessous:

LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.
20, rue St-Jean, Suite 29 Québec
Nom:
Adresse:
Tel: Comté:

Entre habillement votre nom et votre adresse et mentionnez courtoisement le numéro du patron ainsi que la grandeur et le numéro de votre taille. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées.

Adressez vos commandes comme suit: **SERVICE DES PATRONS ELEVEMENT QUEBEC 2 (P.C.)**

Prix: 50c
Reçu des mandats-poste et les chèques PAYABLES AU TITRE à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

HOTEL-MOTEL Château Bonne Entente
3400 CHEMIN STE-FOY
NOUS OFFRONS: DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES, CONVENTIONS, BANQUETS, RECEPTIONS DE TOUT GENRE
Réservations: 653-5221

Bénéfices du régime de pension pour les femmes mariées

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate Max Saltzman a suggéré à la Chambre des communes que les femmes mariées ne travaillant pas à l'extérieur de leurs foyers, soient autorisées à contribuer au plan de pension du Canada et à en recevoir les bénéfices.

En présentant un projet de loi privé à ce sujet, il a souligné que le rôle de la femme mariée à la maison constitue un genre d'emploi très important.
Son projet de loi donnerait aux femmes mariées le privilège d'entrer et de quitter le marché du travail, sans perdre les bénéfices de leur pension.

Dans un autre bill privé présenté lundi, le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a proposé que le personnel de l'auditeur général soit augmenté afin de pouvoir répondre aux réclamations des contribuables au sujet des fonctionnaires et des mesures du gouvernement fédéral.

P. & M. Bouchers
PROFITEZ DE LA VENTE DU PRINTEMPS DE BAS CAMEO DU 9 AU 19 MARS



Toute femme ayant le sens de l'économie ne manquera pas de tirer plein avantage de notre vente du printemps de bas Cameo, les bas les plus seyants qui soient. Une fois l'an seulement, tous nos modèles vous sont offerts à prix réduit! Choix de ravissantes teintes printanières! Prenez soin de vos jambes tout en prenant soin de vos sous!

Profitez des bas prix de notre vente du printemps.

	Ord.	Prix de vente
Bas pour adolescentes — tricot chaîne ou motif	99	.79
Tricot chaîne double	1.29	1.00
Tricot chaîne ou ordinaire	1.50	1.20
Bas "Little Nothing" en Catrece	1.75	1.40
Bas de soutien "Super Sheer" en Lycra	4.95	3.95
Bas de soutien "Super Support" en Lycra	5.95	4.75

P. & M. Bouchers
Les spécialistes de la lingerie féminine
1024, RUE ST-JEAN - TEL.: 525-6785
STATIONNEMENT GRATUIT sur le terrain Tilden à l'arrière de notre magasin
MAGASIN OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'À 9h.30

la vogue est à **SINGER**
quelle est la somme minimum que vous devriez consacrer à l'achat de votre toute première machine à coudre?
demandez-le-nous.

Nous vous démontrons que vous pouvez y consacrer la somme que vous voulez, si modique ou si élevée soit-elle. Et le personnel féminin de nos Cercles Singer se compose de femmes qui sont couturières avant tout, et vendeuses par surcroît. Elles savent quelle machine convient à vos aptitudes et tout autant qu'à votre budget.
Jetez un coup d'œil sur la méthode de paiement par versements échelonnés que nous avons illustrée pour vous. Remarquez la variété de modèles et de caractéristiques parmi lesquels vous pouvez choisir — pour guère plus que \$1 par semaine de différence entre les modèles le plus cher et le moins cher. Maintenant, une fois pour toutes, oubliez cette fausse idée que la qualité Singer vous est inaccessible compte tenu de la modicité de votre budget.
Et quant à cette rumeur selon laquelle nos modèles les plus chers sont aussi durables que nos modèles les plus chers, vous pouvez y ajouter foi... Elle est parfaitement fondée.

MODÈLE JEUNE MENAGE 89⁹⁵
Aussi peu que \$5 par mois
Aubaine de choix pour les jeunes maîtresses de maison, canette escamotable, s'entille facilement, exécute tous genres de travaux de couture, le rapiéçage, le reprise, et la couture en marche arrière. Modèle 227, mallette comprise.

MODÈLE ECONOMIQUE A POINT ZIGZAG 169⁹⁵
Aussi peu que \$6 par mois
La machine à coudre Style Mate à les caractéristiques pratiques et spéciales les plus recherchées tant par les novices que par les spécialistes. Exécute facilement les points de couture ordinaire ou de fantaisie, endoctrine. Modèle 337, mallette comprise.

MODÈLE MI-AUTOMATIQUE A POINT ZIGZAG 199⁹⁵
Aussi peu que \$7 par mois
Superbe modèle à point zigzag avec tête en aluminium, coulisse transparente, exclusive, disques pour points décoratifs, Pédale et surpiéçage. Modèle 338, mallette de luxe comprise.

MACHINE AUTOMATIQUE A POINT ZIGZAG 299⁹⁵
Aussi peu que \$10 par mois
La machine à coudre Stand-up de Singer exécute le point de chaînette, le point ordinaire et de nombreux points de fantaisie. Tableau et cadran de réglage des points. Modèle 411, mallette de luxe comprise.

CERCLES SINGER
1027, 3e AVENUE, LIMOULOU — TEL.: 522-7397
847 RUE ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: 525-6141
324 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — TEL.: 522-8129
75 COTE DU PASSAGE, LEVIS — TEL.: 837-4181

Vous trouvez les populaires CHAUSSURES
Joyce
chez **L'Escarpin INC.**
Chaussures de Haute Qualité
Grand choix de modèles. Teintes de blanc, beige et bleu en cuir, Brun, beige et jaune en suède. Prix à partir de \$15⁹⁵
1155 RUE ST-JEAN TEL.: 522-6985

Plus de 200 différents modèles d'automobile en 1966

Par Benoit HARVEY

Si vous projetez "de rouler neuf" en 1966, soit en échangeant "la vieille" ou en acquérant une nouvelle voiture, vous n'aurez que l'embarras du choix. En effet, les 25 fabricants qui expédient des automobiles sur le marché moins de 200 modèles différents :

Au Québec, 1,700,000 personnes auront le droit de conduire une auto cette année, et le nombre de véhicules en circulation dépassera un million et demi, dont 1,200,000 voitures de promenade.

Au Canada, les économistes prévoient que la vente de nouvelles voitures augmentera de 5 p.c. cette année, pour atteindre 745,000 véhicules; dans notre province, ces ventes atteindraient 168,000 unités. L'industrie automobile entre ainsi dans sa sixième année de progression continue dans le volume des livraisons, avec des augmentations successives de 27 p.c. en 1962, de 19 p.c. en 1963, de 9 p.c. en 1964 et de 16.7 p.c. en 1965.

Dix des 26 fabricants qui livrent des voitures sur le marché canadien produisent dans notre pays. Ce sont: American Motors (Canada et États-Unis), Chrysler (Canada et États-Unis), Ford (Canada, États-Unis et Angleterre), International (Canada), General Motors (Canada, États-Unis et Angleterre), Kaiser (Canada et États-Unis), Peugeot (Canada et France), Renault (Canada et France), Studebaker (Canada), et Volvo (Canada et Suède).

Les "Trois grands" de l'automobile nord-américaine, Chrysler, Ford et General Motors nous offrent à eux seuls 34 marques et 78 modèles, sans compter évidemment la variété des voitures munies de moteurs d'une capacité variant considérablement et de "gadgets" qu'on ne dénombre plus.

Jetons un coup d'œil sur ce que nous offrent nos marchands d'automobiles: (1)

American Motors, modèles Rambler, Ambassador et Marlin; prix variant de \$2,414 à \$3,380.

BMW, modèles 1800 et 1800-TI; prix variant de \$3,750 à \$4,095.

British Motor, modèles Austin, Sprite, M.G.B., M.G. Midget et Princess; prix variant de \$1,530 à \$6,495.

Canadian Motor, modèles Toyota et Isuzu (japonais); prix allant de \$1,798 à \$3,198.

Chrysler, modèles Chrysler, Dodge, Plymouth, Valiant et Imperial; prix variant de \$2,740 à \$7,434.

Citroën, modèles valant de \$1,495 à \$4,950.

Ford, modèles Ford, Fairlane, Falcon, Mustang, Thunderbird, Comet, Meteor, Mercury, Lincoln, Anglia et Cortina; prix allant de \$1,648 à \$7,282.

Fiat, modèles italiens valant de \$1,295 à \$3,295.

International, trois modèles valant de \$2,697 à \$3,615.

General Motors, modèles Chevrolet, Corvair, Chevy II, Chevelle, Corvette, Pontiac, Tempest, Acadian, Beaumont, Oldsmobile, Toronado, Buick, Cadillac, Vauxhall, Envoy; prix allant de \$1,713 à \$13,289.

Jaguar, modèles coûtant de \$4,990 à \$7,565.

Kaiser, modèles valant de \$2,445 à \$4,358.

Leyland - Triumph, modèles valant de \$1,999 à \$3,750.

Rolls-Royce; prix de \$26,800 à \$31,440.

Rootes, modèles Sunbeam, Hillman et Humber; prix variant de \$1,699 à \$5,795.

Rover, modèles anglais valant de \$2,998 à \$5,875.

Studebaker, modèles de \$2,513 à \$2,944.

Volkswagen, modèles Volkswagen, Karmann-Ghia et Porsche, valant de \$1,758 à \$8,275.

Volvo, modèles valant de \$3,095 à \$4,798.

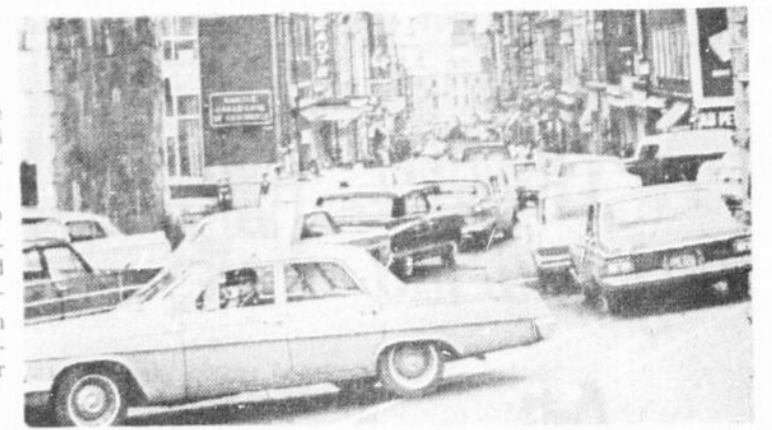
Votre nouvelle voiture sera-t-elle fabriquée en Amérique du nord ou à l'étranger? Au cours des six premiers mois de 1965,

les ventes de voitures étrangères représentaient 9.8 p.c. de l'ensemble.

"Une voiture à votre goût? Vous avez l'occasion de la trouver avec la variété des modèles que nous fabriquons", a déclaré le président d'une grande société américaine. Oui, mais si on y ajoute la kirielle de modèles canadiens et européens, la gamme est complète au possible. Vous avez le choix entre la petite voiture la moins dispendieuse, la Fiat 750, \$1,295, et toutes les autres automobiles plus ou moins dispendieuses en passant par la moyenne, la compacte, la régulière, jusqu'aux luxueuses limousines comme l'Impe-

rial (\$7,434), la Lincoln Continental (7,282), la Cadillac Fleetwood (13,289), la Jaguar 4.2 sedan (\$7,565), la Mercedes-Benz 600 (\$23,500), et la Rolls-Royce Phantom V de \$31,440.

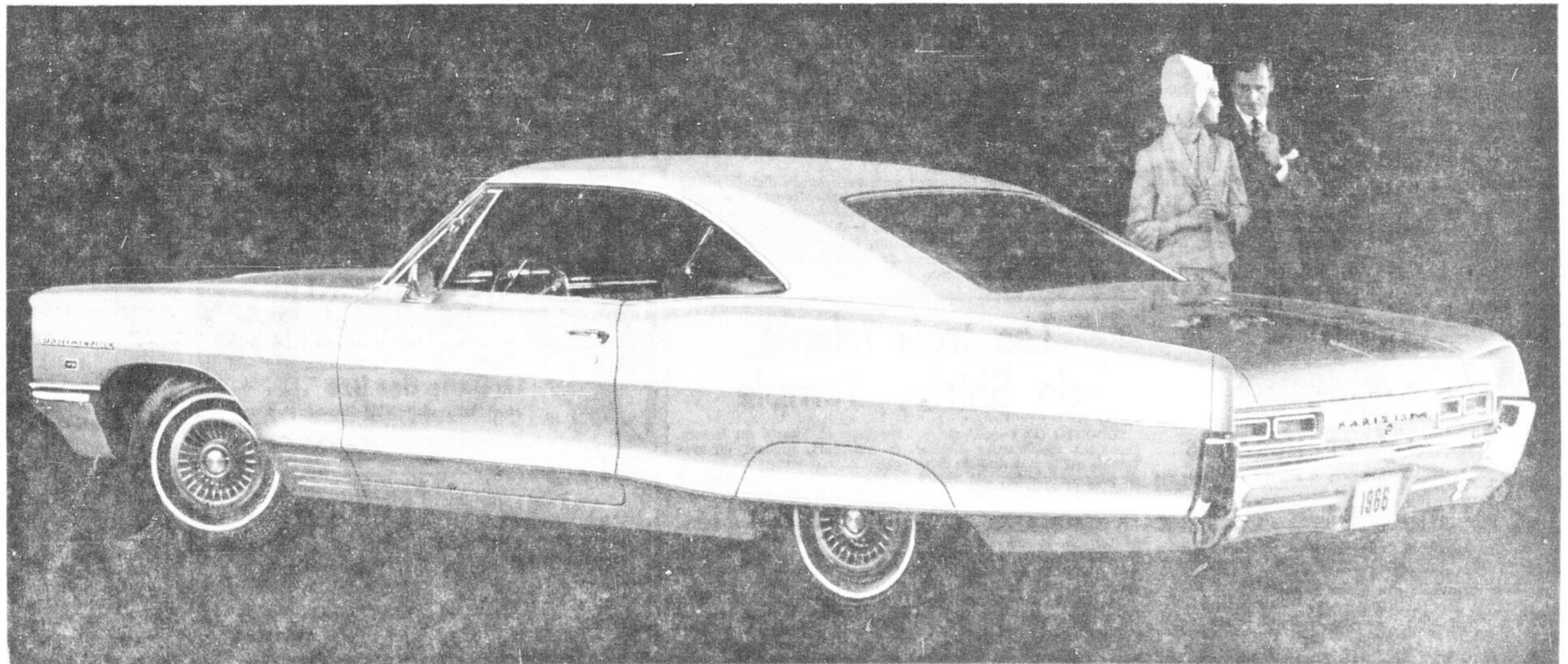
Combien vous en coûtera-t-il pour posséder une voiture? Le Club Automobile Québec prétend que pour une automobile de taille moyenne, vous devez compter \$807, comprenant \$31 pour les assurances feu et vol, \$126 pour l'assurance responsabilité, \$24 pour le permis et \$626 pour la dépréciation. Vous devez ajouter 3.70 cents le mille pour l'essence, l'huile, l'entretien et l'usure des pneus, de sorte que, si vous roulez 10,000



QUE D'AUTOS — Les grandes routes, comme les rues de nos villes, seront de plus en plus assaillies par l'automobile. On suit, on tasse, on s'entasse! Les Canadiens peuvent acheter 225 modèles différents de voitures nord-américaines et européennes; on en vendra 745,000 cette année au Canada.



Si vous recherchez des performances nouvelles alliées à ce genre d'élégance...



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupe Sport Parisienne Pontiac

...inutile d'aller bien loin! Passez chez le concessionnaire Pontiac.

La Pontiac a bien des admirateurs. C'est facile à comprendre... il suffit de la regarder. Mais si vous voulez vraiment savoir ce que sont les performances brillantes et inédites de la Pontiac, il faut les juger volant en main. Avant cet essai, précisons un point: préparez-vous à sourire de contentement dès les premiers tours de roues. L'agrément ne fait que commencer. L'accélération est vive, très vive. La circula-

tion à vitesse de route se fait en silence, avec une régularité parfaite. Sur les routes les plus accidentées, les plus tortueuses, vous serez surpris de l'agilité que peut avoir cette voiture suspendue comme une voiture de grand luxe. Avant d'oublier les aspects pratiques de la Pontiac, disons que chacun de ses 54 élégants modèles est une grande voiture familiale dont le prix convient idéalement à qui aime les belles performances

et tient à maintenir l'équilibre de son budget. Vous pensez que la Pontiac est parfaite pour vous? Elle l'est en effet. Passez chez le concessionnaire Pontiac de votre localité et vous découvrirez pourquoi. Voyez son nomci-dessous. La Pontiac 66, encore une réussite!

La Pontiac 66

Voyez votre concessionnaire Pontiac

Concessionnaires "PONTIAC" à Québec

AUTOMOBILES INC.

1240 Ouest Boul. Charest Téléphone: 681-067

Ne manquez pas les émissions "Cinéma de Paris" tous les jeudis à 8.00 h. P.M. et "Cinéma International" tous les vendredis à 8 h. 30 P.M. au CANAL 11.

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) Inc.

1700, Dorchester (Coin Boul. Hamel) Téléphone: 529-1351



Augmentation de la mortalité due au cancer en Angleterre

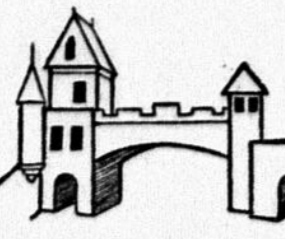
LONDRES (UPI) — Le cancer du poumon a fait mourir 21,476 hommes en Angleterre et au pays de Galles au cours de 1964, soit le chiffre le plus élevé jamais vu.

Des statistiques émises récemment par le bureau général de l'état civil ont révélé que 3,895 femmes étaient aussi mortes de cette maladie, ce qui représente une augmentation sur l'année précédente.

Le cancer, de toutes sortes, a fait mourir 104,698 personnes en Angleterre et au pays de Galles, soit 56,247 hommes et 48,451 femmes.

Les décès causés par d'autres genres de maladies ont cependant diminué. Le total des 534,737 décès enregistrés en 1964 constitue une diminution de 38,131 sur l'année précédente. Le pourcentage de décès chez les hommes, qui était de 11.9 pour cent par 1,000 de population, était le plus bas à avoir été enregistré depuis 1948, et le pourcentage de 10.7 décès par 1,000 de population, chez les femmes, était le plus bas depuis 1957.

A Québec aujourd'hui



Art

Théâtre de l'Est: Le com- portement des époux Bred- bryn... Conférence de l'Est: "Le comportement des époux Bredbryn"...

Chef les dames

Association Nationale des Secréta- res: Dîner ce soir au Cha- let des Employés Civils... Association Canadienne des Consommateurs: Visite inter- com- munale...

Convocations

Club Richelieu de Québec: Dîner-causerie à 12h30 au Chateau Frontenac... Kwanan Sillery-Sainte-Foy: Dîner-causerie à 12h30 au res- taurant de la Porte-Saint-Jean... L'Association des professeurs catholiques de Québec: Conférence de M. Hewitt de la Commission des Ecoles catholiques...

Un opéra avant-gardiste à l'Opéra de Hambourg

HAMBURG (DaD) — L'ad- ministrateur de l'Opéra de Ham- bourg, Rolf Liebermann, vient d'inscrire un nouvel opéra "avant-gardiste" au répertoire de sa maison: un opéra qui fera date (et qui a déjà fait du bruit) puisqu'il s'agit d'une oeuvre comportant de la musi- que électronique.

La leçon des prix littéraires

Tous les bons livres ne peuvent pas être couronnés. Cette vérité première paraît d'autant plus évidente cette année que la production littéraire de ces derniers mois a été d'un niveau fort honorable. Les jurés des cinq grands prix ont fait leur choix — le plus souvent avec bonheur — et si ce choix permet à cinq romans de connaître aujourd'hui la faveur du public avec un tirage global d'environ 500.000 exemplaires, il est d'autres livres qui auraient tout aussi bien mérité de figurer au palmarès des consécérations officielles.

CINEMA METRO-STAR DE PARIS 2e SEMAINE. Un succès qui devient un triomphe sans précédent... TONNERRE DE DIEU. Michelle MERCIER, Georges GERET, Jeff PALMER, Robert ROSSEN, Jean GABIN.

10 PRIX DE L'ACADEMIE INCLUANT LE MEILLEUR FILM ET LA MEILLEURE ACTRICE. 5e SEMAINE. ROGERS-HAMMERSTEIN'S. THE SOUND OF MUSIC. avec JULIE ANDREWS, Christopher Plummer. gagnante d'un OSCAR.

En 3e Semaine. Bourvil et Louis de Funès aux prises, c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps. LOUIS DE FUNES. BOURVIL. Le CORNIAUD.

DES FILLES DE LA TUERIE. D'ACTION. La Malédiction du Serpent Jaune. DR GRISBI POUR HONG-KONG. SUSAN HAYWARD, JOHN GAVIN, LANA TURNER, JOHN GAVIN.

VICTORIA. RIALTO. Dernier spectacle complet 8H.

Une histoire de suspense, de poursuite et de courage. JACK JEMMON. "Où ou non avant le mariage?". GREGORY PECK, ANTHONY QUINN.

Finissant Jeudi Soir en 4e et dernière semaine

Première fois en français. ALBERT R. BROCCOLLI, HARRY SALTZMAN, SEAN CONNERY. "GOLDFINGER". IAN FLEMING. technicolor.

Jamais rôle de lui converti si bien, jamais elle ne convertit si bien a son rôle. "L'EXPRESS". "Un film qui souleve l'enthousiasme général." "PARIS-PRESSE". "Un film à la fois pur et hardi." "CARREFOUR". Jeanne MOREAU, Jean-Marc BORY. LES AMANTS. CINEMA CARTIER.

IMPERIAL. Une oeuvre de génie... "FREUD, PASSIONS SECRETES". Montgomery Clift et Susannah York. "Les gros bras". Darry Cowl et Francis Blanche.

Viva Las Vegas! ANN-MARGRET, ELVIS PRESLEY. "VIVA LAS VEGAS". Fovonovis - Couleurs. Gina Lollobrigida, Anthony Franciosa. "LA VOLUPTÉ". Scope - Couleurs. classic.

Les Don Juans de COTE-AZUR. avec CURD JURGENS, RICCARDO GARRONE. 2ième FILM. PEPES POUR L'ORIENT.

3 milles du Pont de Québec Tél.: 839-7553 - A l'affiche. SAMY FREY, MYLENE DEMONGEOT. L'APPARTEMENT DES FILLES. Quand le sexe faible se groupe sous le même toit, que de problèmes! La Belle des Iles. James Mason - John Mills - Rosenda Monteros. En couleurs.

LE PIGALLE. Un suspense hallucinant! MAURICE RINET, MARINA VLADY, ROBERT HOSSEIN. LE MEURTRIER. Avec MONSIEUR GOLDFINGER Gert Froebe. Equalement à l'affiche. COUP DUR A TANGER (Scope-couleur).

11e Semaine Angélique! IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ÊTRE ANGÉLIQUE. IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ANGÉLIQUE. EN COULEURS. ANGÉLIQUE. Marquise des Anges. MARIA SHELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME... CINEMA CANADIENNE. Tél.: 661-9375. Situé au centre d'achats de la Copropriété.

Les trois talents de Shirley Temple

TORONTO (PC) — L'actrice, chanteuse et danseuse Shirley Temple est le plus souvent choisie pour personnifier une beauté orientale, étant d'ascendance chinoise.

Il s'agit de la Shirley Temple de Toronto, et non pas de l'actrice de Hollywood qui avait connu la célébrité étant enfant comme vedette de l'écran.

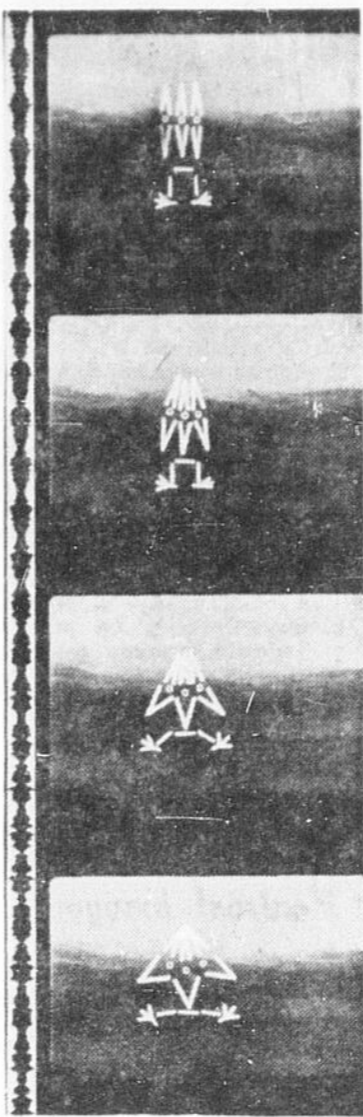
Le Journal d'une Chambre. JEANNE MOREAU, LOUIS BUNUEL. A l'affiche. Aussi: "La rencontre de BURTON, NICHOLAI et JEANNE MOREAU promet d'être explosive." "Le Test." avec JEANNE MOREAU, GREGORY PECK, MICHEL PICCOLI. "OPERATION SCOTLAND YARD" un thriller. CINÉAC.

Cinéma COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Côte du Sud. La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public de grande culture urbaine. Les cotes morales s'imposent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoignier pour le reste du programme, si restreint il y a.



Hold-up au far-west



Mon Merle

Quatre jours de cinéma canadien à Laval

Quatre journées de cinéma canadien. Quatre invités de marque qui viendront analyser notre situation cinématographique actuelle, qui en feront une rétrospective, et qui en examineront les chances d'avenir. Plusieurs films d'intérêt spécial, couvrant les domaines les plus intéressants de notre production: longs métrages, films expérimentaux, dessins animés et le "cinéma-vérité"...

Dans les cadres de "Films '66", l'Université Laval organise, à compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, le 13 mars, des "Journées canadiennes du cinéma". Les séances se dérouleront tous les soirs, à 8 h 30, au Pavillon des Sciences humaines, salle I-C.

Mercredi sera consacré aux "Cinéma d'animation et cinéma expérimental". M. Guy Côté, fondateur et directeur de la Cinémathèque canadienne, et réalisateur à l'Office national du film, viendra présenter la position du Canada dans le domaine des films d'art et offrira en illustration quelques unes de nos meilleures œuvres dans le genre.

Jeudi, M. Jacques Bobet, directeur de production à l'O.N.F., viendra parler de l'évolution du cinéma documentaire, depuis 1940, jusqu'à nos jours. On y passera en revue nos premiers films de propagande, faits pendant la

guerre jusqu'aux présents films du style "cinéma-vérité".

Samedi, M. Michel Patenaude, critique à la revue "Objectif", et professeur à l'Université de Montréal, situera le long métrage de Jean-Pierre Lefebvre "Le Révolutionnaire" dans le contexte de la présente vague de longs métrages qui vient s'abattre sur le pays.

Enfin, dimanche soir, M. Pierre Patry, metteur en scène et réalisateur bien connu, tentera de donner un aperçu de l'avenir qui est réservé à notre industrie du cinéma. M. Patry, qui est directeur de Coopératio, et producteur de plusieurs films, présentera également son premier long métrage: "Trouble-fête".

Pendant ces "journées", une exposition sera en montre au rez-de-chaussée du Pavillon des sciences humaines, à l'Université Laval. Des photos, des illustrations et des textes y présentent la situation de l'Office national du film dans notre production actuelle.

Cette initiative de Ciné-Laval fait partie de "Films '66", une campagne qui se déroule actuellement à travers la ville de Québec, dans le but de faire connaître les services de cinémathèque qu'offre le Centre d'enseignement audio-visuel, 1160, rue Bourlamaque.



Caroline

Le manifeste de l'école spatialiste

N.D.L.R.: L'école "spatialiste" nous faisait parvenir récemment son troisième manifeste. Nous avons pensé que cette théorie intéresserait les lecteurs qui se tiennent au fait des divers courants de la littérature.

POUR UNE POÉSIE SUPRANATIONALE

La civilisation d'aujourd'hui existe au cœur d'une civilisation, en déclin.

Les nations ne sont plus que du folklore; le poète doit "expatrier" les langues.

C'est pourquoi le Spatialisme a pour but de faire prendre conscience des anachronismes

— de mettre en évidence dans la poésie, la civilisation d'aujourd'hui. (Il est aidé en cela par l'évolution de l'humanité; nous allons tous vers le même âge: l'âge technique et spatial.)

— et de déjurer le fait linguistique supranational, et à la limite universelle.

POURQUOI SPATIALISME?

1) Le poète travaille maintenant objectivement une langue considérée comme matière et il crée (ou fabrique) des textes avec tous les éléments de cette langue: phrases, mots, lettres, syllabes, accents, articulations, souffles et avec les informations sémantiques et esthétiques fournies par ces éléments. Le poète considère la langue comme un univers autonome et utilise tous les moyens techniques de création, de multiplication, de diffusion. Il s'agit donc d'un élargissement considérable du champ poétique, c'est-à-dire d'une spatialisation dans la multiplication des possibilités de création.

2) Le Spatialisme a pour but le passage des langues nationales à une langue supranationale et à des œuvres qui ne sont plus traduisibles mais transmissibles sur une aire linguistique de plus en plus étendue.

3) Cette spatialisation est indiquée par l'extension prise par la poésie, celle-ci emplit maintenant son volume; elle borde d'un côté la musique (poésie phonétique), de l'autre les arts figuratifs (poésie visuelle) mais elle reste poésie parce qu'elle n'est faite que d'éléments linguistiques. Le Spatialisme ne se présente donc pas comme une négation des poésies de type traditionnel mais comme leur extension et leur expansion.

Le passage des langues nationales à une langue supranationale se fait en plusieurs temps: 1) Le poète crée dans chaque langue — par un tri approprié — des cristaux linguistiques, avec les informations esthétiques que peut fournir, sur l'aire linguistique la plus vaste, la langue considérée.

Par cette création d'objets linguistiques, par le travail objectif des langues considérées comme matière, le poète dépouille ces langues d'un contenu

sentimental ou historique, expressionniste ou psychique.

Seules subsistent les structures, c'est-à-dire une esthétique. Ainsi les poètes "démystifient" la langue.

Dans les conditions de création objective, propres au Spatialisme, toutes les langues — et même tous les langages — sont à la disposition des poètes: un auteur dont la langue maternelle est l'anglais peut créer, à condition d'avoir une connaissance limitée de ces langues, des poèmes concrets en espagnol, en russe, en arabe, en japonais. Il tirera de chacune de ces langues ce qui, pour lui, sera le plus pur.

Dans le même temps se poursuit l'exploration des infra-langages, signes, articulations, souffles, gestes, communs souvent à toute l'humanité.

Par cette exploration, par cette exploitation, par cette création:

a) Les langues prises comme matière cessent d'envelopper le psychisme de brouillards.

b) Un art poétique se crée (en dehors des langues nationales objectives) qui est valable pour toutes.

c) Chaque langue, réduite à ses cristaux, voit son rayonnement grandir sur un plan supra-

national car elle fournit des prototypes.

d) Les textes créés avec les éléments linguistiques communs (par exemple poèmes phonétiques) se multiplient.

e) Un langage supranational commence à être découvert sur le plan esthétique dans l'espace de la civilisation nouvelle.

f) L'activité du poète rejoint

celle du savant et de l'astronome dans la découverte d'une esthétique linguistique et d'un langage commun à toute l'humanité.

g) Ce faisant le poète prend part à la genèse d'une humanité qui vient de crever son enveloppe terrestre.

Seichi Niikuni (Tokyo)
Pierre Garnier (Amiens).

GALA de la BEAUTE

22 mars, 8h.30 p.m.
HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
(Bostage)
350, Boul. Ste-Anne
DEFILE DE HAUTE COIFFURE FÉMININE ET MASCULINE
Nouvelle ligne Printemps-Eté 1966
PREMIERE DE LA COLLECTION HAUTE COUTURE,
signée JOHN KELLY
SPECTACLE D'UNE HEURE AVEC LES COMÉDIENNES
DOMINIQUE MICHEL & DENISE FILIATREAU et leur équipe
BILLET EN VENTE CHEZ:
ULRIC BEDARD LIMITEE
distributeur d'accessoires de coiffure
334, rue St-Vallier Ouest — Tél.: 522-4745
ADMISSION \$3.00

Les Productions H. G. Selers
présentent avec la collaboration de Publi-Spectacles

LE TEMPS * * DES GUITARES

opérette à grand déploiement — 2 actes, 20 tableaux
20 artistes et tous les décors de Paris

TINO ROSSI

Jacqueline Boyer
et toute la troupe de Paris
2 heures de rire et de charme

LES 22 et 23 AVRIL 1966
AU THEATRE CAPITOL
Rideau à 8h.30 p.m.

Prix des billets: \$5.00 - \$4.50 - \$4.00 - \$3.50 - \$2.50
BILLET DISPONIBLES DES MAINTENANT
A LA CIE CARMICHAEL LTEE
Ménagerie pour hommes

1060 rue St-Jean — Informations: 529-9081

Les Arts, en bref...

On cherche un mot

La langue danoise — comme la langue française d'ailleurs — n'a pas de mot pour désigner le contraire d'un analphabète. Pour mobiliser l'opinion publique en faveur de la campagne mondiale contre l'analphabétisme, la Commission nationale danoise pour l'Unesco vient de lancer un concours qui récompensera la suggestion la plus heureuse.

En Roumanie: découverte d'une cité dace

Les vestiges d'une cité dace ont été mis au jour à Bita Doamnei, petite localité du nord-est de la Roumanie. Des cités en pierre de l'antique Dacie avaient déjà été trouvées en Transylvanie, mais c'est la première fois qu'une découverte semblable est faite en Moldavie. La technique de la construction des murailles, des sanctuaires et des habitations,

ainsi que les matériaux trouvés attestent, selon les archéologues, l'unité de la culture des Goto-Daces qui peuplaient les deux versants des Carpates.

La découverte d'un camp fortifié romain non loin de Bita Doamnei, laisserait supposer que la cité aurait été détruite par les légionnaires de Trajan.

Les chefs-d'œuvre des littératures d'Orient en polonais

Sous le titre "Orient-Occident", les éditions Ossolineum de Wrocław annoncent la publication d'une nouvelle collection consacrée à des traductions de chefs-d'œuvre des littératures d'Orient.

Le premier tome à paraître comprendra les poèmes épiques d'Asvaghosha, poète bouddhiste du IIe siècle qui écrivit en sanskrit. Le deuxième tome, "Contes de pluie et de lune", d'Ueda Akinari, écrivain japonais du XVIIIe siècle, paraîtra en 1967.

Cette collection dont l'initiative revient à la Commission nationale polonaise pour l'Unesco, est publiée avec le concours de la Société d'orientalisme de Varsovie.

Après le Pop'Art et l'Op'Art, le Mob'Art

Deux musées itinérants ont été organisés en Israël par le Ministère de l'Éducation et de la Culture. Baptisés "Mob'Art" (musée d'art mobiles), ils feront connaître les œuvres de peintres contemporains aux enfants des écoles et aux adultes des centres ruraux.

3030 Boul. Laurier
Tel.: 653-9231

Club de la Douberge

DES GOUVERNEURS

Pierre ROCHE
vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs
DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

AU CORONET

Ce soir à 8h.30

Grande finale de nos FUTURES ETOILES

- CHANTEURS
- DANSEURS
- INSTRUMENTISTES

15 concurrents en lice
En plus, notre spectacle régulier, qui met en vedette:

ALGISA DI CARLO

mezzo-soprano chanteuse
KAENE M. TARDIF
danseuse chanteuse, m.c.
Spectacles à 10h. et 12h.
Aucun minimum.
Res. 529-4941

THEATRE DE

L'ESTOC

9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
De François B. Héroux

LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURRY

Une comédie ébouriffée
Tous les soirs à 8h.30 Adm. \$2.00 Etudiants à 1.50
Lundi étudiants à 7h.30 Adm. \$1.00

Comédie Québécoise

296 rue St-Vallier Ouest
Tél.: 523-4135

À compter de mercredi le 16 mars (7 jours seulement — 12 représentations)

LA REVUE GUILDA '66

• \$20,000. de costumes • 15 artistes et musiciens en scène.
LA TROUPE QUI A BATTU TOUS LES RECORDS D'ASSISTANCE A MONTREAL CETTE ANNEE!
• Film à l'affiche: LES PARISIENNES avec Johnny Hallyday

Location: ORCH. sam. et dim. en soirée \$2.25 - \$2.50 - dim. en matinée \$2. - \$2.25 - LOGES: sam. et dim. en soirée \$3.50 - dim. en matinée \$3. - Admission générale pour chaque représentation: \$1.75 (En vente au guichet seulement).

Billets en vente au cinéma de 9h. à m. à la fermeture. Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et d'une enveloppe-retour adressée et affranchie.

HORAIRE: Mer. Jeu. Ven. Lun. Mar. 8h.30 p.m. - Ven. 8h.30 et 10h.30 p.m. - Sam. 8h.30 et 10h.30 p.m. - Dimanche matinée: 3h. - Soirée: 8h. et 10h.

RADIO-VARIÉTÉS

LE JEUDI 10 MARS À 8h.30

RADIO-CANADA VOUS INVITE À RADIO-VARIÉTÉS AU PALAIS MONTCALM

L'ENTRÉE EST LIBRE

ROLAND BÉLANGER présentera ce spectacle éblouissant, qui sera transmis en différé le mercredi soir, 16 mars, à 8h.30 par

CBV 980

GAËTANE LETOURNEAU
diseuse

ROBERT SAVOIE
baryton

GERARD HEBERT
pianiste de jazz

JEAN COUTU
comédien

FRANS BROUW
pianiste

FRANCOYS BERNIER
chef d'orchestre (50 musiciens)

Les Petits Chanteurs de Vienne: discipline

Toujours impeccables, ces Petits Chanteurs de Vienne! Après le concert donné lundi à la Place des Arts, à Montréal, on ne regrette pas les 350 milles parcours pour aller les entendre. On regrette seulement qu'avant leur retour au palais Argaten, à Vienne, ces enfants n'aient pas piqué une pointe vers Québec, comme ils l'ont fait dans le passé.

Dans leurs chants religieux, ils vivent fortement à l'oraison. Les 500 ans de tradition musicale des Petits Chanteurs de Vienne font poids dans leur interprétation.

Au chapitre des chants folkloriques, leur pensée est internationale. Leur interprétation respecte le pays qu'ils chantent. Les Petits Chanteurs gardent au répertoire quelques opérettes qui nous rappellent, avec des yeux d'enfants, le bel âge de la vie viennoise du temps de Strauss.

L'ardent souhait d'une telle soirée: qu'ils nous reviennent plus souvent. Il y avait beaucoup d'enfants, accompagnés de leurs parents, à la Place des Arts. C'est une bonne idée que de les amener voir des héros de 8, 10, 12 ans, des écoliers qui parcourent le monde, qui font des films, qui sont les ambassadeurs d'un pays fort attachant. Puis quelle discipline!

Claude Tessier

Enquête royale sur le crime organisé

Wagner n'a pas fait d'autres démarches

La période des questions fut plutôt ennuyeuse et n'a pas donné lieu à des débats excitants non plus qu'elle n'a apporté tellement d'éléments nouveaux sur la scène politique provinciale, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative, hier après-midi.

Un grand nombre de questions ont été posées. La plupart, sinon toutes, avaient trait à des événements déjà connus et dont il fut déjà question à quelques reprises au moins depuis le début de la présente session.

OTTAWA - ENQUÊTES

Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a informé la Chambre, en réponse à une question de Me Daniel Johnson, qu'il n'a pas fait d'autres démarches pour obtenir d'Ottawa une enquête royale sur le crime organisé au Canada.

"La parole appartient maintenant au fédéral", dit-il.

Comme le député de Bagot voulait savoir s'il croyait que M. Pearson serait obligé de capituler une fois de plus, Me Wagner a répondu: "Je n'ai pas de commentaire à ajouter".

A Ottawa, le premier ministre Pearson a fait savoir aux Communions qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à la possibilité d'organiser une enquête royale sur le crime organisé au Canada.

M. Pearson répondait à une question de H. Erick Nielsen (PC-Yukon).

M. Nielsen a également demandé au premier ministre s'il avait reçu une demande du Québec en faveur de la création d'une telle commission royale d'enquête.

"Pas que je sache", a répondu M. Pearson.

Me Johnson exprima l'avis qu'il lui semblait que l'enquête ne progressait pas très rapidement en ce qui touche le meurtre de l'avocat Payette, de Montréal.

Le ministre de la Justice a, une fois de plus, invité Me Johnson à inscrire sa question au feuilleton relativement à un rapport préliminaire qui aurait été remis au ministère de la Justice touchant la faillite de la firme Rec-Stone.

En réponse à une question de Me Yves Gabias, député unioniste de Trois-Rivières, Me Wagner a déclaré que la Commission des Valeurs mobilières du Québec lui avait fait rapport dans le cas de Sulfur Converting Corporation.

Cette affaire, rappelés-le, remonte à mars 1962. Elle concernait l'implantation d'une sidérurgie à Lauzon par des intérêts étrangers dirigés par un nommé G.E. Leclerc, de Montréal.

Me Fortin répondait à une question du député unioniste de Bellechasse, Me Gabriel Loubier, qui avait signalé que les ouvriers de l'amiante du Québec sont inquiets à la suite de ces révélations.

M. Eric Kierans, titulaire du ministère de la Santé, a informé la Chambre, en réponse à une question de Me Daniel Johnson, que les négociations se poursuivent toujours en vue d'en arriver à une entente avec les médecins concernant l'octroi des soins médicaux gratuits par le gouvernement aux assistés sociaux dès le 1er avril 1966.

A l'issue d'une séance du cabinet, plus tôt dans la journée, M. Kierans avait révélé qu'une entente de principe était intervenue entre les médecins et son ministère et qu'il ne restait plus qu'à régler des questions de détails.

"Un rapport a été produit après qu'une enquête judiciaire eut été faite, dit Me Wagner. Des plaintes ont été portées et l'accusé fut acquitté".

AMIANTE ET CANCER

Le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, n'a pas entendu parler d'un récent rapport produit aux États-Unis par un spécialiste de ce pays touchant les propriétés cancérogènes de l'amiante.

Le comité qui devra présenter son rapport final au ministre de l'Éducation d'ici le premier septembre pourra consulter les institutions, les groupes et les individus en cause et exercer les pouvoirs d'inspection dévolus au ministre de l'Éducation par la loi et les règlements des écoles professionnelles privées.

ASSURANCE-MALADIE

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo '67, et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ont présidé cette inauguration, qui a permis aux journalistes de voyager sous le fleuve en wagonnettes.

M. Saulnier a promis que le métro sera probablement au service du public sur l'île de Montréal au mois de septembre prochain. Ses divers tunnels s'étendent sur 16 milles de longueur.

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo '67, et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ont présidé cette inauguration, qui a permis aux journalistes de voyager sous le fleuve en wagonnettes.

Révision de la loi et des règlements des écoles professionnelles privées

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre québécois de l'Éducation, a annoncé mardi la formation d'un comité chargé d'effectuer une révision de la loi des règlements des écoles professionnelles privées.

Un communiqué du ministère de l'Éducation a précisé que le comité a comme mandat d'étudier "toutes les questions relatives à la constitution, à l'organisation, au fonctionnement, à la reconnaissance et à la fréquentation des écoles professionnelles privées".

Le comité qui devra présenter son rapport final au ministre de l'Éducation d'ici le premier septembre pourra consulter les institutions, les groupes et les individus en cause et exercer les pouvoirs d'inspection dévolus au ministre de l'Éducation par la loi et les règlements des écoles professionnelles privées.

M. Joseph-P. Pagé, sous-ministre associé de l'Éducation, préside ce comité qui comprend en outre: MM. Gérard Roy, conseiller technique au ministère du Travail, Robert Marceau, de la Confédération des syndicats nationaux, Fernand Daot, de la Fédération des travailleurs du Québec, et Jacques Boucher, de la Jeunesse ouvrière catholique.

Le communiqué précise que le comité présentera un rapport préliminaire au ministre de l'Éducation avant le 1er juin, rapport qui portera sur les demandes de nouveaux permis et de renouvellement de permis existants.

M. Saulnier a promis que le métro sera probablement au service du public sur l'île de Montréal au mois de septembre prochain. Ses divers tunnels s'étendent sur 16 milles de longueur.

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo '67, et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ont présidé cette inauguration, qui a permis aux journalistes de voyager sous le fleuve en wagonnettes.

Une étape importante vient d'être franchie dans les négociations en cours entre la Fédération nationale des services (au nom de ses syndicats affiliés) et le comité provincial de négociations des hôpitaux du Québec, a révélé, hier après-midi, au cours d'une conversation téléphonique, M. Paul-E. Dalpé, président de la F.N.S., affiliée à la C.S.N.

En effet, les négociateurs au cours de réunions tenues récemment, ont convenu d'une formule de règlement des griefs découlant de l'ancienne convention collective.

Selon M. Dalpé, cette condition est l'une des deux sur lesquelles les négociateurs devaient en venir avant que la F.N.S., groupant quelque 30,000 membres, consente à continuer de véritables négociations.

La deuxième condition repose sur les frais de règlement des griefs.

M. Dalpé avait déclaré, au cours d'une séance d'étude, à Montréal, qu'il existait, avant le début des négociations, quelque 500 à 600 griefs découlant de l'ancienne convention collective.

Si l'on songe, a-t-il dit, que chaque grief comporte une note de frais assez considérable, ce fardeau devient onéreux, rend ce recours illusoire et pourrait acculer la F.N.S. à la faillite.

Une réunion à ce sujet doit avoir lieu incessamment entre le comité patronal de négociations et la Fédération nationale des services et il est permis de

Importante étape franchie dans les négociations des employés d'hôpitaux

Ces deux ententes marquent le début d'un climat qui serait favorable à de véritables négociations, a-t-il dit.

Ces deux ententes marquent le début d'un climat qui serait favorable à de véritables négociations, a-t-il dit.



Nouveau membre du club Wagon Kimberly Clark

Un wagon miniature symbolisant une extraordinaire promotion de Vente en septembre dernier des produits de qualités Kimberly Clark, fabricant des tissus Kleenex, serviettes sanitaires Kotex, papiers de toilette et serviettes de table Ballet, du tissu Dely et essuie-tout Kleenex est présenté à M. Jos. Nicole, président de Nicole & Frères Inc. de Vol Brillant en reconnaissance de l'achat de près de 7 wagons complets des produits mentionnés lors de cette vente.

Tres satisfaits du résultat obtenu par cette promotion, M. Nicole et associés étaient tous d'accord que ce fut la plus formidable vente du genre de toute la région.

Dans l'ordre habituel sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite, M. Roger Plante, représentant de la compagnie Kimberly Clark pour la région de Québec et la rive sud et organisateur de cette promotion, M. Philippe Caron, gerant acheteur, Mme Jos. Nicole, vice-présidente, M. Jos. Nicole, président, M. Phil Morin, gerant du district de Québec pour la compagnie Kimberly Clark, ainsi que M. Jacques Nicole, publiciste de la firme Nicole & Frères Inc.

Tunnel du métro de Montréal inauguré

MONTREAL (PC)—Quelques personnalités de la vie publique et des directeurs de la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967 ont inauguré lundi un tunnel de 7,000 pieds de longueur sous le fleuve Saint-Laurent, devant servir à abriter la prochaine ligne de métro qui reliera la rive sud à Montréal.

Le bout de tunnel débouche sur l'île Ste-Hélène. Sa longueur totale jusqu'à la rive sud sera de 3.17 milles.

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo '67, et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ont présidé cette inauguration, qui a permis aux journalistes de voyager sous le fleuve en wagonnettes.

L'UNIQUE... LA SEULE VRAIE VENTE... BAT SON PLEIN AUX 3 MAGASINS

TRAIN des AUBAINES

Les appareils de buanderie...

GENERAL ELECTRIC

...prennent la vedette!

LESSIVEUSE FILTER-FLO

CARACTERISTIQUES

Large capacité de 12 livres • Système de lavage Filter-Flo • Economiseur d'eau réglable • Trois cycles de lavage • Trois températures de lavage • Deux températures de rinçage • Cycle de trempage • Equilibreur automatique de charge • Couvercle à interrupteur de sûreté • Hauteur et profondeur standards • Cuve et panier en émail porcelaine • Hauteur 42", Largeur, 27", Profondeur, 25".

SECHEUSE ULTRA-RAPIDE

CARACTERISTIQUES

Large capacité de 12 livres • Système de séchage ultra-rapide • Quatre températures de séchage • Durée de séchage réglable • Porte à fermeture magnétique • Défroisseur automatique • Cycle d'assouplissement • Séchage "Economy" • Ventilation en 4 directions • Interrupteur de sûreté • Hauteur et profondeur standards • Panier et dessus en émail porcelaine • Hauteur, 42", Largeur, 27", Profondeur, 25".

ULTRA SPECIAL "Train des Aubaines"

LESSIVEUSE

...pratique et de conception nouvelle, d'une robustesse à toutes épreuves.

Capacité de 9 livres — Action nettoyante à 3 zones — Pompe de vidange — Cuve fini porcelaine — Garantie de 5 ans sur le mécanisme.

ULTRA SPECIAL "Train des Aubaines"

NOUVEAU LAVE-VAISSELLE

L'appareil électrique vraiment essentiel dans votre cuisine — Epargne temps et fatigue! — Caractéristiques suivantes: Dispensateur automatique de détergent — Se nettoie par lui-même — Cuve en acier épais — S'accommode de toutes les charges.

ULTRA SPECIAL "Train des Aubaines"

CAFÉ et BEIGNES

servis aux visiteurs à Sillery Bienvenue à tous

Ne payez pas plus... que le BAS PRIX du "Train des Aubaines"

Les As défoncent Cleveland 10-1

L'ÉVÈNEMENT

Québec, mercredi 9 mars 1966

Les Sabourinades Sportives



avec Roland Sabourin

LA DÉFENSE POURRAIT TENIR LE COUP
Maintenant qu'il a été confirmé que Jacques Laperrière, des Canadiens de Montréal, ne jouera plus du reste de la saison, y compris les séries éliminatoires, il y a tout lieu de croire que Noël Price ne reviendra pas avec les As. Aucune décision finale n'a été prise sur le sujet, mais il est certain que Price est admis comme le meilleur homme disponible dans les circonstances et qu'il sera préféré à tous les autres aspirants.

Nous croyons que les As agiront sagement en se préparant pour les séries éliminatoires sans compter sur Price. Avec le rappel de Raymond Larose, qui a très bien fait les choses hier soir, Geoffrion a encore cinq athlètes pour le travail à la ligne bleue. Et si jamais Houston n'obtenait pas une place dans les séries éliminatoires de la Ligue Centrale, ils pourraient puiser à cet endroit pour des réservistes dans le cas de blessures.

Tout en admettant que le départ de Price n'est pas très apprécié, il faut reconnaître que son absence ne se fera pas trop sentir si Rino Robazza continue à travailler comme il l'a fait dimanche et hier soir. Il a certainement affiché la meilleure tenue depuis qu'il porte l'uniforme des As, et c'est très encourageant.

Cependant, l'homme-clé de la défense est nul autre que Jimmy Morrison. Voilà l'homme que nous ne pouvons nous permettre de perdre. Nous avons eu une preuve frappante l'hiver dernier. Et Jimmy est en plus grande forme que jamais de ce temps-ci, ce qui amoindrit les problèmes que les As pourraient avoir à l'arrière-garde.

LES DOMMAGES CONTRE LES BARONS

Nous avons vu venir la joute d'hier soir avec une certaine appréhension. Pour ceux qui suivent les As depuis leur entrée dans la Ligue Américaine, c'est un fait reconnu que les Barons semblent se spécialiser à "mettre hors de combat" un joueur quelconque.

On se rappellera que Bill Dineen avait été mis hors de service par un coup de genou de Bill Needham, à la dernière visite des Barons en 1964. Et l'an dernier, c'était Jimmy Morrison qui avait reçu une fracture du crâne en tombant sur la glace après une mise en échec de Ted Lanyon.

Les Barons n'ont pas réussi à faire des ravages aussi désastreux, hier soir, mais ce n'est pas à cause d'un manque d'effort. Claude Laforge est sorti en boitant après un coup de genou de Lanyon, et il est question que le nouvel ailier gauche des As soit absent pour deux semaines. Et en plus d'avoir brisé sournoisement son bâton sur le dos de Simon Drolet, le rude Needham a fait une large entaille à la bouche de Don Johns avec un autre coup de bâton.

Il est toujours possible de ranger la situation en disant qu'il s'agit là de simples coïncidences. Nous sommes prêts à donner le bénéfice du doute aux Barons. Malgré tout, il est curieux que ce soit lors d'une joute à Cleveland que Gordon Labossière a été blessé au genou à un moment où il semblait en voie de remporter le championnat des compteurs.

Les As retourneront à Cleveland, le 22 mars, et après les deux humiliantes défaites qu'ils viennent de faire contre les Barons, ils peuvent s'attendre à une chaude réception ce soir-là.

PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN

Il semble bien que les As ont fait d'une pierre deux coups dans ce marché qui a entraîné le départ de Terry Gray pour Pittsburgh... Non seulement Claude Laforge a-t-il bien fait à l'aile gauche, mais Cleveland "Keke" Morton lui-même en donne le crédit à Red Berenson. "Il est mon gagne-pain, j'espère que les Canadiens ne viendront pas nous l'enlever", a dit Morton... Et le partisan des As le plus heureux est certes Lucien Labbé, autrefois du Club de Courses Jacques-Cartier, dont le joueur No 1 est "Keke"...

Notre bon ami Fernand Bilodeau a eu l'occasion de causer avec Jean Béliveau, hier matin, question de le féliciter pour le magnifique but qu'il avait réussi samedi soir... "Je suppose que je suis comme le bon vin, je m'améliore en vieillissant", a répondu Jean quand l'autre "Bill" lui a demandé ce qui arrivait... Et quand il a été interrogé à savoir ce qui était arrivé à Chicago, le "Gros-Bill" a repris: "Nous avons pratiqué tout simplement!"

Les membres de la Galerie Sportive entendront parler de baseball, demain midi... Les Indiens de Québec, de la Ligue Provinciale de baseball, ont convoqué une réunion d'information aux Voûtes Talon... Le gérant Terry McKeeney a déjà fait savoir que pas moins d'une douzaine d'importés américains seront invités à l'entraînement pour se disputer les six positions qui leur seront ouvertes en vertu du nouveau règlement du circuit...

Le calme doit être revenu à Theford Mines maintenant que les As juniors ont réussi à prendre une avance de 3-1 dans la semi-finale contre Saint-Jérôme... Si les Reds de Trois-Rivières subissent l'élimination contre Shawinigan, c'est Ronald Gilbert qui deviendra cerbère-substitut pour les As en attendant que Bauman puisse revenir au jeu ou que Rogatien Vachon soit disponible... Les séries de la Ligue Junior Locale commencent ce soir, au Colisée, et ceux qui se déplacent pour encourager ces jeunes devraient être bien servis, croyons-nous...

Semi-finales juniors entamées au Colisée

La Ligue de hockey Junior Québec-District entreprendra ce soir ses séries éliminatoires à 8h15, au Colisée, alors qu'en semi-finale "A" le C.T.R. sera opposé à Lévis et que dans la semi-finale "B", Québec-Ouest jouera contre Montmorency. Ces deux séries seront de trois de cinq, ou le premier club qui totalisera six points. Deux points sont accordés pour une victoire et un point pour une joute nulle.

Les clubs ont terminé dimanche un calendrier de 33 joutes. Le C.T.R. a remporté le championnat de la saison régulière, tandis que Henri Genois, du Québec-Ouest, a gagné le championnat des compteurs, devançant par un seul point Yvon Drapeau, du C.T.R.

Bien que tout au long du calendrier il a semblé que C.T.R. et Québec-Ouest aient fait classe à part, devançant par une marge assez confortable les équipes de troisième et quatrième

positions, c'est avec quand même beaucoup d'optimisme que tous les clubs se lancent à l'assaut du championnat des éliminatoires. Dans chaque groupe on répète ce qu'on entend dire régulièrement que le "play off" est tout à fait différent du calendrier et que tout peut arriver.

Les champions de la saison régulière sont confiants de répéter leur exploit de l'an dernier, et bien que prudent le pilote Roger Huot prétend qu'il gagnera contre Lévis en semi-finale. Le gérant des Lévisiens Gaston Cloutier rappelle d'autre part que son club est le seul qui a réussi à remporter deux victoires contre C.T.R. durant la saison et que la confiance règne chez ses porte-couleurs.

Les amateurs qui ont suivi les programmes de la Ligue Junior choisissent C.T.R. dans la série "A" et Québec-Ouest dans la série "B".

Raymond Lamontagne, le gé-



UN AUTRE CHAPEAU POUR KEKE — Keke Morton a profité du match d'hier soir, au Colisée, entre les As et les Barons de Cleveland pour réussir un deuxième tour du chapeau en deux joutes. Ici, Morton marque son troisième

sième but de la soirée aux dépens de Jean-Guy Morissette qui avait remplacé Les Binkley plus tôt dans la troisième période.

Bill Sutherland pourra faire un retour au jeu

Par Roland SABOURIN

Bill Sutherland, un athlète qui broie du noir depuis un mois,



BILL SUTHERLAND

était un homme tout souriant quand nous l'avons rencontré après la joute au Colisée, hier soir.

Quand nous lui avons demandé s'il avait eu un rapport de ses examens à l'hôpital, hier matin, il a murmuré: "Dans cinq jours..."

Tu aurais des résultats dans seulement cinq jours? avo-nous demandé.

"Non, ils m'ont dit que dans cinq jours je serai correct", a-t-il précisé avec un enthousiasme qu'on ne lui connaissait pas depuis plusieurs semaines.

Sutherland a été placé dans un appareil à traction pour corriger ce qui semble être une "entorse" au dos. Les traitements se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine.

"Mais de la manière que les gars marchent présentement, il est tout probable qu'ils n'auront plus besoin de moi", a repris le

combattif ailier gauche. Là-dessus, il n'a pas à s'inquiéter.

LE CAS DE BAUMAN

Les dernières nouvelles au sujet du gardien de but Gary Bauman sont qu'il pourrait commencer à patiner dans une dizaine de jours. L'information nous a été fournie par Bauman, qui était revenu de Montréal juste quelques minutes avant la joute.

"Je suis plein d'injections", nous a-t-il dit tout en ajoutant qu'il semblait que les médecins n'étaient pas encore sûrs de la cause exacte du mal de dos qui l'a mis au rancart.

"Et si jamais je reviens, il est tout probable qu'ils n'auront pas besoin de moi", a commenté Gary. "Il est difficile de faire mieux que ce que nous avons vu ce soir".

Les séries éliminatoires de la Ligue Américaine commenceront vraisemblablement le 13

Des tours du chapeau par Hicks et Mortson

Par Léonce JACQUES

Considéré depuis longtemps comme un joueur de rentre, Cleland "Keke" Morton doit se demander aujourd'hui pourquoi il n'a pas commencé à jouer à l'aile droite beaucoup plus tôt.

Morton, qui avait réussi le tour du chapeau dimanche quand les As triomphèrent des Barons de Cleveland par 11-2, a répété son exploit hier soir en plus de récolter trois aides alors que les As n'ont fait qu'une autre bouchée des Barons, cette fois au compte de 10-1 devant 4.089 spectateurs.

Wayne Hicks a imité Morton avec un tour du chapeau pour porter son total de buts de la saison à 31 tandis que les quatre autres compteurs des As furent Jim Morrison, Red Berenson, Claude Laforge et Doug Senior. Gordie Labossière et Rino Robazza s'en tirèrent avec chacun trois assistances au cours de ce pique-nique réussi aux dépens de Les Binkley et de Jean-Guy Morissette.

Gilles Banville, qui célébrait son retour au jeu, a connu une soirée relativement tranquille et ce n'est qu'au milieu de la troisième reprise, alors que les As avaient déjà une avance de 8-0, qu'il perdit son blanchissage quand il fut surpris par un lancer d'une trentaine de pieds de Ron Attwell.

Cette victoire, qui a permis aux As de prendre une avance de cinq points en tête du classement général, leur a cependant coûté les services de Claude Laforge pour une période indéfinie. Laforge a été blessé à un genou au début de la deuxième période en encaissant une violente mise en échec de Ted Lanyon. Il tenta de revenir au jeu dans la troisième période mais décida finalement d'abandonner.

Pour sa part, le joueur de défense Don Johns souffre d'une profonde entaille à la levre inférieure, résultat d'un coup de bâton de Bill Needham. Johns put revenir au jeu mais après qu'on lui eut fait une vingtaine de points de suture.

DU JEU RUDE

Même si Fred Glover s'est contenté du rôle d'instructeur hier soir, les Barons appliquèrent une solide mise en échec dès le début de la rencontre en plus d'approcher sans interruption à gauche et à droite avec ce résultat qu'ils écopèrent de dix des quinze punitions minuscules imposées par l'arbitre Bob Sloan.

Mais, cette politique des Barons ne donna pas les résultats voulus. Les As ripostèrent en patinant à vive allure du commencement à la fin en plus de dépasser complètement leurs adversaires dans le département des passes.

Les As, après avoir pris une avance de 3-0 à la première période, l'augmentèrent à 5-0 dans la deuxième et à 8-0 dans

la troisième période avant le seul but des visiteurs. Après le but de Attwell, on vit Morton et Hicks répliquer en faveur des As pour compléter tous deux leurs tours du chapeau.

Les As réussirent trois de leurs buts avec l'avantage numérique d'un joueur et un autre alors que les deux équipes avaient chacune un homme au banc des punitions.

BINKLEY S'EN VA

Les Binkley, le gardien de buts des Barons qui avait l'une des meilleures moyennes dans le circuit avant de venir à Québec, ne fut guère plus chanceux que dimanche soir.

Quand Doug Senior y alla du septième but des As à la sixième minute de la troisième période, Binkley fut remplacé par Morissette mais les As devaient réussir trois autres buts contre lui.

ENTRE LES PERIODES:

Avec leurs 22 buts en deux joutes consécutives, les As n'ont pas réussi à égaliser le record du circuit qui est de 24 et qui avait été établi par les Bisons de Buffalo en 1948. Ils avaient gagné 16-4 contre Philadelphie et 8-3 contre Indianapolis trois jours plus tard...

Les As se reposeront maintenant jusqu'à dimanche soir alors que les Indiens de Springfield seront à Québec... En plus de son but et de ses trois aides, Jim Morrison a joué du hockey jusqu'à la ligne bleue... Rino Robazza a lui aussi très bien joué à la défense... Il y eut quatre accrochages mais aucune bataille... Raymond Larose a accueilli Bob Elliot avec un solide coup de paule au début du match.

PREMIÈRE PÉRIODE

1- Québec, Morton	11-0
2- Québec, Morton	15-0
3- Québec, Morton	18-0
4- Québec, Morton	21-0
5- Québec, Morton	24-0
6- Québec, Morton	27-0
7- Québec, Morton	30-0
8- Québec, Morton	33-0
9- Québec, Morton	36-0
10- Québec, Morton	39-0
11- Québec, Morton	42-0
12- Québec, Morton	45-0
13- Québec, Morton	48-0
14- Québec, Morton	51-0
15- Québec, Morton	54-0
16- Québec, Morton	57-0
17- Québec, Morton	60-0
18- Québec, Morton	63-0
19- Québec, Morton	66-0
20- Québec, Morton	69-0
21- Québec, Morton	72-0
22- Québec, Morton	75-0

DEUXIÈME PÉRIODE

1- Québec, Morton	11-0
2- Québec, Morton	15-0
3- Québec, Morton	18-0
4- Québec, Morton	21-0
5- Québec, Morton	24-0
6- Québec, Morton	27-0
7- Québec, Morton	30-0
8- Québec, Morton	33-0
9- Québec, Morton	36-0
10- Québec, Morton	39-0
11- Québec, Morton	42-0
12- Québec, Morton	45-0
13- Québec, Morton	48-0
14- Québec, Morton	51-0
15- Québec, Morton	54-0
16- Québec, Morton	57-0
17- Québec, Morton	60-0
18- Québec, Morton	63-0
19- Québec, Morton	66-0
20- Québec, Morton	69-0
21- Québec, Morton	72-0
22- Québec, Morton	75-0

TROISIÈME PÉRIODE

1- Québec, Morton	11-0
2- Québec, Morton	15-0
3- Québec, Morton	18-0
4- Québec, Morton	21-0
5- Québec, Morton	24-0
6- Québec, Morton	27-0
7- Québec, Morton	30-0
8- Québec, Morton	33-0
9- Québec, Morton	36-0
10- Québec, Morton	39-0
11- Québec, Morton	42-0
12- Québec, Morton	45-0
13- Québec, Morton	48-0
14- Québec, Morton	51-0
15- Québec, Morton	54-0
16- Québec, Morton	57-0
17- Québec, Morton	60-0
18- Québec, Morton	63-0
19- Québec, Morton	66-0
20- Québec, Morton	69-0
21- Québec, Morton	72-0
22- Québec, Morton	75-0

ANNONCES

Mal au dos? Qu'y faire?
Le mal de dos est souvent dû à une insuffisance musculaire. Un peu d'exercice y remédierait. C'est encore le meilleur traitement contre les douleurs dorsales, le meilleur préventif aussi. Si vous voulez apprécier l'état de vos muscles, faites le test qui vous est proposé dans le numéro de mars de Sélection du Reader's Digest. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Bruce Gamble préféré à Bower; Hull demeure le point de mire

Par la PRESSE CANADIENNE

Johnny Bower sera en uniforme, Bruce Gamble jouera et Bobby Hull fera une autre tentative.

voilà quelques aperçus du programme complet de la Ligue Nationale de hockey ce soir alors que les six équipes se lancent dans la mêlée.

Les Maple Leafs de Toronto recevront les Red Wings de Detroit, les Canadiens de Montréal seront les hôtes des Bruins de Boston au Forum et Chicago se rendra à New York.

Le cinquième gardien utilisé par le pilote Punch Imlach, des Leafs, cette saison, Bruce Gamble, a été coupé par un lancer lors de l'exercice hier, mais il commencera le match ce soir. Toutefois, Imlach a averti les siens que "les conséquences seront graves" pour quiconque

lancera haut de façon délibérée sur les gardiens pendant les exercices.

Punch s'en tiendra à Gamble même si Johnny Bower, absent au cours des deux dernières semaines à cause d'un muscle luxé, est prêt à revenir au jeu.

On sait que Gamble s'est illustré en remplaçant Bower, Terry Sawchuk et Gary Smith, du Rochester. Imlach a fait appel au gardien du Tulsa, de la Ligue Centrale, car il voulait profiter de son expérience, si bien que le gardien Al Smith, des Marlboros juniors de Toronto, est demeuré sur le banc. Gamble compte deux blanchissages, trois gains et un verdict nul en quatre matches.

HULL

Ce faisant, il a empêché Hull d'améliorer le record de 50 buts en une saison, qu'il détient conjointement avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion, ex-Canadiens de Montréal. Hull est le seul joueur à avoir réussi cet exploit à deux reprises.

Hull tentera de prendre Cesare Maniago, des Rangers, en défaut pour son 51e but. Mania-

go avait accordé le 50e but à Geoffrion en 1961.

Reg Fleming aura la tâche de surveiller Hull ce soir, car le pilote-gérant Emile Francis l'a préféré à Bob Nevin pour la raison suivante:

"En 1962, Hull et Andy Bathgate bataillaient pour le championnat des compteurs et les Hawks ont confié la surveillance à Andy à Fleming. Reg s'est collé à Bathgate comme de la peinture et ce dernier n'a pas compté, si bien que les deux joueurs ont fini sur un pied d'égalité. Hull s'est mérité le trophée et le bon de \$10.000 en raison de son plus grand nombre de francs buts."

A Detroit, le gérant-pilote Sid Abel a déclaré que Doug Barkley avait une chance de participer aux séries éliminatoires de la coupe Stanley.

On sait que Barkley a subi une blessure grave à un œil il y a plusieurs semaines. Il a subi récemment une opération à Boston, où il poursuit des traitements.

"Les médecins de Boston ont

Calendrier sportif

CURRING

Club Etchemin - Autre rencontre avec les Bruins de Montréal à 8 h 30 p.m.
Club Québec - Autre match dans le tournoi de la Ligue Centrale au Colisée à 8 h 30 p.m.

HOCKEY

Ligue Junior Québec-District - Première joute semi-finale de la C.T.R. entre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston à 8 h 15 p.m.
Arenas de P.T.C. - Joute au tournoi de la Ligue Centrale au Colisée à 8 h 30 p.m.
Ligue Intérieure - Club de Québec contre les Bruins de Montréal à 8 h 30 p.m.

AUTOMOBILE

Club Québec 1966 - Automobile générale à 8 h 30 p.m.
Club Québec 1966 - Automobile générale à 8 h 30 p.m.

McNeeley bat J.-C. Roy par décision; Jones gagne

LEWISTON, Maine, (U.P.I.)

Le champion poids lourd de la Nouvelle-Angleterre Tom McNeeley, pesant 209 livres, de Medfield, Massachusetts, a remporté une décision partagée hier soir sur Jean-Claude Roy, pesant 183 livres, de Québec dans un combat principal de 10 rondes au Lewiston City Hall.

Il n'y eut aucun voyage au tapis, bien que les deux boxeurs culbutèrent hors de l'arène à la septième ronde. Deux juges ont voté pour McNeeley et un a déclaré le match nul.

MIAMI BEACH, (U.P.I.)

L'habile poids lourd Doug Jones, qui vise toujours le titre de Cassius Clay, a marqué une victoire par knock-out technique sur Lou Bailey de Omaha, Nebraska, hier soir dans un combat principal.

La bataille fut arrêtée par l'arbitre à la cinquième ronde, alors qu'elle devait en durer 10, après que Bailey se fut blessé à une main. Elle a été enregistrée comme un knock-out technique à la sixième ronde.

Jones a eu le dessus durant le match alors que cet aspirant de 27 ans inscrivait sa cinquième victoire d'affilée soit par knock-out ou knock-out technique depuis qu'il s'est remis à la boxe à la suite d'une opération l'an dernier.

NEW YORK, (U.P.I.) — Mike Cortez de Porto Rico a débuté la huitième ronde avec une vicieuse attaque au corps de son rival pour remporter un gain par knock-out technique sur Mike Cruz de Porto Rico également, hier soir au Sunnyside Garden.

Art Stratton est en tête

DETROIT (U.P.I.) — Art Stratton, qui a gagné la saison dernière le championnat des compteurs de la Ligue Américaine de hockey, tente d'en faire autant cette saison dans la Ligue Centrale.

Stratton, qui joue avec les Braves de Saint-Joseph, détient une avance de treize points au premier rang avec un total de 52 points tandis que Paul Andrea des Rangers de Minnesota occupe la deuxième place avec 48 points.

Bill Inglis et André Budrias, deux joueurs des Apollos de Houston, se partagent la troisième place avec 42 points chacun. En cinquième place, avec 40 points, on voit Jim Johnson du Minnesota, suivi en cinquième place par Derek Gaudet du club Saint-Joseph.

Trois joueurs sont sur un pied d'égalité en septième place avec 35 points chacun. Ce sont André Champagne de Tulsa, avec qui Bryan Campbell et Doug Roberts, tous deux des Wings de Memphis.

Burt Paul de Memphis et Pete Panagabko d'Oklaoma City occupent le dixième rang avec 33 points chacun. Ce sont André Champagne de Tulsa, avec qui Bryan Campbell et Doug Roberts, tous deux des Wings de Memphis.

Burt Paul de Memphis et Pete Panagabko d'Oklaoma City occupent le dixième rang avec 33 points chacun. Ce sont André Champagne de Tulsa, avec qui Bryan Campbell et Doug Roberts, tous deux des Wings de Memphis.

DEMANDEZ SPIT FIRE

pour votre automobile à votre station de service

DEMANDES

• Commis de bureau • Vendeurs de service
• MECANICIENS classes A, B, C, pour travail de 5h 30 p.m. à 3h a.m.
Ecrire: DEPT 2123 LE SOLEIL

Wog's House Restaurant

Goutez à toutes les variétés d'une véritable cuisine orientale au SALON BAR

Pour un agréable dîner en famille ou peut-être votre prochaine réception, dimanche.

761 BOUL. CHAREST EST
OUVERT JUSQU'À 3H A.M.

METS CHINOIS ET CANADIENS
Service de livraison gratuite à domicile
524-7187 - 522-0039

Quatrième victoire du Canada, 6-0



L'ÉQUIPE CHAMPIONNE — L'équipe du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, photo du haut, a remporté, dernièrement, le championnat du biathlon au cours des championnats de ski de l'armée canadienne à Valcartier. En bas, on voit des concurrents à l'œuvre dans le biathlon.

Une joute clé contre les Tchèques demain

LJUBLJANA, Yougoslavie (PC) — Le Canada, la Russie et la Tchécoslovaquie ont complété leurs opérations préliminaires dans le tournoi mondial de hockey amateur en remportant leurs quatrièmes gains consécutifs contre aucun revers hier avant de se lancer dans les matches importants de demain.

Tel que prévu, les quatre dernières équipes inscrites n'ont fourni guère d'opposition dans les premières parties de ce tournoi de 11 jours.

Le Canada a blanchi l'Allemagne de l'Est 6-0 hier soir grâce à la belle tenue de Ken Broderick, qui en était à son deuxième blanchissage en autant de joutes.

Morris Mott, de Winnipeg, et Ray Cadieux, de Ste-Adèle, ont dirigé l'offensive des Canadiens avec deux buts chacun. George Faulkner, de Terre-Neuve, a ajouté son 6e but dans la compétition et Billy MacMillan, de Charlottetown, a complété le total des vainqueurs.

Cependant, les Russes ont continué d'exercer leur domination en écrasant les Finlandais 13-2. Seuls, le Canada et la Tchécoslovaquie ont des chances de supplanter les champions russes.

On pourra constater demain qui sera le plus important rival des Russes quand le Canada affrontera les Tchèques et les Russes s'en prendront aux Suédois.

Entre-temps, les Tchèques ont maintenu une fiche parfaite en triomphant difficilement des Américains 7-4 tandis que les Suédois conservaient le quatrième rang du groupe A, à deux points des meneurs, en vertu d'une victoire de 8-2 aux dépens des Polonais.

Le pilote tchèque Vladimir Kostka était loin d'être enchan-

té de la tenue des siens contre les Américains en dépit de leur gain décisif.

"Nous devons jouer mieux contre les Canadiens jeudi dans ce match qui décidera du deuxième rang, car les Russes n'ont pas d'égaux ici."

AUTRES JOUTES

Une foule de 10.000 spectateurs n'a pas ménagé son encouragement à l'endroit des Finlandais, qui ont été les premiers à réussir deux buts contre les Russes jusqu'à maintenant.

Les champions ont porté leur marge entre les buts comptés et alloués à 39 points alors que Veniamin Alexandrov et Vladimir Breznev ont dirigé leur attaque avec un truc du chapeau chacun.

Quant aux Américains, transformés après leurs trois premières humiliations, ils ont failli causer toute une surprise aux Tchèques qu'ils dominaient par 3-1 à la fin du premier engagement. Toutefois, les vainqueurs ont répliqué avec cinq buts sans réponse dans la deuxième reprise, en s'assurant les honneurs du match. C'était également la première fois où les Tchèques allaient plus d'un but dans une partie.

Enfin, les Suédois ont pris une avance de 5-0 dès la première période contre les Polonais. Les deux équipes se sont partagées quatre buts dans le second engagement et les vainqueurs en ont ajouté un autre dans la dernière reprise.

Folke Bengtsson y est allé de deux buts pour les Suédois, dont les deux autres compteurs ont été Sven Tumba et Nils Nilsson.

Calendrier de Ljubljana

Première période		Deuxième période		Troisième période	
1-Canada, Mott (BREF)	13-06	2-Canada, Cadieux (BREF)	13-06	3-Canada, Faulkner (M.MILLER)	13-06
4-Canada, Mott (BREF)	13-06	5-Canada, Cadieux (BREF)	13-06	6-Canada, Faulkner (M.MILLER)	13-06
7-Canada, Cadieux (BREF)	13-06	8-Canada, Faulkner (M.MILLER)	13-06	9-Canada, Mott (BREF)	13-06
10-Canada, Cadieux (BREF)	13-06	11-Canada, Faulkner (M.MILLER)	13-06	12-Canada, Mott (BREF)	13-06

Russes en tête des compteurs

LJUBLJANA, Yougoslavie (PC) — Veniamin Alexandrov est monté seul en tête des compteurs du tournoi mondial de hockey hier à la suite d'une performance de six points dans la victoire décisive des Russes par 13-2 sur la Finlande.

Ses trois buts et ses trois assistances lui donnent un total de 14 points en quatre joutes, soit une avance de quatre points sur son coéquipier Alexander Almetov.

Les meneurs chez les compteurs du tournoi auquel participent huit pays, sont des Russes, des Canadiens et des Tchèques. Les meilleurs compteurs canadiens sont Fran Huck de Regina avec quatre buts et quatre assistances et George Faulkner de Harbour Grace, Terre-Neuve, avec six buts et une aide.

Voici les meneurs:

NOM	ÉQUIPE	B	A	Pts
Alexandrov, Russie	Russie	4	6	10
Faulkner, Canada	Canada	4	6	10
Huck, Canada	Canada	4	4	8
Stengel, Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	4	4	8
Stengel, Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	4	4	8
Stengel, Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	4	4	8
Stengel, Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	4	4	8
Stengel, Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	4	4	8

Une course de ski à Lauzon

Le Club de Ski "Le Faucon" tiendra une "course de fond" au Centre de ski de Lauzon, dimanche le 13 mars, à 2 heures de l'après-midi.

L'entrée de cette compétition sera le trophée "LEVIN-MIRE-POIX", si bien connu parmi les compétiteurs depuis plus d'une trentaine d'années.

En plus du trophée, il y aura de nombreux prix de valeur pour les participants. Ce concours est ouvert aux coureurs de classes "A" et "B" et les participants devront faire par-

venir leur inscription à M. Omer Laliberté, président du Comité technique du Club, en téléphonant au no 537-1966 de 7.00 heures à 9.00 heures le soir. Le tirage pour l'ordre des départs aura lieu au Centre de ski de Lauzon demain soir, le 10 mars à 8 heures.

Cette compétition est commanditée par Jules Côté, représentant de la "Daw", de Lévis, et sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent.



FEU DE L'ACTION — Nous avons sous les yeux une scène d'activité qui s'est déroulée, hier, durant la joute entre les équipes du Canada et d'Allemagne de l'Est lors du championnat mondial de hockey amateur à Ljubljana, Yougoslavie. Le joueur canadien Marshall Johnston, à gauche, et l'Allemand Plotka poursuivent le disque tandis qu'on remarque en arrière de Johnston le gardien de but adversaire Hirche. Le Canada est sorti vainqueur pour son quatrième gain d'affilée. (Téléphoto P.C. via Ljubljana)

STENGENL est élu au Panthéon du baseball

ST. PETERSBURG, Floride (PA) — Casey Stengel a été élu hier au Temple de la Renommée du baseball à l'âge de 75 ans.

La nouvelle de son élection unanime, par le comité des vétérans à l'occasion d'un scrutin spécial, a pris Stengel complètement par surprise, car on l'avait amené au Miller Huggins-Stengel Field sous un autre prétexte.

En effet, Stengel s'était amené dans le but de rendre hommage à son ami George Weiss, président des Mets de New York, mais Ford Frick, ancien commissaire du baseball et nouveau président du comité des vétérans, lui a appris son élection au Panthéon du baseball.

Entouré par les Mets, les dirigeants du baseball, les chroniqueurs et commentateurs sportifs, Stengel a prononcé trois discours différents.

"Il est magnifique d'apprendre de votre vivant, que vous avez fait quelque chose dans la vie que les gens considèrent importante."

"Il y en a tellement d'autres qui ont accompli des exploits remarquables que vous regrettez que quatre ou cinq autres personnes ne soient pas élues."

Stengel est devenu éligible sans l'attente normale de cinq ans lorsqu'on a changé les règlements le 30 janvier dernier. Selon la nouvelle réglementation, un gérant, arbitre ou directeur, qui a pris sa retraite à l'âge de 65 ans ou plus est éligible après une attente de six mois.

Casey a pris sa retraite le 30 août dernier et il devenait éligible le 30 février, date qui n'existe pas dans le calendrier.

Le seul scrutin spécial tenu antérieurement a eu lieu en 1939 lorsque Lou Gehrig a été élu au Temple après avoir été atteint d'une maladie mortelle.

Stengel sera admis officiellement à Copptown le 25 juillet, en même temps que Ted Williams, élu par les chroniqueurs en janvier. Stengel est le 104e membre du Panthéon.

Il a fait ses débuts dans le baseball en 1910 alors qu'il a préféré une carrière dans le baseball à celle de dentiste. Il a évolué au champ extérieur du Brooklyn, Pittsburgh, Philadelphie, New York et Boston, de la Ligue Nationale, comptant une moyenne à vie de 284 au bâton. Au cours de trois séries mondiales, il a affiché une moyenne de 393, y compris deux circuits au poif des Giants contre les Yankees en 1923.

Ce fut toutefois avec ces derniers qu'il s'est illustré le plus. Il avait piloté sans grand succès Brooklyn et Boston dans la LN et était de retour dans les mineurs lorsque Weiss lui a demandé de succéder à Billy Harris aux rênes des Yankees en 1949.

Les Yankees, sous Stengel, ont remporté cinq championnats et cinq séries mondiales consécutives, soit un record de tous les temps. Avant de recevoir son congé sous prétexte qu'il était trop âgé après avoir perdu la série mondiale aux Pirates de Pittsburgh en 1960, Stengel avait remporté 10 championnats et sept séries mondiales en 12 ans.

Tiré de sa retraite par Weiss lors de l'organisation des Mets, il a dirigé l'équipe de 1962 à l'an dernier lorsqu'il a été victime d'une fracture à la cheville le 25 juillet avant de prendre définitivement sa retraite le 3 août.

Supporté par une canne noire, Stengel s'est prêté à plusieurs photos où il embrassait sa fière épouse Edna.

"C'est plus magnifique que d'avoir remporté la série mondiale en 1949, a dit Edna, car l'occasion ne sera certes pas plus grande à Copptown."

Les gens applaudissent lorsque Stengel s'est avancé au micro sous le soleil.

"Je veux que vous toutes, mesdames, sachiez que c'est bien Mme Stengel afin de ne pas faire de remarques. Je veux remercier tous les gens de St. Petersburg, où je me sens chez moi. Je suis convaincu que les Mets vont évacuer la cave du circuit et monter au sommet du classement."

L'Ouest brille dans le ski des militaires

Les compétitions de ski de l'Armée Canadienne sont complétées à la station de ski du Club Castor au Camp Valcartier.

La région de l'Ouest a remporté le plus grand nombre de victoires, soit cinq. La région militaire du Québec s'est classée deuxième avec quatre victoires. Le 1er bataillon Royal 22e Régiment a remporté le grand combiné.

Dans les compétitions individuelles, le caporal André Corbeil, de Saint-Sauveur des

Monts, membre du 1er bataillon Royal 22e Régiment s'est classé premier dans la descente. Le caporal suppléant Jacques Beaulieu de Chicoutimi, également membre du 1er bataillon Royal 22e Régiment, a remporté la discipline du slalom géant. Dans le slalom, le caporal Jean-Claude Marquis, de Rimouski, qui a concouru sous la bannière du secteur de l'est du Québec, s'est classé premier. Le trophée pour le combiné alpin est allé au caporal Jean-Claude Marquis. Le sergent E. Aak, du 2e bataillon Queen's Own, Rifles of Canada, s'est classé premier dans le biathlon en plus de remporter le combiné individuel (course de 15 km et biathlon).

Le classement officiel descriptif:

INDIVIDUEL 1-A Corbeil, 2-B Beaulieu, 3-C Marquis, 4-D Aak, 5-E Marquis, 6-F Marquis, 7-G Marquis, 8-H Marquis, 9-I Marquis, 10-J Marquis.

SLALOM 1-A Corbeil, 2-B Beaulieu, 3-C Marquis, 4-D Aak, 5-E Marquis, 6-F Marquis, 7-G Marquis, 8-H Marquis, 9-I Marquis, 10-J Marquis.

SLALOM GÉANT 1-A Corbeil, 2-B Beaulieu, 3-C Marquis, 4-D Aak, 5-E Marquis, 6-F Marquis, 7-G Marquis, 8-H Marquis, 9-I Marquis, 10-J Marquis.

BIATHLON 1-A Corbeil, 2-B Beaulieu, 3-C Marquis, 4-D Aak, 5-E Marquis, 6-F Marquis, 7-G Marquis, 8-H Marquis, 9-I Marquis, 10-J Marquis.

Auto Sport... (Suite de la page 14)

tion, après avoir accumulé la somme nécessaire en présentant un salon d'automobile à chaque année, depuis 1953...

A la suite d'une entente conclue il y a quelque temps entre la Fédération canadienne du sport automobile et le Sports Car Club of America, une série nord-américaine de championnats de courses d'auto sport sera lancée le 11 septembre au Mont Tremblant. La série, nommée "Coupe challenge Canado-américaine", comprendra cinq courses et un enjeu total de \$165.000. Deux courses seront présentées au Canada, avec en plus de Player's Québec à Saint-Jovite, le Grand prix canadien à Mosport Park, Ontario, le 24 septembre. Les autres épreuves auront lieu sur les circuits américains de Laguna Seca et Riverside en Californie et à Las Vegas au Nevada...

BOIS CONCOURS

COURSE DE FOND A RELAIS

COURSE DE FOND 15 KM

Connaissez-vous les sigles de la signalisation routière du Québec? Voici deux panneaux avertisseurs en vigueur sur les routes du Québec: le demi-tour interdit et l'entrée interdite.

La fièvre du hockey se répand dans le monde

Les Canadiens ont toujours adoré ce jeu rude, brutal, rapide et excitant. Les joueurs professionnels sont au Canada ce que les grands toréadors sont à l'Espagne. De la Russie au Mexique, de plus en plus de pays succombent à l'attrait et à l'émotion que ce sport soulève. Ne manquez pas cet article sur notre sport national, un article rempli d'anecdotes et de faits inédits, dans Sélection du Reader's Digest de mars!

CONTRACTEURS, ENTREPRENEURS EN EXCAVATIONS ET FORAGES, CITES ET VILLES,

LES COMPRESSEURS A AIR, PORTATIFS, CANADIAN BROOMWADE SONT ECONOMIQUES...



DISPONIBLES DANS LES CAPACITES SUIVANTES: 85-130-160-210-380-630' cubes.

TYPES A GAZOLINE & DIESEL.

DEMANDEZ NOS PRIX.

VENTE - SERVICE LOCATION - PIECES

Talbot Equipement Liée

205 RUE ST-PAUL, QUEBEC TEL. 692-1645

Frank Robinson a signé hier

MIAMI (UPI) — Frank Robinson, le puissant coéquipier des Orioles de Baltimore considéré comme l'homme capable de les conduire au championnat de la Ligue Américaine de baseball, a signé hier son contrat de 1966 pour un salaire qui l'aurait été de \$65.000, le plus élevé dans l'histoire des Orioles.

Obtenu dans une transaction avec Cincinnati en décembre dernier, joueur des Orioles à si-camp d'entraînement des Orioles, lundi soir, et est devenu le dernier joueur des Orioles à signer son contrat de 1966 après une courte entrevue avec le directeur du personnel, Harry Dalton.

Les Orioles avaient donné les joueurs Mil Pappas, Jack Baldschun et Dick Simpson en échange pour Robinson.

Accrochez aux TIMBRES DE PAQUES Club Rotary de Québec (C.P. 130 H.V. Québec 4) Courtoisie de: **JOHN MILLEN LTD.**

Les deux célèbres transcontinentaux

Le Panorama deux départs tous les jours dans les deux directions

Le Super Continental entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres, compartiments, salons-lits et les nouvelles «dormettes» à prix économique.

LES REPAS: inclus dans le prix des billets de voitures-lits ou de voitures-salons.

LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.

COMMODITÉ: vous allez du centre d'une ville au centre d'une autre.

LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, pour la traversée des Rocheuses.

EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement — salon-bar.

DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

DE LÉVIS À:

Winnipeg	\$26.00	Edmonton	\$37.00
Saskatoon	\$31.00	Vancouver	\$46.00

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

CN

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titrés, Ventes, and various stock symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Toronto, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titrés, Ventes, and various stock symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing from the previous table with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for New York, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titrés, Ventes, and various stock symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de Montréal et les arrivages comprenaient en majeure partie des vaches de diverses qualités. Les prix de ces vaches étaient à la baisse de \$1 et ceux des porcs à la hausse de \$2.50. La demande a été soutenue.

Les bovins comprenaient 235 arrivages, 258 veaux et 110 porcs. Les bouvillons de bonne qualité se vendaient \$26.00, ceux de qualité moyenne \$22.00 et les communs de \$19.00 à \$19.50.

Les génisses de bonne qualité rapportaient \$22.50, celles de qualité moyenne de \$18.00 à \$22.25 et les communes de \$14.00 à \$18.75.

Les bœufs de bonne qualité valaient de \$18.00 à \$21.25, ceux de qualité moyenne de \$16.25 à \$18.75, les communes, de \$15.00 à \$17.25 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10.00 à \$16.25.

Les bœufs de bonne qualité valaient de \$20.00 à \$22.00 et ceux de qualité moyenne de \$18.00 à \$21.00. Les prix des veaux de lait de bonne qualité variaient de \$32.00 à \$38.00, ceux des veaux de qualité moyenne de \$25.00 à \$31.00 et ceux des communs de \$13.00 à \$26.50.

Le prix des porcs de catégorie A s'établissait à \$37.50. On ne signale aucune vente d'ovins.

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier de 0.22 point à 179.00.

Transactions entre Américains: Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Nouvelles brèves des...

(Suite de la page 16) La compagnie aborde la nouvelle année avec un total sans précédent de commandes en carnet non exécutées, de \$59,000,000; elle prévoit que l'activité restera considérable en 1966.

Revenus record d'Atlantic Sugar. Les bénéfices de la compagnie Atlantic Sugar Refineries Co. Limited ont atteint \$5,444,391 déduction faite des impôts sur le revenu et de la dépréciation.

Dividendes déclarés. Greb Industries Limited est le deuxième plus important fabricant de chaussures au Canada, mentionne un communiqué de Wood, Gundy & Co. Ltd.

Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières. La Commission des valeurs mobilières de Québec a émis un ordre aux membres des Bourses de Montréal et Canadienne en vertu duquel, selon la section 63 de la Loi sur les valeurs mobilières, il est défendu aux membres des marchés précités de transférer sur les actions de Waco Petroleum Limited dans la province de Québec. En conséquence, les membres doivent cesser et se désister immédiatement de tout commerce sur les actions de la compagnie dans le Québec.

Comment les projets d'Atlantic Sugar, le président du conseil d'administration, M. J. A. Gardner, a déclaré que les dirigeants de la compagnie se sont particulièrement attachés à rechercher les possibilités de diversification. Comme les administrateurs l'ont déjà annoncé, ces recherches et études techniques ont amené la compagnie à s'intéresser à une entreprise de pêche sur la côte atlantique.

Toujours dans un but de diversification, mais dans un autre domaine, Atlantic Sugar a exercé une option pour l'achat de 51 pour cent des actions de la South Nelson Forest Products Corporation, entreprise située à South Nelson, au N.-B. L'usine, où l'on a commencé des travaux de rénovation et où de nouvelles presses ont été installées, atteindra un taux de production annuel de 60,000 tonnes dès le milieu de 1966.

Fractonnement des actions de Hayes Steel. Thorold, Ont. (P.C.) — Les administrateurs de Hayes Steel Products Ltd ont approuvé un projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie sur une base de 2 pour 1. La compagnie compte 2,000,000 d'actions autorisées dont 889,000 sont en circulation. Les actionnaires seront convoqués en assemblée extraordinaire le 21 mars pour approuver ce projet.

Si la proposition est adoptée, un dividende au taux annuel de 44 cents sera déclaré et payé sur une base trimestrielle de 11 cents. Le taux annuel du dividende sur les actions actuelles est de 78 cents.

Une émission de Greb Industries. Un syndicat de courtiers en valeurs de placement dirigé par Wood, Gundy & Company Limited a lancé une nouvelle émission de 135,000 actions ordinaires sans valeur au pair de Greb Industries Limited. Les actions sont offertes au prix de \$11.50 chacune. Les administrateurs de Greb ont manifesté leur intention de verser des dividendes sur ces actions au taux de 45 cents par année, ce qui donne un rendement par action de 3.91 pour cent.

Les actions en vedette à Londres. LONDRES (Reuter) — Les actions étaient en vedette avec des gains hier à la Bourse de Londres par suite des promesses réitérées du parti travailliste de nationaliser l'industrie sidérurgique.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for Titrés, Ventes, and various stock symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing from the previous table with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Table of Canadian stock market data, continuing with symbols like Aca, Aca Gas, Aca Oil, etc.

Un petit annonce publiée dans les annonces classées de L'ÉVÉNEMENT le matin produira des résultats la jour de sa publication Signalez: 529-9231 TARIF AU COMPTANT

ABONNEMENT A L'ÉVÉNEMENT Prix de l'abonnement à L'ÉVÉNEMENT: 1 an, \$9.00; 6 mois, \$5.00; 3 mois, \$3.00.

ARGENT A PRÊTER POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT MAXIMUM Niagara peut vous aider à refinancer vos hypothèques actuelles, pour des taux plus bas.

HYPOTHEQUES Vous désirez ce qu'il y a de mieux en première ou deuxième hypothèque? Vous avez tout intérêt à nous consulter.

Thibeault & Associés Inc. 285, St-Joseph est, Québec 522-6464

AUTOS - CAMIONS, A VENDRE ALBAINE Ford Pick-up 1/2 tonne, 1962, état neuf, 681-4300.

Location d'Automobiles et Camions neufs Toutes MARQUES et MODELES à long terme (1 an ou plus)

JOS. LAHOUD AUTOS Ltée 34 DORCHESTER - 529-9051

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX 1964 Pontiac automatique, \$1,575.

1964 Oldsmobile Starfire Hard-top, équipée \$3,200

1965 Pontiac Parisienne Décapotable, 2 portes, tout équipée \$3,195

1962 Cadillac, 4 portes, Hard-top, tout équipée \$2,650

VASTE CHOIX DE PETITES VOITURES EUROPÉENNES A PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

1964 Chevrolet, 4 tonnes, \$2,600

1962 Chevrolet, Vannette \$1,475

Vaste choix, 1961 à 1965 réelle aubaine

Roger AUTOS BARRE et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE 5 2 9 - 3 3 3 5

BUREAU A LOUER BUREAU ultra moderne, différentes grandes, chauffage, valet

FEMMES, FILLES DEMANDEES CHAÏNÉRIE d'expérience demandée pour travail le jour, Café Dominion, 342 rue de l'Église.

HOMMES DEMANDES VENDEUR ambuleux pour couvrir excellent territoire comprenant: L'île d'Orléans, Grand-Gravel, Boischatel, Châteauguay, etc.

LOCAUX A LOUER LOCAL à louer, 20 x 45, hauteur, carter St-Roch, bien situé, pour, 527-5115.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER RUE ST-GABRIEL, 1-1/2 à 2 pièces, modernes, meubles, concierge, patio, chauffage, etc.

SOUMISSIONS SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES et de Logement SOUMISSIONS POUR REMPLACEMENT DES SERVICES ELECTRIQUES

OTTAWA (PC)—Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a sommé, hier, le parti conservateur d'établir clairement s'il est favorable à l'établissement d'un régime national d'assurance-santé tel que le proposé la commission royale d'enquête

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire qu'au moins 90 pour cent des Canadiens y adhèrent, offre une vaste gamme de services médicaux, soit transférable d'une province à une autre et soit enfin administré par le gouvernement, où à tout le moins soumis à une vérification publique.

UN DANGER L'étude des crédits du ministère de la Santé est poursuivie hier, durant la majeure partie de la journée, après ceux de la Justice et de l'Immigration, qui ont été adoptés lundi.

Il reste toutefois encore les crédits des Travaux publics, des Pêcheries et du secrétariat d'Etat à adopter et le gouvernement fera face à une grave crise financière si la chose n'est pas terminée aujourd'hui.

Le gouvernement en effet n'a plus d'argent depuis la fin de février et déjà certains employés et des entrepreneurs risquent de ne pas recevoir leur chèques cette semaine.

Si les crédits ne sont pas adoptés aujourd'hui, il est possible que les fonctionnaires s'insubissent le même sort.

Les discours de M. Douglas à suivi celui de M. Lewis Brand (P.C. - Saskatoon) qui avait déclaré que les provinces devraient décider du genre de régime d'assurance-santé qu'elles désirent puisque la question des soins médicaux tombe sous leur juridiction.

Selon lui, le gouvernement fédéral aura à apporter des modifications aux quatre conditions déjà énoncées avant de pouvoir adopter un régime national d'assurance-santé.

Les crédits de la santé ont finalement été adoptés alors que la Chambre a renoncé à l'heure prévue pour les affaires des députés.

OTTAWA (PC)—Le bureau fédéral des aliments et des drogues a fait savoir qu'il avait appris avec un grand intérêt une décision de l'Administration américaine des aliments et des drogues, ordonnant la saisie de certaines de produits pharmaceutiques offerts sous forme de pastilles ainsi que d'autres médicaments devant avoir des propriétés antibiotiques.

Certains produits ont été saisis immédiatement. Les fabricants des autres auront 30 jours pour enlever eux-mêmes leurs produits ou soumettre au bureau des preuves de la valeur de leurs pastilles.

Le bureau américain n'a publié aucune liste des produits saisis, mais un porte-parole a dévoilé que Secrets était de ce nombre.

L'administration rassemblerait également des informations sur plusieurs autres produits devant avoir des qualités comme antibiotiques; onguents, vaporisateurs, pressions, liquides ou autres préparations.

Le bureau américain a indiqué que la saisie annoncée était l'une des plus vastes jamais entreprises aux Etats-Unis.

Selon cette décision, toutes les pastilles vendues sans prescription et annoncée comme pouvant soulager les gorges irritées et guérir les maux de gorges, surtout à l'occasion d'une toux ou d'un rhume doivent disparaître de la circulation.

Le juge A.H. Lief a remis au 28 mars le prononcé de sa sentence.

Il y aurait présentement 250

refusait à une province comme l'Ontario, par exemple, une aide financière simplement parce qu'elle envisage la situation avec réalisme et s'oppose à l'institution d'un régime universel.

M. Brand s'est prononcé en faveur d'un régime d'assurance-maladie, mais il ne veut pas que son adoption soit suivie des mêmes malaises qui ont frappé la profession médicale et le public en général quand un régime semblable a été adopté en Saskatchewan.

M. Douglas a déclaré que ces malaises avaient été causés par des gens à l'esprit étroit comme M. Brand qui s'opposent à des mesures progressives.

Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver - Kingsway) a insisté de son côté sur le besoin d'augmenter les pensions de vieillesse en face de la hausse constante du coût de la vie.

Les prestations de ce régime universel, selon elles, ces prestations ne sont pas une œuvre de charité, mais une dette que nous devons à ceux qui ont bâti le Canada tel que nous le connaissons.

Le député croit que ces prestations devraient être haussées à \$125 par mois. "Nous pouvons nous le permettre", dit-elle.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, est d'avis que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'assurance-santé à condition que ce régime soit universel, c'est-à-dire

Au ministère de la Voirie

La quasi-totalité des contrats est allée au plus bas soumissionnaire

Du 1er avril 1965 au 28 février 1966, le ministère de la Voirie a adjudiqué 1039 contrats...

appels d'offres non publics. Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard...

aux plus bas soumissionnaires. Dans seulement 44 cas, l'offre du plus bas soumissionnaire a été écartée...

appels d'offres. Pour la route transcanadienne, à cause de l'entente fédérale-provinciale...

Les avocats de M. Sauvé ne sont pas satisfaits des précisions fournies

Les avocats du ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, ne sont pas très heureux...

L'hon. juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure, s'était rendu à une demande de la défense...

Après avoir mentionné que dans bien des cas, les précisions fournies ne sont pas des précisions...

Amendements prévus à la loi des fonds industriels de la province

La loi des fonds industriels sera amendée prochainement par la législature provinciale.

triaux d'une valeur de près de \$15.000.000. De plus, \$20.000.000 ont été affectés au financement de 121 entreprises manufacturières.

convenable, le ministre de l'Industrie et du Commerce a élaboré un Service de consultation pour répondre aux problèmes qui se posent dans l'entreprise et recommander des solutions efficaces.

Reggie Chartrand fera la lutte à M. Wagner

MONTREAL (P.C.) — Le chef des Chevaliers de l'indépendance, M. Reggie Chartrand, a été choisi lundi comme candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans la circonscription de Verdun.

Ancien boxeur devenu instructeur de boxe, M. Chartrand fera la lutte au ministre de la Justice, M. Claude Wagner...

VILLAGE DE TOURVILLE Cité L'Islet

DEMANDE DE SOUMISSIONS. La Municipalité du Village de Tourville, Cité L'Islet, demande des soumissions pour l'exécution de travaux d'entretien et d'équipement aux plans et devis préparés par Monsieur Pierre Lacroix, Ingénieur-Consul, de la Municipalité.

RETABLIR LE SERVICE DE TRAINS DE NUIT ENTRE QUÉBEC-MONTREAL

Le député de l'Union nationale, Jean Champlain, M. Maurice Bellemare, a l'intention de soulever à nouveau cette année un débat en Chambre au sujet de l'interruption du service des trains de nuit entre Montréal et Québec.

SERVICE DE CONSULTATION

A l'intention des petites et moyennes entreprises, qui n'ont pas les moyens de défrayer le coût d'un centre de recherches

Plus de 350 chefs d'entreprise ont assisté à ces sessions d'étude, qui se sont tenues dans presque toutes les régions de la province.

Le temps

PRONOSTICS

Table with 3 columns: City, Min, Max. Includes Toronto, Dawson, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Yellowknife, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Churchill, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Saint-Jean (N.B.), Moncton, Halifax, Charlottetown, Sydney, Yarmouth, Saint-Jean (T.N.).

ATTENTION

POSITION D'AVENIR. On demande un jeune homme de 23 à 30 ans comme vendeur de chaussures de haute qualité. Écrire à: Dépt 2124, Le Soleil.

A LOUER

Centre Industriel Ste-Foy BUREAU ET ENTREPOT. Rampe de chargement, plain-pied, système de sprinkler, environ 9.500 p.c. Appelez M. Paul Giguère, 3000 Boul. Charest Ouest. TEL.: 656-9707

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AST-66-11001 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 22 mars 1966 FOURNITURE DE "TRIPLE" D'ALUMINIUM "TRIPLE". Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille cinq cents dollars (\$4.500) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO 200-66-1 PROJET: Construction du pavillon Thématisque l'homme et l'alimentation sur l'île Notre-Dame, Montréal, Québec. Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soumissionneur, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.) Le JEUDI 24 mars 1966. On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de \$100,00.

PAS D'EXPERIENCE NECESSAIRE

Nous déterminons vos aptitudes par bref examen psychologique. Seuls seront considérés les candidats: 1- De plus de 23 ans 2- Possédant automobile 3- Bons antécédents. Les candidats sélectionnés suivront un cours de deux semaines. DEPENSES PAYÉES Période d'entraînement de vente et bénéfice d'un plan de protection familiale. Notre proposition est la chance de votre vie. Faites le grand pas vers votre avenir immédiat et prenez rendez-vous avec: PAUL LEPAGE

Mercredi, 9 mars Jeudi, 10 mars Tél.: 653-4901 9h. a.m. à 9h. p.m.

Consolidation des cadres supérieurs

Le ministre de la famille et du Bien-Etre social du Québec, M. René Lévesque, a annoncé la nomination, hier, de MM. Gilles D. Bergeron, Jean-Paul Labelle et Jocelyn Nadeau à d'importantes fonctions au sein de son département.

M. Bergeron, natif de Soré, diplômé des universités de Montréal et McGill, Columbia et Houston, aux États-Unis, agrira désormais en qualité de directeur général de l'administration au ministère. Quant à M. Labelle, natif de Montréal, détenteur d'une licence en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, il a été nommé au poste de directeur général de l'assistance à domicile.

Enfin, M. Jocelyn Nadeau, originaire de Saint-Bruno, également diplômé universitaire avec spécialisation en relations industrielles et administration des affaires, il devient agent "senior" de la gestion du personnel. M. Lévesque a expliqué que ces nominations ont pour but de consolider les cadres supérieurs du ministère.

Date de remise du budget bientôt connue

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Sharp, a dit hier, en réponse à une question du député néo-démocrate Reid Scott, de Toronto - Danforth, qu'il serait en mesure d'ici peu de dire quand serait dévoilé le budget fédéral pour 1966 - 67.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

VILLE DE NEUFCHATEL

APPEL D'OFFRES PROJET AE-2145. La Ville de Neufchâtel, comté de Québec, demande des soumissions pour l'entretien et l'opération des réseaux d'égout, d'égout sanitaire et d'égout pluvial dans le quartier de Neufchâtel, situé sur la rue Dixon et sur la rue portant les numéros 118-120 et 118-122 du cadastre de Neufchâtel, comté de Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-66-11001 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 22 mars 1966 CONSTRUCTION D'UNE LIGNE SOUS-TERRAINE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 68 KV. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-66-11001 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 3 avril 1966 Construction d'une ligne souterraine de transport d'énergie à 68 kv. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-66-11001 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 3 avril 1966 Construction d'une ligne souterraine de transport d'énergie à 68 kv. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-66-11001 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 3 avril 1966 Construction d'une ligne souterraine de transport d'énergie à 68 kv. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson Montréal, le 7 mars 1966

Le Japon envisage de réviser son traité avec les États-Unis

TOKYO (AFP) — Le traité d'assistance militaire nippo-américain sera probablement reconstruit pour permettre au Japon de bénéficier du "long délai" qui lui est encore nécessaire afin d'assurer lui-même sa propre sécurité, a déclaré aujourd'hui, devant le Parlement, le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato.

Selon son article 10 ce traité peut en effet être dénoncé à partir de 1970 après préavis d'un an par les signataires. De son côté, le ministre d'Etat Reizo Matsuno, directeur du département de la Défense japonaise, a déclaré à l'occasion de la discussion budgétaire pour l'exercice financier qui s'ouvre le 1er avril, que le Japon envisage d'apporter "des changements considérables" à son programme de défense si la Chine communiste développait son armement atomique à une vitesse accélérée.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

LA LOI

LA LOI. Québec, le 8 mars 1966 A BLAIS H.C.R.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson Montréal, le 7 mars 1966

Mme Vve Alex. Beaudoin

Mme Veuve Alexandre Beaudoin, née Maria Samson, est décédée le 8 mars, à Sainte-Bernadette, à l'âge de 75 ans et 6 mois. Elle demeurait à 574, Saint-Joseph, Lauson.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Maurice Beaudoin (Gabrielle Dorval), de Lauson; Mme Charles-W. Fox (Simone Beaudoin), de Lauson; M. et Mme Gérard Michaud (Madeleine Beaudoin), de Lauson; M. Paul-Émile Beaudoin, chef de police de la Cité de Lévis et Mme Beaudoin (Adrienne Ferland), de Lévis; Mme Noël Jacques Beaudoin, du collège de Lévis; Capitaine et Mme Joseph Beaudoin (Madeleine Dupuis), de Québec; Mlle Jeanette Beaudoin, de Lauson; M. et Mme Jean-Marie Giroux (Monique Beaudoin), de Silery; M. et Mme Marcel Bourget (Lise Beaudoin), de Lauson; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Yvan Samson, de Lauson; M. et Mme Gérard Samson, de Lauson; et Mme Léopold Chouinard, de Lévis; Mme Louise Ruel, de Sainte-Thérèse; Mlle Yvette, Mlle Yvette et Cécile Samson, de Lauson; Soeur Sainte-Alexandre, des Soeurs-de-Jésus-Marie, de Lauson; Mme Alexandre Samson, de Rimouski; M. et Mme Jean-Baptiste Beaudoin, de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines, dont l'abbé Roger Chouinard, aumônier à l'Hôpital du Saint-Sacrement et M. et Mme Roland Beaudoin, de La Tuque.

La dépouille mortelle est exposée au salon de Gilbert et Turgeon Ltee, 203, Saint-Joseph, Lauson. Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Sainte-Bernadette et l'inhumation aura lieu au cimetière Lauson.

M. G. Larochelle

M. Georges Larochelle, époux de feu Mme Alice Forget, est décédé le 3 mars à Saint-Michel de Bellechasse, à l'âge de 68 ans. Il demeurait à Saint-Jean Chrystosome.

Il laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Paul-Émile Larochelle, de Vancouver; M. et Mme Lucien Jary (Madeleine Larochelle), de Montréal; M. et Mme Marcel Larochelle, d'Ottawa; M. et Mme André Larochelle, de San Francisco; Mme Denise Larochelle, de San Francisco; Mlle Rolande Larochelle, de Montréal; M. Fernand Larochelle, de Vancouver; M. et Mme Raymond Larochelle, de Montréal; M. et Mme Jean-Guy Larochelle, d'Ottawa; Mme Claudette Larochelle, de Los Angeles; M. et Mme Claude Larochelle, de Montréal; M. Jacques Larochelle, de Montréal; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Edmond Bouffard (Alexandrine Larochelle), de Saint-Lambert; M. et Mme Michel Larochelle (Anne Marie Gagné), de Montréal; M. et Mme Joseph Larochelle (Marie-Jeanne Carrier), de Saint-Jean Chrystosome; M. et Mme Aphonse Larochelle (Florence Gosselin), de Lyster; M. et Mme Marius Larochelle (Lucienne Paradis), de Saint-Jean Chrystosome; M. et Mme Philippe Fortin (Gertrude Larochelle), M. et Mme Henri Lemieux (Amanda Forget), de Montréal.

Le service a été chanté hier, en l'église de Saint-Jean Chrystosome, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Claude Marcoux Ltee, de Saint-Romuald.

Mme M. Frenette

Dame Wilhelmine Mondor, épouse de feu M. Lactance Frenette, est décédée le 7 mars à l'âge de 84 ans et 9 mois. Elle était autruche de Portneuf.

Madame Frenette laisse dans le deuil ses fils, filles, belles-filles et gendres, M. et Mme Paul-Émile Frenette, M. et Mme Laurent Frenette, Mgr Irénée Frenette, curé de Saint-Ambroise de Lorméal, M. et Mme Gilda Frenette (Lily), M. et Mme Aimé Frenette, M. et Mme Roland Joubert (Thérèse), M. et Mme André Frenette, M. et Mme Albert Sauvageau (Gertrude), M. et Mme Robert Frenette, ses frères, sa soeur, son beau-frère et sa belle-soeur, M. Edgar Mondor, M. Frank Mondor, M. et Mme Eusebe Baril (Léa), Mlle Zoltique Frenette, Mme Samuël Frenette.

Madame Frenette repose dans le salon du Pavillon Saint-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, sous les soins de la maison Arthur Cloutier et Fils, Ltee. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église Saint-Thomas d'Aquin, et l'inhumation au cimetière de Portneuf.

Mme O. Bouffard

Dame Adélaïde Bourret, épouse de feu M. Ovide Bouffard, est décédée le 7 mars à l'âge de 82 ans. Elle demeurait autrefois au 471, rue Lavigneur, Québec.

Madame Bouffard laisse dans le deuil son frère, M. Gaudias Bouffard, et sa belle-soeur, Mme Ernest Bouffard.

Madame Bouffard repose à la résidence Funéraire Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église Saint-Jean-Baptiste, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès

REALBOIS — A Sainte-Bernadette de Lauson, le 7 mars 1966, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est décédée Madame Marie Samson, épouse de feu Alexandre Beaudoin, demeurant à 574, rue Saint-Joseph, Lauson. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en l'église de Sainte-Bernadette et de la au cimetière Lauson.

BOUFFARD — A Québec, le 7 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Adélaïde Bourret, épouse de feu Ovide Bouffard, demeurant autrefois au 471, rue Lavigneur. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures, en l'église de Sainte-Bernadette.

DEPART DE LA RESIDENCE FUNERAIRE Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean, à 8h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.

CARON — A Québec, le 6 mars 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Marie-Anne Caron, épouse de feu M. Albert Caron, demeurant au 728 Myrand, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures, en l'église de Sainte-Bernadette.

DEPART DE LA RESIDENCE FUNERAIRE Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean, à 8h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.

LACHANCE — A Sainte-Catherine de la Prairie, le 4 mars 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Edouard Lachance, époux de feu Mme Alice Tremblay. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de Sainte-Catherine.

DEPART DE LA RESIDENCE FUNERAIRE Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean, à 8h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.

BOU — A Giffard, le 6 mars 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Ange Larouche, épouse de feu M. Louis-Philippe Roy. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de Sainte-Thérèse.

DEPART DE LA RESIDENCE FUNERAIRE Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean, à 8h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de la au cimetière paroissial.

THOMASSIN — Au Payer Saint-Sacrement, le 5 mars 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Alice Thémis, épouse de feu M. Joseph Thémis, demeurant à 295, rue Avenue Rossac, Courville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église de Sainte-Thérèse.

BOU — A Giffard, le 6 mars 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Ange Larouche, épouse de feu M. Louis-Philippe Roy. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de Sainte-Thérèse.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: Soeur Hélène-de-Jésus (Rita), des Soeurs de Ste-Croix; de Giffard, Mlle Louise et Hélène Roy, de Giffard; Dr et Mme Paul-Ernest Roy (Louise Robitaille), de Giffard; Dr et Mme Pierre Roy (Dora Simard), de Giffard; Dr et Mme André Roy (Lucille Drolet), de Saint-Raphaël de Bellechasse; et M. Michel Roy, de Giffard, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Georges-Henri Roy, de Saint-Vallier; M. Paul-Omer Roy, de Bedford; M. et Mme Elphège Leclerc (Marie Thérèse de Montréal), M. et Mme Louis-René Duray (Ange-Eva), de l'Assomption; M. et Mme Jean-Baptiste Roy, de Québec, M. et Mme Léon-José Roy, de Saint-Vallier; Mlle Rose-Aline Roy, de Montréal; et Mlle Rachel Larouche, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures en l'église de Giffard, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilfred Robert, de Beaufort.

Mlle B. Paradis

Mlle Bernadette Paradis, fille de feu Elzéar Paradis et de feu dame Alma Bodard, est décédée le 8 mars, à Québec, à l'âge de 84 ans et 5 mois. Elle demeurait à Saint-Raymond, comté de Portneuf.

Elle laisse dans le deuil ses frères, sa soeur et ses belles-soeurs; M. et Mme Antonio Paradis, de Beaumont; M. et Mme Léopold Paradis, de Charlesbourg; M. et Mme Lorenzo Paradis, de Québec; Mlle Marie-Ange Paradis, de Québec; Mme Arthur Paradis, de Rivière-du-Loup; Mme Albert Paradis, de Charlesbourg; ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont la révérende soeur Saint-Jean du Sacré-Coeur, des soeurs Saint-Joseph de Saint-Vallier.

La dépouille mortelle est exposée à 318, chemin de la Canadière. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Charlesbourg. L'inhumation se fera au cimetière de Charlesbourg.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltee de Québec.

Sidbec: un rapport final des ingénieurs vers la mi-avril

Par Antoine LADOUCEUR
Le premier ministre du Québec, M. Lesage a annoncé hier, qu'il recevrait vers la mi-avril, soit au retour de ses

Contre la spéculation

Un projet de loi concernant la municipalité de Bécancour a été déposé à l'Assemblée législative hier après-midi.
Ce projet de loi a pour but de protéger jusqu'au 15 mars 1967 un bill qui avait déjà été adopté et qui interdisait la construction et le lotissement dans la ville de Bécancour où sera construite la sidérurgie de la société Sidbec.
Cetle loi fait suite à des déclarations voulant qu'il y ait de la spéculation sur les terrains dans la ville de Bécancour.

vacances de Pâques, le rapport "final" de génie au sujet de

l'implantation future de Sidbec, à Bécancour.

M. Lesage a rappelé que le contrat de génie en question avait été confié à quatre firmes d'ingénieurs qui seront en mesure de produire un rapport au gouvernement vers les 17 ou 18 avril.

L'étude traitera principalement de questions se rapportant au génie "et à des coûts"; le chef du gouvernement n'a pas voulu faire de commentaires lorsque des journalistes lui ont demandé si le cabinet attendait ce rapport pour se prononcer sur l'établissement du futur complexe sidérurgique.

Le premier ministre a fourni ces explications alors que la Chambre, réunie en comité des subsides, discutait des crédits du Conseil exécutif. On étudiait précisément le poste budgétaire du Conseil d'orientation économique.

Le leader de l'Opposition, M. Daniel Johnson, a profité de ce

débat pour remettre en question le statut de Sidbec et le procédé utilisé par le gouvernement et qui consiste, selon lui, à renseigner le moins possible la population sur les études en cours concernant l'industrie sidérurgique.

Le député de Bagot a demandé notamment au premier ministre si le Conseil d'orientation économique n'avait pas recommandé au gouvernement d'établir Sidbec.
"C'est vague," a répondu M. Lesage. En tout cas, ça n'a pas d'importance dans la situation actuelle.

"Pourquoi alors, d'interroger M. Johnson, payer tout ce monde-là? Pourquoi les faire travailler si on n'a pas de respect pour leur recommandation?"

Le chef de l'Union nationale a enchaîné en évoquant les propos émis récemment par M. Gérard Filion et se rapportant à la politique du gouvernement de dé-

centraliser l'industrie au Québec.

Il a prétendu que les propos de M. Filion n'étaient pas de nature à aider le gouvernement. M. Filion, le président de Sidbec devrait, aux dires de M. Johnson, non pas faire censurer ses propos mais "avoir la prudence de ne pas jeter au doute sur la sagesse de ceux qui ont décidé de Bécancour comme emplacement. Pour être franc avec le premier ministre, a-t-il poursuivi, il n'y a pas beaucoup d'hommes d'affaires qui croient que l'Etat du Québec sous le régime actuel sera en mesure d'emprunter les sommes nécessaires pour faire de Sidbec un complexe étatique."

M. Lesage a répondu qu'il avait "pas mal dit ce que je pensais" au sujet des propos de M. Filion. Il a fait observer que ce dernier ne différait pas d'opinion, fondamentalement parlant, avec la politique de décentralisation industrielle.

"M. Filion n'a fait que poser des questions", a résumé le premier ministre.

QUAND CA FAIT SON AFFAIRE

Le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, a aussi participé au débat.

Il a prétendu que l'attitude du premier ministre vis-à-vis du Conseil d'orientation économique était bien connue:

"Il reçoit les suggestions et les accepte quand cela fait son affaire et vice versa. C'est le plus sûr moyen de détruire la confiance du public envers un organisme que l'on a voulu fort et puissant, dans un organisme que l'on a voulu dès le début chargé d'une mission qui était primordiale pour le Québec."

M. Gabias a suggéré notamment au conseil d'étudier l'incidence de l'impôt sur la structure fiscale qui retarde selon lui l'éclosion de la confiance en soi dans notre province.

Construction de routes

Le Québec devrait dépenser \$1,000,000,000 d'ici 1976

Par Henri DUTIL

Le ministre de la Voirie a déclaré, hier après-midi, durant la discussion de ses crédits par un comité spécial de l'Assemblée législative, que la province de Québec devrait dépenser un milliard de dollars d'ici 10 ans pour faire face aux exigences actuelles et engager immédiatement, au bout de ces 10 années, un autre milliard de dollars.

Aux députés de l'opposition qui se plaignaient que le ministre de la Voirie négligeait les routes secondaires pour donner toute son attention à la grande route, M. Pinard a rappelé qu'il est limité dans son action par les budgets qui lui sont votés chaque année par la Législature.

Par ailleurs, le ministre de la Voirie a dit qu'en 1960 la province de Québec s'est trouvée devant un besoin effarant d'un grand axe routier, alors que l'on avait donné toute l'attention gouvernementale au réseau secondaire.

M. Pinard a ajouté que son ministère procède, depuis cinq ans, à l'opération "rattrapage" et que ces travaux exigent des investissements considérables. Une fois que le grand axe routier sera complété, a dit le ministre, le gouvernement pourra accorder plus d'attention au réseau secondaire.

Le ministre de la Voirie était interrogé par M. René Bernatchez, député de Lachine, Raymond Johnston, député de Pontiac, Alistair Sommerville, député de Huntingdon, et Gabriel Loubier, député de Bellechasse.

M. Pinard a déclaré que les dépenses que le gouvernement fait pour la voirie sont rentables presque immédiatement, car elles sont génératrices de revenus. Le ministère de la Voirie

dépense plus annuellement que automobiles, soit, selon des chiffres calculés rapidement, \$274,000,000 contre \$221,000,000 de revenus.

VENTE annuelle



Glidden

LATEX intérieur ultra-blanc Valeur 9.90 SPECIAL	SEMI-LUSTRE ultra-blanc Valeur 10.85 SPECIAL	EMAIL LUSTRE ultra-blanc Valeur 13.00 SPECIAL
\$ 4 ⁴⁴	\$ 6 ⁴⁴	\$ 8 ⁴⁴

PRODUIT GARANTI OU ARGENT REMIS

Dépositaires

Pour empêcher le génocide au Vietnam

Le Canada devrait amorcer un mouvement

(Robert Cliche)

par Clément Trudel
"Pour empêcher le génocide qui se passe au Vietnam", le Canada pourrait prendre la tête (avec la France, l'Angleterre, les pays neutres et le Vatican) d'un mouvement qui, selon Me Robert Cliche, chef adjoint du N.P.D., pousserait les Etats-Unis à "revenir à la raison", d'autant plus que les hommes publics américains sont actuellement divisés quant à la ligne de conduite à adopter au Vietnam.

"Nos horloges sont trop ajustées à l'heure de Washington" et si le Canada... avec d'autres pays, se mélaît de ramener la question du Vietnam à sa véritable optique, "Je suis persuadé que les Etats-Unis reviendraient à la raison".

Le Canada, en ce faisant, indisposerait-il "nos meilleurs clients"? Me Cliche répond à cette crainte: "J'ai toujours été sous l'impression que ces puissants acheteurs ne sont jamais venus à nos comptoirs par philanthropie."

PREMIERE FOIS

C'est la première fois, dit Me Cliche, que "j'ai à traiter de ce sujet de la coopération internationale, depuis que je suis chef adjoint du N.P.D." S'en prenant à la conception bourgeoise du bonheur, "l'homme politique pressent que "l'heure exquise des béatitudes temporelles ne reviendra pas".

Si les Occidentaux se sont enrichis "sans cause", ils devront remettre au monde une partie de cet argent, même si le Canada lui-même est aux prises avec vingt-cinq pour cent de ses salariés gagnant moins de \$3,000 par année!

ECONOMIQUE

"Le Canada n'a pas de visées impérialistes", affirme M. Cliche, mais "nous ne pourrions guère en avoir alors que les Etats-Unis, par le contrôle de 68 pour cent de notre économie, sont à la veille de nous coloniser totalement. C'est à cette partie de son texte que le chef adjoint du Nouveau parti démocratique rattache son reproche à "nos dirigeants qui ont peur".

des Jaunes et des Noirs ont été tués pour ensuite permettre l'exploitation de millions d'hommes".

Se demandant s'il n'est pas trop optimiste, M. Cliche glisse: "Qui sait si notre salut collectif, comme habitants de ce pays, ne viendra pas de la prise de conscience des problèmes internationaux?"

MALGRE...

Il est un paradoxe auquel l'homme moderne devra s'habituer: être nationaliste et internationaliste tout à la fois. Les problèmes économiques du Canada sont solubles, affirme Me Cliche, puisque le plein emploi peut venir grâce à une planification intelligente, à cause de matières premières en grande quantité et d'une production "excédentaire", par rapport à la consommation.

A l'échelle du monde, le sens social doit se manifester d'abord par un souci de justice et viser à une meilleure répartition des biens, même si les peuples apparaissent "collectivement... avareux et égoïstes".

L'exemple à ne pas suivre, indique encore M. Cliche, c'est d'allier aide économique et aide militaire, et il cite le président Johnson réservant "aux pays amis" son aide, sous-entendant qu'il faudrait endosser la politique étrangère des U.S.A. pour ne pas être traités "à la portion congrue".

"L'idéal serait que l'assistance aux pays sous-développés soit administrée par un grand fonds international", ce que rend impossible l'affrontement des deux blocs et le fait que la "Chine est excommuniée de l'O.N.U."

Me Cliche, qui a été présenté par M. Cléo Pomerleau et remercié par Roger Carrette (représentant des instituteurs) a dit sa confiance dans le corps enseignant pour former, dès la petite école, "et non après les cours universitaires" les citoyens de demain, non alimentés "aux mythes de la supériorité du Blanc", relevant d'une "bien singulière pédagogie".

Le Canada aurait mauvaise grâce d'en remonter aux Asiatiques "quand ici les droits les plus élémentaires de la minorité que nous sommes n'ont pas toujours été respectés", a conclu Me Cliche en invitant les Canadiens au courage, car: "Ce sera la solidarité ou la décadence; la charité internationale ou la fin de l'humanité".

Johnson: Je n'ai rien à retirer de mes propos sur la sécession

Le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, a dit qu'il n'avait rien à retirer des propos qu'il a tenus, dimanche soir, à la télévision, propos indiquant clairement qu'il était prêt à envisager l'option séparatiste pour le Québec si le Canada anglais ne veut pas comprendre la théorie des deux nations.

"J'ai dit ce que j'ai dit, je le répéterai quand ça fera mon affaire et en anglais, a soutenu le député de Bagot qui a renchérit en disant qu'il voulait l'épanouissement de la nation canadienne-française "même au prix de la confédération".

Le chef de l'Union nationale a fait cette déclaration en Chambre, hier soir, quelques minutes avant l'ajournement des travaux sessionnels.

Séance de déblocage au comité d'étude de l'assurance-maladie

Séance de déblocage et d'information, hier, au comité d'étude de l'assurance-maladie qui groupe 24 députés provinciaux et six conseillers législatifs.

Le comité mixte des deux Chambres a commencé à passer en revue les 11 volumes qui constituent le rapport du comité de recherches. Le survol de l'assurance-maladie n'a pas apporté d'éléments nouveaux jusqu'à maintenant.

Les grands thèmes reposent sur le fait que "la maladie est aujourd'hui considérée comme un problème social". "La maladie est une des causes de la pauvreté. La santé est un investissement". C'est de là qu'on justifie l'intervention de l'Etat dans le domaine de la santé et dans l'évolution de la pensée socio-économique.

L'élément neuf de cette journée de travail repose peut-être sur le fait que les grands organismes responsables de la santé ne sont pas prêts à affronter le comité parlementaire et ces corps intermédiaires ont demandé des délais avant de se présenter devant lui.

Jusqu'à maintenant 22 organismes ont fait part de leur intention d'exposer leurs vues sur la question de l'assurance-maladie et leur nombre atteindra la quarantaine. Le comité a indiqué, hier, sa préférence d'entendre, dès le début, les organismes mêlés de plus près à ces questions. Le comité ne s'ajournera pas durant les vacances pascales, soit du 31 mars au 19 avril.

Le leader au Conseil, M. Georges Marier, a dit "regretter" que les organismes importants ne soient pas prêts à se faire entendre. Il a demandé au secrétaire d'accueillir les pressions.

BUREAUX A LOUER
435 Grande-Allée Est, près Parlement. Stationnement privé. Idéal pour: médecins, ingénieurs ou associations.
M. ROY — 529-2949

MECANICIEN
Demandé
Classe "A".
Position à l'année.
Tél.: 524-3591

CLUB DE PECHE Commercial
A vendre, 120 milles Québec, 20 lacs accessibles auto, 18 chalets, eau courante, électricité. Disponible en entier ou en partie avec chalet et lac. Réservations pour vacances disponibles. 663-6293.

ENTREPOT DEMANDÉ
Une importante compagnie désire louer un entrepôt dans la ville de Québec ou les environs. Superficie d'environ 8,000 pi. car. requise. S. v. p. faire parvenir renseignements en écrivant à: DEPT 2126, LE SOLEIL

L'ANGLAIS EN 60 HEURES

Enseignement AUDIO-VISUEL

AVEC LABORATOIRE EN STUDIO OU A LA MAISON

laboratoire linguistique du Québec Inc.

174, grande-allée ouest, Québec 6
529-4888

Demandez notre prospectus
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test gratuit
Je désirerais des renseignements sur vos cours avec laboratoire.

A domicile En studio

Nom
Adresse
Ville Tél.

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ET EPARGNEZ DE L'ARGENT!

AUVENTS en "FIBERGLASS" ou ALUMINIUM MORRIS

pour balcons, patios, fenêtres ou portes Morris — le pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglass" ou aluminium se posant horizontalement, aux prix de la manufacture.




\$2²⁵ PAR SEMAINE

TOUTES DIMENSIONS, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE, A PRIX TRÈS TRÈS BAS

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR

FACILITÉS DE PAIEMENTS

W. MORRIS ET FILS LIMITEE

419, ST-ANSELME — QUEBEC

TELEPHONEZ, LUNDI AU VENDREDI : 8 A.M. à 6 P.M. — SAMEDI : 9 A.M. à 1 P.M.

Cantin & Fils Ltée

175 Est St-Vallier Québec - Tél.: 525-7123

Aflamme INC.

3148 Chemin Royal
Giffard 681-8497

Nap. Boily Inc.

4094 Boul. Ste-Anne, Montmorency - Tél.: 663-7851

Daquet

Tél.: 524-5121

JUNEAU & FRERE INC.

550, 3e Avenue Tél.: 524-2502

<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. Frigon Enr.</p> <p style="text-align: center;">2374 Ave. Maufils Québec Tél.: 661-3776</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. J.-A. Dorval Enr.</p> <p style="text-align: center;">298 d'Aiguillon Québec Tél.: 525-5212</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Lachance & Fils Inc.</p> <p style="text-align: center;">505, 17e Rue, Québec Tél.: 529-0631</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. Max. Hudon Enr.</p> <p style="text-align: center;">371 rue du Pont, Québec Tél.: 522-2751</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Paul-E. Breton</p> <p style="text-align: center;">Gros et Détail 138 ouest St-François Tél.: 522-7463</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. Alfred Côté Inc.</p> <p style="text-align: center;">530, 63e Rue Est Charlesbourg Tél.: 623-1301</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. Parent Inc.</p> <p style="text-align: center;">201 Rue Racine, Loretteville, Tél.: 842-3644</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Magasin J.-E. Fortier</p> <p style="text-align: center;">St-Henri, Lévis Tél.: 692-0152</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Centre de l'Auto</p> <p style="text-align: center;">2831 Boul. Laurier, Ste-Foy L. Bédard Ltée Tél.: 653-7952</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Dion & Dion Enr.</p> <p style="text-align: center;">96 Côte du Passage, Lévis, Tél.: 837-9328</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Quinc. Noël Enr.</p> <p style="text-align: center;">1010 Commerciale, St-Romuald, Tél.: 839-8881</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">D. Cadrin Enr.</p> <p style="text-align: center;">St-Vallier, Bellechasse Tél.: 886-3234</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Ferrerrie St-Georges</p> <p style="text-align: center;">St-Georges ouest, Beauce</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">L.-P. Lacroix Enr.</p> <p style="text-align: center;">Ste-Marie, Cté Beauce Tél.: 387-2604</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Oscar Verret</p> <p style="text-align: center;">St-Basile, Cté Portneuf Tél.: 327-2844</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Francis Thibodeau Inc.</p> <p style="text-align: center;">198 rue St-Jacques, Donnacona, Portneuf</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Gérard Ferland</p> <p style="text-align: center;">Ste-Germaine, Cté Dorchester, Tél.: 27312</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Jos. Proulx Inc.</p> <p style="text-align: center;">L'Isletville, Cté L'Islet</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Le Chauffage Moderne</p> <p style="text-align: center;">Arvida Inc. 201 rue Lasalle Arvida, Tél.: 548-8275</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">J.-O. Beaulac Inc.</p> <p style="text-align: center;">817, 8e Avenue, Dolbeau Tél.: 276-2061</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Wellie Mallais Enr.</p> <p style="text-align: center;">207 Sacré-Coeur, Alma Tél.: 662-3672</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Bergeron & Fils Enr.</p> <p style="text-align: center;">Notre-Dame du Lac, Témiscouata</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Magasin Mallais Enr.</p> <p style="text-align: center;">70-72 St-Etienne, La Malbaie</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Albert Michaud Inc.</p> <p style="text-align: center;">56 de l'Évêché, Rimouski Tél.: 723-7824</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Wells & Fils Ltée</p> <p style="text-align: center;">267 Boul. Lamarche, Chicoutimi, Tél.: 543-4495</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">J.-H. Duchesne Ltée</p> <p style="text-align: center;">32 rue Bagot, Bagotville Tél.: 544-2883</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">V. Cyr & Fils Enr.</p> <p style="text-align: center;">Maria, Bonaventure, Dalhousie, N.-B.</p>